



1

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Lausanne*



Faint, illegible text covering the majority of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Registre des mariages A.

N° 1

Vernet & Nuber

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vernet Jean Etienne, marbrier

Lieu d'origine et de domicile :

de Rolle domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean Marc Henri Vernet et de Jeanne Marie Rairoux, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Morges le cinq Juin mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Nuber Marie Amélie Frédérique

Lieu d'origine et de domicile :

de Brackenheim en Wurtemberg, domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de défunt Gottlieb Friedrich Christoph Nuber, et de Frédérique Charlotte ne Stiefbold, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Brackenheim le onze Octobre mil huit cent cinquante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rolle à Lausanne & à Brackenheim les douze,
dix-neuf et vingt-six Décembre mil huit cent septante-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Horace Vernet
Amélie Nuber

des témoins :

M^{rs} Lavanchy
P^r J. Prussel

L'officier de l'état civil :

J. P. Rosier

Papiers présentés :

certificats de publications des
Rolle, Lausanne et Brackenheim

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rolle & Brackenheim

N° 2

Weitz et Piaget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Weitz** Ernest Frédéric Charles, musicien
de Schwarzburg-Sondershausen domicilié avant Vevey, actuellement à Lausanne
fils de Jean Christophe Weitz et de Jeanne Frédérique Henriette Kamphaus
célibataire
né à Sondershausen le onze Juin mil huit cent quarante-un

et

2. **Piaget** Henriette Annette, sans profession
de Grand-Bayard (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,
fille de Ulysse Piaget et de Marianne née Lassaux, sa femme,
célébataire,
née à Morges le trois Avril mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Schwarzbourg, au Grand Bayard, à Vevey et à Lausanne
les dix, dix-sept et vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

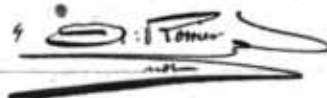
des époux :

Carl Weitz
Henriette Piaget

des témoins :

Louis Puez
Carl Brandt

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

1° certificats de publication de :
Schwarzburg, Vevey, Grand-Bayard
et Lausanne

2° Titres du Département de Justice et Police

3° Déclaration du Consulat

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Grand-Bayard & Schwarzburg.

Registre des mariages A.

N° 3

Waldner & Burkhardt
Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Janvier mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Waldner Benjamin, compositeur

de Zuffen, canton de Bâle Campagne, domicilié à Lausanne,

fils de Jean Waldner et de Catherine Brünner, sa femme.

célibataire.

né à Zuffen le vingt-six Mars mil huit cent cinquante

et

2. Burkhardt dit Müller Caroline, cuisinière

de Wachthäuser-Reichenberg (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne,

fille de Rebekka Burkhardt et de

célibataire,

née à Oppenweiler en Wurtemberg le deux Juin mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Zuffen, à Wachthäuser et à Lausanne, les vingt-trois, vingt-huit Novembre et cinq Décembre mil huit cent septante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Benjamin Waldner
Caroline Müller

des témoins :

Hondelin Beck
Ulrich Mejer.

L'officier de l'état civil :

E. F. F. F.

Papiers présentés :

certificats de publication de

Zuffen, Wachthäuser & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Zuffen (Bâle Campagne)

Wachthäuser

N° X
Höslí & Winkeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil huit centseptante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Höslí Jean mécaniciende Glaris domicilié à Sausanne,fils de Jean Höslí et de Rosine Anobel, sa femmecélibataire,né à Glaris le sept avril mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Winkeler Rosine lingèrede Niedermuren, canton de Glaris domiciliée à Sausanne,fille de Gammel Winkeler et de Madelaine Beglinger, sa femme,célibataire,née à Niedermuren le vingt-cinq novembre mil huit cent cinquante-deuxLes publications ont eu lieu à Glaris, à Niedermuren et à Sausanne le vingt-six
Décembre mil huit cent septante-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean HöslíRosa Winkeler

des témoins :

H. SchmidMegamny

L'officier de l'état civil :

H. Schmid

Papiers présentés :

certificats des publications à Glaris,Niedermuren et Sausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Glaris et Niedermuren

Registre des mariages A.

N° 5

Clerc & Rieben née
Grand-Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clerc Louis Félix mécanicien
de Montcherens près Olbe domicilié à Lausanne,
fils de François Louis Clerc et de Françoise Louise Steimann, sa femme,
veuf en premières nocces de Elise née Maquelin
né à Aigle le quatre novembre mil huit cent quarante-cinq

et

2. Rieben née Grand-Clément Marie Ludvine, sans profession,
de La Lenk, canton de Berne, domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Joseph Basile Grand-Clément et de Marie Rosalie Davin, son épouse,
divorcée de Samuel Rieben,
née à Doucloux (Sura-France), le vingt-sept septembre mil huit cent vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Montcherens, à La Lenk et à Lausanne les dix-neuf
et vingt-six décembre mil huit cent septante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Clerc
Ludvine Rieben née Grand-Clément

des témoins :

J. Dahud
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

D. J. Tisserand

Papiers présentés :

Certificats des publications à Montcherens,
à La Lenk et à Lausanne
acte de décès de la femme de l'époux
acte de divorce de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montcherens et de La Lenk

Par arrêt du Tribunal Civil du
District de Lausanne, en date du
27 mars 1879, le mariage ci-
conté a été dissous par le divorce, en
vertu de l'article 46 lettre B
de la loi fédérale du 24 Decem-
bre 1874 sur l'Etat Civil et le
mariage.

Transcrit sur l'invitation du
Département de Justice et Police,
le 14 Juin 1879.

L'officier de l'Etat Civil :

D. J. Tisserand

N° 6
Blanc et Perrin née
Nutz dit Profit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Charles Jean Marc
de Lausanne domicilié à Orchy - Lausanne,
fils de Jean François Blanc et de Louise Suzanne Bergerand, épouse
célibataire,
né à Lausanne le six Avril mil huit cent cinquante-deux

et

2. Perrin née Nutz dit Profit Marie Isabelle,
de Lausanne domiciliée à Orchy - Lausanne,
fille de Samuel Nutz dit Profit et de Françoise née Perrin, sa femme,
veuve en premières nocces de François Marc Perrin,
née à Lausanne le trente-un Août mil huit cent trente-huit

Les publications ont eu lieu à Lausanne les douze, dix-neuf et vingt-six Décembre
mil huit cent septante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Charles Marc Blanc
Marie Isabelle Perrin

des témoins :

Proulx
Martin Auguste

L'officier de l'état civil :

A. Roux

Papiers présentés :

Certificat des publications à Lausanne
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 7
Muntwiler & Zimmermann

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil huit cent
septante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Muntwiler Joseph Antoine tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Wohlen, canton d'Argovie domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Joseph Ulrich Muntwiler et de Marie Katherine Berger, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Wohlen le dix-sept Décembre mil huit cent quarante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Zimmermann Anna Maria Josepha, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Emmetbürgen, canton d'Unterwald domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Antoine Zimmermann et de Maria Anna Sussi, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Emmetbürgen le six-vingt Juin mil huit cent quarante-un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wohlen, à Buochs (Unterwald) et à Lausanne
le vingt-six Décembre mil huit cent septante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Antoine Muntwiler
Marie Zimmermann

des témoins :

Alexandre Fischer
Blum Emil

L'officier de l'état civil :

D. Rossier

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Wohlen, Buochs, Emmetbürgen et
à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wohlen et de Emmetbürgen

N^o 8
 Künziker & Felger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Janvier mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Künziker Alois voiturier

de Mauensee, canton de Lucerne domicilié à Lausanne,

fil de Franz Künziker et de Catherine Fischer, sa femme,

célibataire,

né à Ettswil (Lucerne) le vingt-un Juillet mil huit cent quarante

et

2. Felger Catherine cuisinière

de Thamm, royaume de Wurtemberg, domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Gottlieb Felger et de Yvonne Rosina née Dügg, sa femme,

célibataire

née à Thamm (Wurtemberg) le vingt-huit février mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Mauensee et à Lausanne les dix et dix-neuf Décembre
dernier et à Thamm le un Janvier mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Künziker
Catherine Felger

des témoins :

Harier Esner
Jean Wüggler

L'officier de l'état civil :

A. Roux

Papiers présentés :

Certificats des publications à Mauensee,
à Thamm, et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Mauensee &
Thamm

Registre des mariages A.

N^o 9
Xrieg & Magnin

Aujourd'hui dix huit Janvier mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Xrieg Samuel George, secrétaire au Bureau de police

Lieu d'origine et de domicile :

de Muri (Seine) et de Lonsanne domicilié à Lonsanne

Noms des parents :

fils de ^{Georges} Jean Louis Siméon Xrieg et de Jeanne Charlotte Feller, sa femme,

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

né à Lonsanne le quatorze Septembre mil huit cent trente-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Magnin Elise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles sur Chavornay domiciliée à Lonsanne,

Noms des parents :

fille de Abraham François Magnin et de Susanne née Barbay

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Corcelles le vingt-deux février mil huit cent quarante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lonsanne et à Suchy le vingt-dix Décembre dernier et à Muri le deux Janvier courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel George Xrieg
Elise Magnin

des témoins

Maurice
Auguste Jordan

L'officier de l'état civil :

A. Roman

Papiers présentés :

Certificats des publications à Muri, Corcelles et Lonsanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Muri & Corcelles

N^o 10
 Spielmann & Freibürghaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Spielmann Rodolph, cordonnier
 de Messen, canton de Soleure, domicilié à Sausanne,
 fils de Jean Spielmann et de Marie Inyold, sa femme,
célibataire,
 né à Messen le quatorze Mai mil huit cent cinquante-un

et

2. Freibürghaus Anna Maria, cuisinière
 de Neuenack, canton de Berne, domiciliée à Sausanne,
 fille de Jean Frédéric Freibürghaus, et de Maria Brönnimann, sa femme,
célibataire
 née à Neuenack le seize Janvier mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Messen, Neuenack et Sausanne les vingt-un, vingt-huit
Novembre et cinq Décembre mil huit cent septante-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rod. Spielmann
Marie Freibürghaus

des témoins :

Fritsché Auguste
Martin Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publications de Messen
Neuenack et Sausanne
Remis de célébration du Département

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Messen et Neuenack

Registre des mariages A.

N° 11

Rusillon & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rusillon Louis François, menuisier
de Belmont sur Yverdon domicilié à Lausanne,
fils de Jean Philippe Rusillon et de Madelaine Steiner, sa femme,
célibataire,

né à Lausanne le dix-neuf Novembre mil huit cent quarante-sept
et

2. Blanc Jenny Esaline, tailleur
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Blanc et de Genevieve Marie Gruyfel,
célibataire,

née à Lausanne le vingt-un Mai mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Lausanne le huit Janvier courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Rusillon
Jenny Blanc

des témoins :

Aug. Schittknecht
J. Blum

L'officier de l'état civil :

J. Tossier

Papiers présentés :

certificats des publications de Belmont
et de Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Belmont

N° 12

Mani et Beck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Janvier mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mani Jacob, gypcier
de Dientigen, canton de Berne, domicilié à Sauranne,
fils de Jacob Mani et de Catherine Bringold,
veuf de Elise née Rüdolph,
né à Dientigen le quatre février mil huit cent trente-neuf.

et

2. Beck Anna, garde-malades
de Sumiswald, canton de Berne, domiciliée à Sauranne,
fille de Samuel Beck et de Anna Elisabeth Fiebs,
célibataire,
née à Bürgdorf, (Berne), le vingt-quatre Octobre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Dientigen, à Sumiswald et à Sauranne, le huit
Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Mani
Anna Beck

des témoins :

Mingler Jean
Martin Auguste

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Dientigen
et à Sumiswald
acte de décès de la première femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sumiswald et Dientigen

Registre des mariages A.

N° 13

Chapuisat & Maire

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé la rectification
de la date du mariage
et lire trois février au
lieu de janvier,

L'offr de l'état civil :



Aujourd'hui ~~trois~~ ^{trois} ~~premier~~ ^{premier} février mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chapuisat François Henri, employé
de Aclens domicilié à Lausanne,
fils de Jean Samuel Antoine, et de Jeanne Louise Invernin,
célibataire,

né à Bussy sur Morges le vingt-quatre avril mil huit cent quarante
et

2. Maire Sophie Denny, garde-malade,
de Frangins domiciliée à Lausanne,
fille de Maxe François Maire, et de Jeanne Augustine Piquet,
célibataire,

née à Frangins le vingt-un décembre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Collombier le deux janvier, à Nyon et à Lausanne
le huit janvier dit mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures


des époux :

François Chapuisat
Jenny Maire

des témoins :

Emile Amadour
Philippe Gillier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

certificats des publications à
Aclens, Frangins et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aclens et Frangins

N° 18

Altmann & Marti née Gelzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Altmann Heribert, charpentier
de Zwisfalten en Wurtemberg domicilié à Sausanne avant à Bex,
fils de Joseph Altmann et de Walburga née Endriss, sa femme,
célibataire,
né à Weisingenstadt en Wurtemberg dix-sept Mars mil huit cent cinquante.

et

2. Marti née Gelzer Marie Elisabeth, cuisinière
de Guggisberg, canton de Berne, domiciliée à Sausanne avant à Bex,
fille de Henri Gelzer et de Marguerite Moser, sa femme,
veuve de Francis Louis Marti,
née à Neuhausen (Schiffhause) le quinze Janvier mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Zwisfalten, à Guggisberg, à Bex et à Sausanne, les cinq,
deux et dix-neuf Décembre mil huit cent septante-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Heribert Altmann
Marie Marti Gelzer

des témoins :

P. Bessat agent de police
Paul Boissot, Employé

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse
Permis du Département de J^u & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Guggisberg et à Zwisfalten

N° 15

Sonnard et Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sonnard Henri Marie Jean, verblancier
de Concailles domicilié à Lausanne
fils de François Auguste Sonnard et de Rose Marie Louise née Vernaz,
célibataire,
né à Morges le vingt-un Mai mil huit cent cinquante-trois

et

2. Pasche Nanette Emilie, femme de chambre,
de Oron-la-Ville domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Pasche et de Rose Emilie née Gonthier,
célibataire,
née à Oron-la-Ville le vingt-sept février mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Lucens le dix-huit Janvier, à Oron-la-Ville le dix-sept
dit et à Lausanne le quinze Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri SonnardNanette Pasche

des témoins :

Jean PoutPegomy Ferni

L'officier de l'état civil :

A. Pout

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Concailles, Oron et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Concailles (Lucens) et Oron

Par arrêt du Tribunal Civil du
District de Vevey en date du 18 cent
1874 dont un extrait est déposé aux
archives, le mariage ci-contre a été
dissous par le divorce en vertu de
l'article 46 § 6 de la loi fédérale du
24 décembre 1874 sur l'état civil et le
mariage (le divorce est prononcé contre le mari)
En conséquence l'invitation du
Département de Justice et Police, le
25 Septembre 1874.

L'officier de l'état civil :

A. Pout

N^o 16.
Peytregnet et Heim

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Peytregnet Samuel Frédéric Louis**, chapelier,

de Mollendins domicilié à Lausanne

fil de Victor Louis François et de Susanne Tricy, sa femme,
 célibataire,

né à Lausanne le six Juillet mil huit cent quarante sept

et

2. **Heim Louise Caroline**, couturière,

de Oppens, domiciliée à Lausanne

fille de Auguste Philippe Heim et de Jeanne Louise Steiner, sa femme,

Célibataire.

née à Lausanne le vingt Octobre mil huit cent cinquante un.

Les publications ont eu lieu à Mollendins le 9 Janvier, à Oppens le 10 Janvier et
 à Lausanne le huit Janvier mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

S. Peytregnet
L. Heim

des témoins :

Moulin Jean Louis
Wehren Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mollendins et Oppens.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Mollendins,

à Oppens et à Lausanne

N^o 17
Kiener & Mellet

Aujourd'hui trois février _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Joseph Kiener, Conducteur des postes fédérales,

Lieu d'origine et de domicile :

de Riggisberg, Canton de Berne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Kiener _____ et de Anna Michel, _____

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

né à Guggisberg (Berne) le vingt-quatre Octobre mil huit cent trente-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jeanne Louise Mellet, sans profession _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres _____ domiciliée à Montpreveyres

Noms des parents :

fil de Jean Pierre François Mellet _____ et de Jeanne Marie Genette Mellet,

Etat civil :

célibataire, _____

Date de la naissance :

née à Montpreveyres _____ le trente-un Aout mil huit cent quarante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres et à Riggisberg le trois Janvier et
à Lausanne le quinze Janvier mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Kiener
Jeanne Louise Mellet

des témoins :

Jean Henri Mellet
H. Frey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Riggis-
berg, Montpreveyres et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Riggisberg et Montpreveyres

N^o 18
Locher & Moser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Février mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Henri Frédéric Locher, garçon de peine,
de Hasle, canton de Berne — domicilié à Sausanne,
fils de Anna Locher fille elle et de même Christian
célibataire,
né à Berne le trois Juillet mil huit cent quarante-quatre.

et

2. Marie Elisabeth Moser, cuisinière
de Biglen, canton de Berne — domiciliée à Sausanne,
fille de Susanne Moser fille elle et de même de David Samuel
célibataire,
née à Berne le quinze Octobre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Sausanne le dix-neuf & vingt-trois Décembre derniers, à
Biglen le dix-huit Janvier & à Hasle le vingt-un Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Friedrich Locher
Elisabeth Moser

des témoins :

Abraham Jean
Morlin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication de Hasle
de Biglen et de Sausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hasle & de Biglen

Registre des mariages A.

N° 19

Moret et Millet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui — quatre Février — mil huit cent

septante-six — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Moret François Alexis —, serrurier —

de Ollon — domicilié à Sausanne, —

fils de David François Moret et de Sophie Zumbrennen,

célibataire, —

né à Gryon — le six Février mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Millet Louise Anna —, cuisinière —

de Fresens par de St Aubin (Neuchâtel) domiciliée à Sausanne, —

fille de Josué Millet et de Susette née Brailard,

célibataire, —

née à St Aubin — le quatorze Novembre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Ollon & Sausanne le vingt-six Décembre dernier
puis à St Aubin le vingt Deux Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Alexis Moret

Anna Louise Millet

des témoins :

J. J. J. J. J. J.

E. Wettstein P. P. P.

L'officier de l'état civil :

E. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à St Aubin

à Ollon et à Sausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ollon et St Aubin

N° 20

Preti & Deluche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent
departement de _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Preti François _____ *tailleur*

de Bergomano (Novare, Italie) domicilié à Lausanne

fil de Bartolomé Preti _____ et de Marianne Dulio _____

célibataire _____

né à Bergomano _____ le vingt huit Septembre mil huit cent quarante huit

et

2. Deluche Louise Adèle _____ *ménagère*

de Carouge près Mézières _____ domiciliée à Lausanne

fille de Jean Louis Deluche _____ et de Charlotte Benoitte Paschoud,

célibataire _____

née à Lausanne _____ le seize février mil huit cent quarante neuf

Les publications ont eu lieu à Bergomano au Consulat d'Italie à Genève, à
Carouge et à Lausanne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'époux a donné son consentement et a déclaré ne
pas être lié, ne sachant rien.

Joissin Preti

Blasconi

L'officier de l'état civil :

Roussin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats des publications à Carouge et à Lausanne.

officiers de l'état civil de

Permis du Département de Justice et police portant que les

Carouge & Consulat d'Italie à

Certificats d'Italie et de Genève sont déposés dans ses
archives.

Genève

Registre des mariages A.

N° 21

Meylan et Duruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février _____ mil huit cent
septante - six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meylan Alfred Gustave, boulanger, _____
de Bottens et du Lieu _____ domicilié à Bottens, _____
fils de Jean François Gabriel Henri et de Marie Louise née Carrard,
célibataire _____
né à Bottens _____ le sept Juin mil huit cent quarante neuf.

et

2. Duruz Jeannette, cuisinière, _____
de Cronay _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Daniel Duruz _____ et de Catherine née Potteinst,
célibataire _____
née à Cronay _____ le Trente Janvier mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Bottens, au Lieu, à Cronay et à
Lausanne, le vingt deux Janvier _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gustave Meylan
Jeannette Duruz

des témoins :

Frenkel
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bottens, à
Cronay, au Lieu et à Lausanne
Autorisation de l'off. de l'état civil de Bottens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottens, du Lieu et de Cronay

N° 22

Schwyzzer & Heheli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui — dix février — mil huit cent

septante-six — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Schwyzzer Rodolph* — *menuisier* —de *Ycaste*, canton de *Berne*, — domicilié à *Sausanne*, —fils de *Nicolas Schwyzzer* — et de *Elisabeth Hohler*, sa femme, —*célibataire*, —né à *Bremgarten*, (*Berne*) — le *vingt Mai* mil huit cent *quarante-neuf* —

et

2. *Heheli Anna Marie* — *cuisinière*, —de *Utzendorf*, canton de *Berne*, — domiciliée à *Sausanne*, —fille de *Friedrich Heheli*, — et de *Madeline* née *Därzer*, sa femme, —*célibataire*, —née à *Utzendorf* (*Berne*) — le *vingt-un Mars* mil huit cent *cinquante* —Les publications ont eu lieu à *Ycaste*, à *Sausanne* le *quinze Janvier* et à *Utzendorf* le *dix jour* mil huit cent *septante-six* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rudolf Schwyzzer
Anna Heheli

des témoins :

Jean Pinabichler
Jean Schenk

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Ycaste,
Utzendorf et Sausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ycaste & Utzendorf

Registre des mariages A.

N° 23

Dècombar & Bovet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dècombar Jean Abram, vigneron,
de Lutry domicilié à Lausanne
fils de Jean Marc Dècombar et de Jeanne Marguerite Dècombar
divorcé de Françoise Marie dite Françoise Ruffer née Monod,
né à Savigny le vingt-six Janvier mil huit cent quatorze

et

2. Bovet Marie Joséphine, domestique,
de Promadens, Canton de Fribourg domiciliée à Lausanne
fille de Henri Bovet et de Madeleine née Pittet,
Célibataire
née à Montet le vingt-neuf avril mil huit cent vingt-trois.

Les publications ont eu lieu à Lutry à Lausanne le 29 Janvier et
à Promadens le vingt-sept Janvier mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Dècombar Promadens

L'Épouse a déclaré en présence des témoins ne
pouvoir écrire (signer) un mal de main le
lui empêchant.

des témoins :

Jean Ruffet

L'officier de l'état civil :

J. J. Tottier

Papiers présentés :

Acte de divorce de l'Époux

Certificats des publications à Lutry,

Promadens et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Promadens

N^o 24.
Girod et Böckel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Février mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Girod Jeani François Xavier, chéniste
de Romont domicilié à Lausanne
fils de Antoine Girod et de Mariette Jorney
célibataire
né à Romont le dix trois mil huit cent quarante huit

et

2. Böckel Marie Christiane, cuisinière
de Usingen (Prusse) domiciliée à Lausanne
fille de Frédéric Martin Böckel et de Catherine Madeleine Linker
célibataire
née à Wiesbaden le treize Janvier mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Romont, Usingen et Lausanne les treize
et quinze Janvier mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Girod Xavier
Marie Böckel

des témoins :

Claude Monney
Samuel Baud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Romont Usingen et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romont - Usingen

Registre des mariages A.

N° 25

Michaud & Füzeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Février mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Michaud Pierre François, *cardonnier*
de La Sarrax et de Bea — domicilié à Lausanne —
fils de Julie Marguerite Michaud et de fille elle-même de
Pierre François Michaud, *célibataire*
né à Bea — le sept Octobre mil huit cent quarante-six.

et

2. Füzeler Lina, *couturière*
de Gretzenbach (Soleure) — domiciliée à Lausanne —
fille de Henriette Füzeler, *et de* —
célibataire
née à Gretzenbach — le seize Aout mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à La Sarrax, à Bea, à Gretzenbach et à
Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Michaud
Lina Füzeler

des témoins :

Würgler Jean
Füzeler

L'officier de l'état civil :

Tomier

Papiers présentés :

Certificats des publications à
La Sarrax, à Bea, à Gretzenbach
et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Sarrax, Bea, Gretzenbach
et Lausanne

N° 26

Roulet et Keller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal Civil du District de Vevey en date du 3 Janvier 1880 quatre-vingt, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce, en vertu de l'article #6 §:§: A & B de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil & le mariage.

Inscrit sur l'invitation du Département de Justice & Police, le cinq février mil huit cent quatre-vingt.

Lausanne le 6 février 1880

L'Off. de l'Etat Civil.

D. Romin

Aujourd'hui vingt deux février _____ mil huit cent septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Roulet Adolphe, charpentier _____

de Missy _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Samuel Roulet _____ et de Marianne Susanne Salquin

veuf de Marie Louise née Savary _____

né à Payerne _____ le quatre octobre mil huit cent quarante-trois

et

2. Keller Elisabeth Grützel, cuisinière, _____

de Embrach (C^lon de Zurich) _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Ulrich Keller _____ et de Marianne Savary, sa femme,

célibataire _____

née à Payerne le dix huit août mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Missy-Grandcom et Embrach, les 5, 6 et 7 février mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Roulet
Elisabeth Keller

des témoins :

Martin Auguste
Pronkhauff

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Missy

Embrach et Lausanne _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Missy et Oberembrach _____

N^o 27
Souliez et Roger

Aujourd'hui vingt quatre février — mil huit cent
quarante dix — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Souliez Jean Edouard Gideon, Pasteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Uchaud Dpt du Gard, France, domicilié au Lieu,

Noms des parents :

fils de défunt Adrien Marie Souliez et de Marie Camille Bouden, sa veuve,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Uchaud le vingt six octobre mil huit cent quarante cinq,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Roger Nelly, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nanteuil les Meaux (France) domiciliée à Landanne

Noms des parents :

fille de Auguste Roger et de Marie Arthémise Brunet,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Nanteuil les Meaux le sept Juillet mil huit cent quarante cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Uchaud, à Nanteuil les Meaux au Lieu
et à Landanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. E. G. Souliez
Nelly Roger

des témoins :

H. Gardel instit
A. Gardel

L'officier de l'état civil :

S. Rossignol

Papiers présentés :

Certificats des publications à Uchaud, Nanteuil
au Lieu et à Landanne.
acte de décès du père de l'époux et consentement de la mère
consentement des parents de l'épouse
autorisation de l'off. de l'état civil du Lieu
Permis du Dpt de Justice et Police en date
du 16 février, attestant que les certificats des
publications d'au lieux d'origine des époux
et les consentements sont déposés dans ses
archives.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lieu & Consulat de
France

N° 28

Villard & Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Février mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Villard Marc Henri, maître de Gymnastique,
de Daillens, domicilié à Lausanne
fils de Jacques François Charles et de Jeanne Françoise née Chamet,
célibataire,
né à Lausanne le huit août mil huit cent trente

et

2. Vaney Julie Henriette,
de Cugy, domiciliée à Lausanne
fille de Jean Henri Vaney et de Judith née Besset, sa femme,
célibataire,
née à Cugy le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante trois,

Les publications ont eu lieu à Daillens, à Cugy et à Lausanne le cinq
février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Villard
Julie Vaney

des témoins :

H. Gardel.

A. Gardel
L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Daillens
Cugy et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Daillens et Cugy

Registre des mariages A.

N° 29

Gardel et Bager

Aujourd'hui vingt-quatre février _____ mil huit cent
deuxante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gardel Henri Samuel Instituteur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix _____ domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fils de Abraham Louis Gardel et de Catherine Pellet, sa femme,

Etat civil :

~~célibataire~~ veuf de Marie Henriette Emilie née Debançon, _____

Date de la naissance :

né à Prang-Motier _____ le dix-neuf Janvier mil huit cent trente-six.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bager Suzanne, Instituteuse _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Adelsboden, Canton de Thurgovie _____ domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

fille de Stephan Bager _____ et de Marguerite Bircher, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Fentigen (Berne) _____ le vingt-quatre avril mil huit cent trente-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, à Adelsboden et à Lausanne,
les 29 Janvier, 2 et 5 février 1876. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé un mot saje soit Célibataire

Signatures

des époux :

H. Gardel _____
S. Bager _____

des témoins :

Jules Desbrosses _____
Elio Mayore _____

L'officier de l'état civil :

Y. Romin _____

Papiers présentés :

Certificats des publications à St^e Croix
Adelsboden et Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St^e Croix et Adelsboden _____

N° 30.
Deshusses et Spiess

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Deshusses Jules Constantin, peintre
de Choulex (Canton de Genève) domicilié à Lausanne
fils de Laurent François Deshusses et de Mariette Mermillod,
célibataire,
né à Choulex le douze Octobre mil huit cent trente-sept

et

2. Spiess Johanna, femme de chambre,
de Stein (St Gall) domiciliée à Lausanne,
fille de Joseph Anton Spiess et de Anna Barbara Ackermann,
célibataire,
née à Gams (St Gall) le quatre Aout mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Choulex et Stein, les 5, 7 et
9 février mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Constantin Deshusses
Johanna Spiess.

des témoins :

Albert Victor
Elié Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Choulex
Stein et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Choulex et Stein

Registre des mariages A.

N° 31

Fischer et Braun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre février* mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Fischer Joseph*, fabricant de *Canis*,

de *Triengen Canton de Lucerne*, domicilié à *Lausanne*

fil de *Joseph Fischer* et de *Barbara Kaufmann*, sa femme
célibataire,

né à *Triengen* le *premier Décembre* mil huit cent *quarante deux*

et

2. *Braun Marie Louise*, journalière,

de *Vaihingen en Wurtemberg* domiciliée à *Lausanne*

fille de *Jean Wilhelm Braun* et de *Catherine Elisabeth Scheuffelen*,
célibataire

née à *Vaihingen* le *vingt-deux Novembre* mil huit cent *quarante un*

Les publications ont eu lieu à *Triengen, à Vaihingen et à Lausanne*
les *huit et quinze Janvier* mil huit cent *septante-six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Fischer
Marié Braun

des témoins :

Elie Mayor
Albert Victor

L'officier de l'état civil :

R. Romig
not

Papiers présentés :

certificats des publications à
Triengen, Vaihingen et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Triengen & Vaihingen

N^o 32
Ganniger & Buriquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé l'intelligence
 ci-dessus (5^e ligne) pour
 remplacer ceux rayés.

L'off. de l'Etat civil :

[Signature]
 non

Aujourd'hui vingt cinq février mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Ganniger** Benjamin François Louis, Charpentier,
 de Gessenay, Canton de Berne, domicilié à Lausanne
 fils de Abram Marc Louis Ganniger et de Marie Elisabeth Vagnières,
célibataire

né à Essert Pitié le douze Janvier mil huit cent cinquante six
 né à Bercher le quatorze mai mil huit cent trente sept
 et

2. **Buriquet** Louise Elise Jeanette, cuisinière,
 de Essert Pitié (Vaud) domiciliée à Lausanne
 fille de David Buriquet et de Jeanette Perrin
célibataire

née à Essert Pitié le douze Janvier mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Gessenay le 18 Janvier, à Essert-Pitié
(Belmont) le 18 Janvier et à Lausanne le 22 Janvier 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Ganniger
Elise Buriquet

des témoins :

Charles Boithou
Charles Roche

L'officier de l'état civil :

A. Ramin

Papiers présentés :

Certificat des publications à Gessenay
Essert-Pitié (Belmont) et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gessenay et Belmont / Yverdon

Registre des mariages A.

N° 33

Garnier et Rey

Aujourd'hui vingt-neuf février mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Garnier François Xavier, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Montriend (Haute Savoie) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Marie Garnier et de Claudine Vallon

Etat civil :

célibataire, né le trente octobre mil huit cent quarante-quatre

Date de la naissance :

né à Montriend le seize avril mil huit cent quarante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rey Victoire, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Montriend (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Claude Rey et de Jeanne Claudine Quittond,

Etat civil :

célibataire née le seize avril mil huit cent quarante-sept

Date de la naissance :

née à Montriend le trente octobre mil huit cent quarante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montriend et à Lausanne, dans

ce dernier lieu le douze février mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

approuvé dix huit mots rayés dans cet acte
le trente octobre mil huit cent quarante-quatre
Signatures

des époux :

Garnier Xavier
Rey Victoire

des témoins :

P. Pillon
P. P. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Montriend & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Consulat de France à Genève

autorisation de la mère de l'épouse et acte de décès de son père
actes de décès des père et mère, grand-père & grand-mère de l'époux
Déclaration de l'ambassade.

N^o 34.
Jennedenni et Fisian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal du District de Berne en date du 20 Septembre 1880 le mariage ci-contre a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre le mari.

Transcrit sur l'avis du Tribunal de Berne, le 6 Octobre 1880.

L'Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf février mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jenne soit Jenni Friedrich Gottlieb, coiffeur
de St Croix domicilié à Lausanne
fils de Friedrich Gottlieb Jenne et de Elisabeth Baesler,
célibataire,
né à Berne le onze avril mil huit cent cinquante-un

et

2. Fisian Rosine, domestique,
de Könitz (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Christian Fisian et de Maria Lehner, sa femme,
célibataire,
née à Könitz le cinq octobre mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à St Croix et à Lausanne le vingt-deux Janvier
et à Könitz le vingt-huit Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Friedrich Gottlieb Jenne
Rosine Fisian

des témoins :

Carin Emile
Portet J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
St Croix, Könitz & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
St Croix & Könitz

Registre des mariages A.

N° 35
Rat et Kuffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Rat Jean, Serrurier, de Chêne-Bougeries (Genève) domicilié à Lausanne, fils de Paul Rat et de Rosette Rosselet, sa femme célibataire, né à Chêne-Bougeries le cinq novembre mil huit cent quarante-huit

et

2. Kuffer Anna Maria, cuisinière, de Ins, Canton de Berne domiciliée à Lausanne, fille de Samuel Kuffer et de Elizabeth Blumke, sa femme célibataire, née à Ins le neuf août mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bougeries et Lausanne le vingt-neuf février et à Ins le sept février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Rat
Anna Maria Kuffer

des témoins :

Favrat Henri
J. Fästel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Chêne-Bougeries, Ins et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Chêne-Bougeries & Ins.

N^o 36
 Nicolet et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Février mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Nicolet Louis David François, agriculteur,
 de Lignerolles domicilié à Vallozbes,
 fils de Pierre Louis Nicolet et de Jeanne Judith Cloux,
 célibataire,
 né à Lignerolles le sept Juin mil huit cent quarante-cinq,

et

2. Grobet Rose Marguerite,
 de Vallozbes domiciliée à Vallozbes,
 fille de François Louis Grobet et de Rose Louise Marthey,
 célibataire,
 née à Vallozbes le quatre Octobre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Lignerolles et à Vallozbes, les trois
 février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David L. François Nicolet
 Rose Grobet

des témoins :

V. Wittlin
 Eug. Decksliis-Rochaf

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à
 Lignerolles et Vallozbes
 Autorisation de l'off. de l'état civil de
 Vallozbes.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Lignerolles et Vallozbes.

N° 37.
Weidmann & Freiburghaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Weidmann Gaspard, peintre

de Dielsdorf (Zurich) domicilié à Lausanne

fil de Gaspard Weidmann et de Catherine née Schmid,

célibataire

né à Dielsdorf le cinq Juin mil huit cent quarante-sept

et

2. Freiburghaus Elise, domestique

de Neuenegg (Berne) domiciliée à Lausanne

fille de Jean Frédéric Freiburghaus et de Anna Maria Brunnmann,

célibataire,

née à Wohlen (Berne) le dix Mai mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuenegg et Dielsdorf les 22, 23
et 29 Janvier mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gaspard Weidmann
Elise Freiburghaus

des témoins :

Jean Schenb.
Guillaume Thess.

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Dielsdorf
Neuenegg et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Dielsdorf et Neuenegg

N^o 38.
Kessi & Kunz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kessi Gottfried Bendicht, menuisier,
de Aegeren, C^{on} de Berne, domicilié à Lausanne,
fils de Jean Kessi et de Anna Barbara Kupfer,
célibataire
né à Aegeren le quatre avril mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Kunz Rosine, cuisinière,
de Esigen, C^{on} de Berne, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Kunz et de Barbara Rothembühler,
célibataire,
née à Esigen le quatre mars mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Aegeren-Bürglen, à Esigen-Küchberg et à Lausanne,
le douze février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottfried Kessi
Rosine Kunz

des témoins :

Jean Lehmann
Kaspar Weidmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Aegeren-Bürglen
à Esigen-Küchberg et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aegeren & Esigen

Registre des mariages A.

N^o 39.
Dagon et Dunand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Dagon Louis négociant, de Ormens domicilié à Lausanne, fils de Jean Daniel Dagon et de Jeanne Marie Picard, veuf de Louise Henriette Bolter, né à Ormens le trois avril mil huit cent quarante un.

et

2. Dunand Eugénie Marie Louise Françoise, de Lausanne domiciliée à Lausanne, fille de Abiam Louis Dunand et de Jeanne Marie Judith Court célibataire, née à Lausanne le vingt-quatre décembre mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à Ormens-Vecine le trois février et à Lausanne le cinq février mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Dagon
Eugénie Dunand

des témoins :

J. Desobry
La Desobry
L'officier de l'état civil.
J. Desobry

Papiers présentés :

Certificats des publications à Ormens-Vecine et à Lausanne
Acte de décès de la première femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Ormens

N^o 40.
Wettach & Dufflon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wettach Jean Edouard, maréchal,
de Reichenbach, Canton de Berne, domicilié à Lausanne
fils de Gottlieb Bernard Wettach et de Louise Weissmüller, sa femme,
Célibataire
né à Corgement le vingt-un Décembre mil huit cent cinquante m.

et

2. Dufflon Clémence, femme de chambre,
de Riez domiciliée à Lausanne
fille de Samuel Dufflon et de Jeanne Susanne Louise Jonjallaz,
Célibataire
née à Riez le quatorze Septembre mil huit cent cinquante m.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lausanne et Reichenbach, les 28, 29 et
30 Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wettach EdouardClémence Dufflon

des témoins :

Lavanachy Charles LouisSamuel Glaes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications de Reichenbach,
Cully, Riez et Lausanne.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deReichenbach & Cully

Registre des mariages A.

N° 41

Gay & Marullaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont
comparu :

1. Gay Placide, journalier _____
de St Jean d'Aulph (Haute Savoie) domicilié à Lausanne _____
fils de Guenin Gay _____ et de Mélanie Collot, défunte _____
célibataire _____
né à St Jean d'Aulph le vingt Mars mil huit cent quarante-huit _____

et

2. Marullaz Jeanne Marie, ménagère _____
de Mozzine (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne _____
fille de Pierre Joseph Marullaz et de Francoise Baud, sa veuve, _____
célibataire _____
née à Mozzine le dix février mil huit cent quarante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à St Jean d'Aulph, à Mozzine et à
Lausanne, le dix-neuf février mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gay Placide
Marullaz Jeanne

des témoins :

Charnavel
Baud François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lausanne
Permis du Dép. de Justice et Police portant que
les certificats de publication de St Jean d'Aulph et de
Mozzine sont déposés dans ses archives avec les
autorisations des parents des Epoux et la déclara-
tion du Consulat de France à Genève.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Consulat de France à Genève

N° 112
Court et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu:

1. **Court Edouard**, menuisier,
de l'Isle domicilié à Vevey
fils de Louis Court et de Pauline Susanne Louise Maquelin,
célibataire
né à Vevey le dix-sept Mars mil huit cent cinquante-un

et

2. **Pache Annette Louise Henriette**, repasseuse,
de Epalinges domiciliée à Lausanne
fille de Pierre Henri Louis Marc Pache et de Jeanne Julie Antoinette Poux,
célibataire
née à Lausanne le dix-neuf Mai mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à l'Isle et à Lausanne le 19 février, à Epalinges
le 18 et à Vevey le dix-sept février mil huit cent septante-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Court
Annette Pache

des témoins :

Martin Robert
Pombour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à l'Isle, Vevey,
Epalinges et Lausanne
Autorisation de l'officier de Vevey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

l'Isle, Vevey & Epalinges

Registre des mariages A.

N° 43

Barraud et Chêne
nié Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barraud Felix Eugène, gypsière,
de Villars-Biccardin et de l'abbaye de Rossenges domicilié à Lausanne
fils de Cléodore Louis Felix Barraud et de Philippine Burnet, sa femme,
célibataire

né à Lausanne le cinq février mil huit cent quarante-sept

et

2. Chêne nié Girardet Jeanne Euphrosine,
de Echandens et de Mex domiciliée à Lausanne
fille de François Louis Girardet et de Loïse Henriette née Rey
veuve de Jules Alexis Chêne

née à Pilly le vingt février mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Sullens le 17 février, à Lausanne, Boffens, Moudon
et Lenay le dix-neuf février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Barraud
Euphrosine Chêne

des témoins :

Auguste Martin
Louis Blanc

L'officier de l'état civil :

F. Romin

Papiers présentés :

certificats des publications à Villars-Biccardin
Rossenges, Echandens, Mex et Lausanne
acte de décès du 1^{er} mai de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Villars-Biccardin, Rossenges, Echandens
et Mex.

N° **HH****Kunziker & Kömter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Kunziker Samuel**, ouvrier
de Staffelbach (Argovie) domicilié à Lausanne
fils de Gaspard Kunziker et de Anna Schaffner,
célibataire
né à Staffelbach le quatorze février mil huit cent quarante un
et

2. **Kömter Elisabeth**, domestique
de Staffelbach, Canton d'Argovie domiciliée à Lausanne
fille de Elisabeth Kömter et de _____
célibataire
née à Staffelbach le huit août mil huit cent trente deux.

Les publications ont eu lieu à Staffelbach et à Lausanne, le vingt-neuf
Janvier mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Kunziker
Elisa Kömter

des témoins :

Willand Nijel
Jüsto Nijel

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Staffelbach
et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Staffelbach

N° 45

Grivel et Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grivel François Alexis, coiffeur,
de Morges et St-Livres domicilié à Lausanne
fils de Jean François Grivel et de Jeanne Françoise Alexandrine
Mermoud,
célibataire

né à Morges le vingt-six Février mil huit cent quarante-neuf
et

2. Bernard Charlotte Louise Jenny, coiffeuse
de Cossonay domiciliée à Lausanne
fille de Jean Louis Bernard et de Berniette Chatelan,

célibataire, née à Lausanne, le vingt-sept Octobre mil huit cent quarante-sept
née à Morges Lausanne le vingt-six Février mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Morges, Aubonne, Cossonay et Lausanne, le
deux Février mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé la radiation d'une ligne. originaire

Signatures

des époux :

Alexis Grivel
Charlotte Bernard

des témoins :

H. Mercier-Paul
J. Bernard
de l'état
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Morges
Aubonne, St-Livres, Cossonay et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Morges, St-Livres et Cossonay

N° 46
Jutzet & Gutmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le
3 novembre 1887 déclaré
exécution le 23 janvier 1888
le Tribunal Civil du
District de Lausanne a
dissous par le divorce le
mariage inscrit ci-contre

Le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de
l'article 46 litt d. de la loi
fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne, le 27 Janv. 1888

L'Officier de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui neu^z Mars _____ mil huit cent

septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jutzet Jean Francois Robert, couvreur,
de St Sylvestre, Canton de Fribourg domicilié à Lausanne,
fils de Martin Jutzet _____ et de Marie Anne Ding, sa femme,
veuf de Aimée Marie Duraux _____
né à Fribourg _____ le six Juin mil huit cent quarante-trois.

et

2. Gutmann Caroline, cuisinière,
de Vinelz, Canton de Berne, _____ domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Gutmann _____ et de Maria Seidli, sa femme,
célibataire _____
née à Ins _____ le vingt-huit Décembre mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à St Sylvestre le vingt-sept Janvier, à Vinelz et à
Lausanne le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jutzet Francois Robert

Caroline Gutmann

des témoins :

Francois Moret

Jean Stokli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats des publications à St Sylvestre,

à Vinelz et à Lausanne

acte de décès de la première femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Sylvestre & Vinelz

N^o 47
Pache et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pache Paul moïse, charretier
de Epalinges domicilié à Epalinges
fils de Jean Abram Pache et de Jeanne Susanne Blanc, sa femme,
célibataire
né à Epalinges le vingt-trois Avril mil huit cent cinquante-deux

et

2. Chapuis Tiphosine, tailleuse,
de Epalinges domiciliée à Epalinges,
fille de défunt Pierre Etienne Chapuis et de Jeanne Susanne Rithner, sa femme,
célibataire
née à Epalinges le dix Février mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Epalinges le cinq Février mil huit cent
septante-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Moïse Pache
Tiphosine Chapuis

des témoins :

Octave Matthey
Alexis Gey

L'officier de l'état civil :

A. Roming

Papiers présentés :

certificat de publication d'Epalinges
Autorisation de l'off. de l'Etat civil
d'Epalinges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges

n° 113
Genayne et Guidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Genayne Louis Charles agriculteur,
de Chateau-d'Oex domicilié à Lussy-sur-Morges,
fils de Moïse David Genayne et de Louise Suzanne née Bernand,
célibataire,

né à La Chaux le quatorze Novembre mil huit cent vingt-sept
et

2. Guidoux Renzielle cuisinière,
de Cronay domiciliée à Lausanne
fille de David Samuel Guidoux et de Jeanne Marie née Bernand,
célibataire,

née à Cronay le huit août mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chateau-d'Oex et Lussy le huit
février et à Cronay le neuf février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Genayne
Renzielle Guidoux

des témoins :

Octave Matthey
Mois Gu

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Chateau-
d'Oex, Lussy, Cronay et Lausanne,
Autorisation de l'off. de l'Etat civil de Lussy-
Villars sous-Yens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chateau-d'Oex, Lussy-Morges et
Cronay

Registre des mariages A.

N^o 49
Rieben & Amandruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rieben Marc Adrien, agriculteur,
de La Lenk, Canton de Beune, domicilié à Lausanne
fils de Gaspard Rieben et de Louise mariame Mudy
veuf de Rosine Porchet
né au Mont le quinze Juillet mil huit cent quarante-six.

et

2. Amandruz Marie Rose, cuisinière,
de Mont sur Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Abram Louis Amandruz et de Marie Barbaz sa femme,
célibataire
née au Mont le quinze Janvier mil huit cent seente-six.

Les publications ont eu lieu à La Lenk, à Romanet et à Lausanne le
sing Févier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Marc Rieben
Rose Marie Amandruz

des témoins :

Alexandre Henry
Trenblay

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

certificats des publications à La Lenk
au Mont Romanet et à Lausanne
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Lenk et de Romanet

N° 50.

Ellenberger & Vuerchoz
née Chabot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ellenberger Christian, Cissand,
de Ruderswyl, Canton de Berne) domicilié à Lausanne
fils de Christian Ellenberger et de Elisabeth Schuybach,
veuf de Elisabeth née Schütz
né à Ruderswyl le dix-neuf avril mil huit cent dix huit.

et

2. Vuerchoz née Chabot, Marie Françoise Dorothee,
de Bussigny domiciliée à Lausanne
fille de François Louis Chabot et de Elisabeth Julie Esther Louise Appeliger,
veuve de Jules François Vuerchoz
née à Morges le quatorze Décembre mil huit cent vingt huit.

Les publications ont eu lieu à Bussigny le onze à Ruderswyl et Lausanne
le douze Février mil huit cent soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot Elisabeth rayé ci dessus.

Signatures

des époux :

C. Ellenberger,
Dorothee Vuerchoz

des témoins :

M. Léon Brünner
Samson Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Ruderswyl
Bussigny et Lausanne
Actes de décès des premiers conjoints.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ruderswyl et Bussigny

N° 51

Ruegsegger & Oulevay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ruegsegger Christian, jardinier,
de Langnau, Cl^{ou} de Berne, domicilié à Remens,
fils de Jean Ruegsegger et de Elisabeth née Geiber, sa femme
célibataire,
né à Rotbembach (Berne) le vingt-deux Octobre mil huit cent quarante-huit

et

2. Oulevay Rosine Eugénie Lydie, fille de Chambre,
de Bavois domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Gabriel Oulevay et de Jeannette née Naibel, sa femme,
célibataire,
née à Bavois le neuf Janvier mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Langnau, à Bavois, à Remens et à
Lausanne, le premier Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chr. Ruegsegger
Rosine Eugénie Lydie Oulevay

des témoins :

Jⁿ Louis Brunner
Samson Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Langnau
Remens, Bavois et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Langnau, Remens et Bavois

N° 52
Collet & Lolloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Collet Francois Xavier tailleur de pierres,
de Monthiond (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,
fils de Claude Joseph Collet et de Jeanne Marie Muffat,
célibataire,
né à Monthiond le vingt février mil huit cent quarante-trois

et

2. Lolloz Monique Constance cuisinière,
de Vacheresse (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne,
fille de Marie Francois Lolloz et de Geneviève Gayard,
célibataire,
née à Vacheresse le vingt-cinq février mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Monthiond, à Vacheresse et à Lausanne,
dans ce dernier lieu le dix-neuf février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Collet
Lolloz

des témoins :

Agence
Joseph Fournier

L'officier de l'état civil :

S. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lausanne
actes de décès des parents des Epoux
Permis du Département de Justice et Police
du 15 Mars 1876 constatant que les certificats
des publications à Monthiond & Vacheresse
sont déposés dans ses archives avec la
déclaration du Consulat de France, à Genève.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Consulat de France à Genève

Registre des mariages A.

N^o 53
Pitkon et Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pitkon François Louis, agriculteur, _____
de Oppens, _____ domicilié à Oppens, _____
fils de Jean Louis Pitkon _____ et de Jeanne Louise née Bezençon,
veuf de Susanne Lydie Pélard, _____
né à Oppens _____ le onze Décembre mil huit cent vingt-neuf.

et

2. Piquet Lisette Julie, domestique, _____
du Chenit _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Philippe Louis Piquet _____ et de Marie Françoise Staline Duveiller
célibataire _____
née à Gollion _____ le six Septembre mil huit cent cinquante-trois

Les publications ont eu lieu à Oppens et au Chenit le seize février, à Lausanne
et au Sentier le dix-neuf février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Louis Pitkon
Julie Piquet

des témoins :

J. Garagnon Pr
Frenklage J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats des publications à Oppens au
Sentier au Chenit et à Lausanne
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
autorisation de l'offi de l'état civil de
Oppens - Usins.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué aux officiers de l'état civil
d'Oppens et du Chenit.

N^o 54
Nicole et Holzschetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Nicole Charles Frédéric, commis de magasin
de Lieu _____ domicilié à Lausanne
fils de François Louis Nicole et de Jeanne Susanne Etienne Charles
célibataire
né à Corcelles _____ le seize Juin mil huit cent cinquante six.

et

2. Holzschetter Catherine
de Jestetten (Bade) _____ domiciliée à Lausanne
fille de Fintan Holzschetter et de Barbara née Meier
célibataire
née à Jestetten _____ le quatre Mars mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu au Lieu de trois Février, à Lausanne le cinq et
à Jestetten le 26 février mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Nicole
Catherine Holzschetter.

des témoins :

J. Garagnon
Pronklouy J.

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Jestetten
au Lieu - à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué aux offices de l'état civil
du Lieu et de Jestetten.

Registre des mariages A.

N° 55

Wenger et Krajenbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wenger Frédéric, cocher, _____

de Hünen, Canton de Berne _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Frédéric Wenger _____ et de Madeline Steinmann, _____

célibataire _____

né à Amsoldingen _____ le cinq Décembre mil huit cent quarante huit _____

et

2. Krajenbühl Elisabeth, cuisinière, _____

de Wyl, Canton de Berne _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Jean Krajenbühl _____ et de Marie Madeline Fumbach, _____

célibataire, _____

née à Morat (Piché) _____ le vingt-trois Septembre mil huit cent quarante huit _____

Les publications ont eu lieu à Hünen-amsoldingen le 14, à Wyl et à Lausanne
le douze février mil huit cent septante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Wenger Frédéric
Krajenbühl Elise.

des témoins :

David Corbaz
Samuel Gaus.

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Amsol-
dingen, Wyl et Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué aux officiers de l'état civil de
Roofen et Wyl. _____

N° 56.

Cavin Jéli et
Blanc Marie Elise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cavin Jéli, boulanger
de Vulliens domicilié à Mézières,
fils de Jean Henri Cavin et de Louise Rose née Baillaud,
célibataire
né à Serrans le huit Octobre mil huit cent cinquante.

et

2. Blanc Marie Elise, cuisinière,
de Belmont sur Pully domiciliée à Lausanne,
fille de Marc Louis Blanc et de Jeanne Susanne Louise née Zwahlen,
célibataire
née au Mont sur Lausanne vingt-sept Novembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Vulliens-Mézières, Lausanne et Pully, les
doux et treize Jours mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jéli Cavin
Elise Blanc

des témoins :

Eugène Rodt
Pren. Longin

L'officier de l'état civil :

S. P. Romin

Papiers présentés :

certificats des publications à Vulliens-Mézières
à Belmont Pully et à Lausanne
autorisation de l'off. de l'état civil de Mézières

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué aux off. de l'état civil de Mézières
Vulliens-dien et Belmont Pully

N^o 57
Pamblanc et Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pamblanc Louis Daniel, conducteur postal,

de Lausanne domicilié à Lausanne

fil de Moïse Frédéric Charles Antoine et de Suzanne Moïse Derrivière,

veuf de Marie née Assenmet

né à Lausanne le dix Juin mil huit cent trante

et

2. Rieben Jenny, tailleuse

de Epalinges domiciliée à Lausanne

filie de Jean François Rieben et de Suzanne Françoise née Pache

célibataire

née à Epalinges le vingt-cinq Octobre mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Epalinges le douze février
mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Pamblanc
J. Rieben

des témoins :

J. Gagnon
P. Schlegel

L'officier de l'état civil :

A. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Epalinges
et Lausanne, et acte de décès de la
1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué à l'off. de l'état civil d'Epalinges

N^o 58
 Liard et Abelé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Liard Péli, *tailleur corroyeur*
 de Villars Mendraz domicilié à Pully (Château sec)
 fils de Pierre David Liard et de Susanne Madelaine Monachon,
 célibataire
 né à Villars-Mendraz le quatorze novembre mil huit cent cinquante-un.

et

2. Abelé Fanny Jenny, *cuisinière*
 de Belmont sur Pully domiciliée à Lausanne
 fille de Marc Frédéric Salomon et de Barbara née Wäter,
 célibataire
 née à Belmont le six février mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Pully-Belmont le vingt-trois février à Villars-Mendraz
 (S^t Céciles) et Lausanne le vingt-six février mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Péli Liard
Jenny Abelé

des témoins :

D. P. Pomblier
H. Jacquemot

L'officier de l'état civil :

R. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Villars Mendraz.
 (S^t Céciles) à Pully-Belmont et à Lausanne
 Autorisation de l'off^r de l'état civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Communiqué aux off^r de l'état civil de
 Villars-Mendraz & Pully-Belmont

Registre des mariages A.

N° 59
Senften et Gehrig

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Senften aimé dit Emile, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Adelboden (Berne) domicilié à Lansanne

Noms des parents :

fils de Stéphan Senften et de Barbara Jenni, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Renan (Berne) le vingt-un février mil huit cent cinquante-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gehrig Verena, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ammerswyl Canton d'Argovie domiciliée à Lansanne

Noms des parents :

fille de Jacob Gehrig et de Verena Rychnoz, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ammerswyl le vingt-cinq Décembre mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Adelboden, Ammerswyl et Lansanne, les 16, 17 & 19 février mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Senften Emile
Verena Gehrig

des témoins :

Robert Maron
Paul Houff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats des publications de
Adelboden, Ammerswyl

Communiqué aux officiers de l'état civil de
de Adelboden & Ammerswyl

N^o 60.
Baro et Jäger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baro Joseph, charron,
de Radolpzell (Baden) domicilié à Lausanne, au faubourg,
fils de Francisca Baro, et de _____
célibataire
né à Radolpzell le treize Mars mil huit cent cinquante trois.

et

2. Jäger Anna Marie Caroline, femme de chambre,
de Berne domiciliée à Lausanne,
fille de friderich Jäger et de Caroline Muller, sa femme,
célibataire
née à Berne le sept Juillet mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Radolpzell, à Lausanne, à Berne et
à Fribourg.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Baro
Caroline Jäger

des témoins :

Othmar Frey
Proudhon

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Fribourg et Lausanne
Permis du Département de Justice et Police portant
que les certificats des publications à Radolpzell et à
Berne sont déposés dans ses archives avec la
Déclaration du Consulat allemand à Genève.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Berne et Radolpzell

N° 61

Grand et Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé les mots euyés ci
contre :1^o Pour l'époux, Radolphezel
(Baden, av^t à Fribourg, Francis
ca Baro" remplacés par
Vevey et Ecotteaux et Daniel
Marc Antoine.approuvé aussi la radiation de
la date de la naissance2^o Pour l'épouse remplacer
les mots euyés par
Vincent Marie Louise Jenny
Tailleuse.L'off^r de l'état civil :

O. Romier

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grand Marc Francois, chaudronnier
de Radolphezel (Baden) domicilié à Lausanne, av^t à Fribourg
Vevey et d'Ecotteaux
fils de Jeanne Baro et de Anne Marie Ducimetière alias Manod
Daniel Marc Antoine
célibataire, né à Vevey le treize Janvier mil huit cent cinquante-deux
né à Radolphezel le treize Mars mil huit cent quarante-trois.

2. Vincent Marie Louise Jenny, Tailleuse
Jaget Anna Marie Caroline, femme de chambre
de Beine Chatelard domiciliée à Lausanne
fille de Louis Daniel Vincent défunt et de Louise Susanne Bruny
célibataire
née à Lausanne le treize Mars mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Ecotteaux-Paléziens, à Montreux
Chatelard et à Lausanne le quatre février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Grand
Marc Vincent

des témoins :

Radolphe Puvion

L'officier de l'état civil :

O. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications à VeveyEcotteaux Chatelard et LausanneAutorisation de la mère de l'épouse et acte de
décès du père.Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deVevey, Ecotteaux et Montreux

N° 62.

Clerc et Reybaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Trois Mars mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Clerc Marc François, domestique,
de Bavois domicilié à La Nozier sur Pully
fils de Jean Henri Clerc et de Jeanne Louise Françoise Devantay
célibataire
né à Lavigny le onze Mars mil huit cent quarante quatre

et

2. Reybaz Honorine, domestique,
de Montprevezes domiciliée à La Nozier sur Pully
fille de Jean Louis Reybaz et de Jeanne Susanne Rod,
célibataire
née à Repraz le neuf Mars mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Pully, à Bavois et à Montprevezes les cinq,
six et treize février mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc François Clerc
Honorine Reybaz

des témoins :

Algrandchamp
M. Martin

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bavois, Montprevezes et Pully.
Autorisation de l'off. de l'état civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bavois, Montprevezes et
Pully

Registre des mariages A.

N^o 63Bühler & Vallon
née Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bühler Frédéric, charronnier
de Aeschi Canton de Berne domicilié à Lausanne
fils de Daniel Bühler et de Anna née Eggen,
veuf de Marie Steffen
né à Büzingen (Berne) le vingt-trois mil huit cent quarante-deux.

et

2. Vallon née Blanc, Marie Cécile, boucheuse
de Mollondins domiciliée à Lausanne, av. à Pully
fille de Jean Louis Blanc et de Jeanne Louise Cordey
veuve de Abraham Louis Vallon
née à Chexbres le trois Mai mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aeschi, Pully et Mollondins les
quatre et six Mars mil huit cent quarante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Bühler
Cécile Vallon

des témoins :

F. Chambers
A. Grandchamp

L'officier de l'état civil :

F. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Aeschi, Lausanne
Mollondins et Pully
Actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aeschi et Mollondins
Pully

N° 64
Joly & Wagnières

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Joly Emile maître Maçon
de Bercher domicilié à Bercher
fils de Jean David Joly et de Marie Louise Desmoules
célibataire
né à Bercher le deux cent mil huit cent quarante-quatre
et.

2. Wagnières Sylvie cuisinière
de Ruyres domiciliée à Lausanne
fille de Jacques Daniel Wagnières et de Marie Rosine née Jannin
célibataire
née à Ruyres le vingt-deux avril mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Bercher, Ruyres et Lausanne les dix huit et
dix neuf février mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Joly
Sylvie Wagnières

des témoins :

Algrandchamp
A^r Martin

L'officier de l'état civil :

A. Robin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bercher, foyers à
S^r Cierges et Lausanne

Antisaisonniers de l'off. de l'état civil de Bercher
S^r Cierges

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bercher & Ruyres

Registre des mariages A.

N° 65.
Reybaz et Cherpillod

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Reybaz Daniel Aloïs, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres domicilié à Montpreveyres,

Noms des parents :

fil de Jean Louis Reybaz et de Jeanne Gilliard,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Montpreveyres le dix Septembre mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cherpillod Lucie, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domiciliée à Montpreveyres,

Noms des parents :

fille de Jean Cherpillod et de Jeanne Madelaine Rod,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Vucherens le cinq Novembre mil huit cent cinquante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres et à Vucherens les un et trois Mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aloïs Reybaz
Lucie Cherpillod

des témoins :

Henri St. Roch
Mphorse Bobillier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat des publications à Montpreveyres
et à Vucherens.
autorisation de l'off. de l'état civil de Montpreveyres

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Montpreveyres & Moudon

n° 66.
Vaney et Savoy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vaney Jean Louis Caliste *marchand*,
de Reverenlaz (Vienne Valais) domicilié à Lausanne
fils de Hyacinthe Vaney et de Marie Joseph Maricoux,
célibataire
né à Reverenlaz le dix Décembre mil huit cent cinquante huit

et

2. Savoy Marie Joséphine *ciensinière*,
de Attalens (Fribourg) domiciliée à Lausanne
fille de Claude Savoy et de Marie Catherine Genoud,
célibataire
née à Attalens le dix-sept Juin mil huit cent cinquante quatre,

Les publications ont eu lieu à Attalens à Reverenlaz-Vouvey et à Lausanne
les 14, 16 et 19 février mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Vaney
M. Savoy

des témoins :

Blanc Charles
Blanc Georges

L'officier de l'état civil :

A. Roman

Papiers présentés :

Certificats de publications de
Reverenlaz, Attalens et Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Reverenlaz & Attalens.

Registre des mariages A.

N° 67
Dentan et Melley

Aujourd'hui vingt huit Mars mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dentan Paul, médecin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domicilié à Lutry

Noms des parents :

fils de Isaac Auguste Dentan et de Jeanne Susanne Adèle Souky
Mégroz

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Lutry le deux Mai mil huit cent quarante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Melley Berthe Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballaigues et de Rougemont domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jules David Melley, défunt et de Susanne Melanie Rochat,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le douze Septembre mil huit cent cinquante un

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Lutry, Ballaigues et Lausanne les 9, 10 et 11 Mars mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Corbarz
Caroline Schertlin

des témoins :

J. Garagnon
M. J. J. J.

voir à folio 68 pour signatures.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lutry, Rougemont, Ballaigues et Lausanne
autorisation de l'officier de l'état civil de Lutry

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Lutry, Ballaigues
& Rougemont

n° 68.

Cotbaz & Schettlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cotbaz Jean Henri agriculteur
de Mont sur Lausanne domicilié à Nyon,
fils de Jean Louis Cotbaz et de Jeanne Marie Julie Meylan
célibataire
né au Mont le deux Août mil huit cent trente huit

et

2. Schettlin Caroline Dorothee, cuisinière
de Freudenstadt en Wurtemberg domiciliée à Nyon,
fille de Georges Schettlin et de Agnès Marie Hornberger,
célibataire
née à Freudenstadt le vingt trois Janvier mil huit cent cinquante,

Les publications ont eu lieu à Romanel-Mont, à Freudenstadt et à
Nyon, les vingt cinq et vingt six février mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. P. Cotbaz
Berthe Melley

des témoins :

Jean Jaquez
Frenkelberg Jr

L'officier de l'état civil :

O. Rommel

Voir à fol: 67 pour signatures.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Nyon, à
Romanel-Mont et à Freudenstadt.
Autorisation de l'off: de l'état civil de Nyon.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel-Mont Nyon & Freuden-
stadt

N^o 69
Fatio et Larpin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui leventé mardi mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fatio Jules Ami Rodolphe, typographe
de Orbe domicilié à Lausanne
fils de Marc Stanislas Fatio et de Suzanne Charlotte Augustine Dubiez
célibataire

né à Lausanne le quatorze février mil huit cent cinquante cinq
et

2. Larpin Marie Louise, centricière
de Féchy domiciliée à Lausanne
fille de Jean Henri Larpin et de Jenny Louise Henriette Corbar
célibataire

née à Lausanne le dix mars mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Orbe, à Féchy-Aubonne et à Lausanne, le
huit Janvier mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Fatio
Marie Larpin

des témoins :

L. Henry
Charles Roche

L'officier de l'état civil :

O. Roux

Papiers présentés :

certificats des publications à Orbe
Aubonne-Féchy et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Orbe & Aubonne-Féchy

no 70
Burnens et Mottier
née Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
soixante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Burnens Jean Louis employé de Commerce,
de Oulens domicilié à Lausanne
fils de Jean Charles Burnens et de Marianne dite Lisette Fontanaux
célibataire
né à Oulens le vingt Avril mil huit cent quarante-deux.

et

2. Mottier née Chavan Henriette Louise, couturière,
de Chateau-d'Oex domiciliée à Lausanne
fille de Jean Atamm Chavan et de Jeanne Louise Grand,
veuve de François David Ernest Mottier,
née à Lausanne le cinq février mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens-Oulens et Chateau-
d'Oex les vingt et vingt-trois Mars mil huit cent soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Burnens
L. Mottier

des témoins :

Ch. Lénichaux
Louis Dubois

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Oulens, Cha-
teau-d'Oex et Lausanne
acte de décès du 1^{er} Mari de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oulens & Chateau-d'Oex

N^o 71

Rubin et Vittet

Aujourd'hui vingt Mars mil huit centseptante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rubin François, tenancier

Lieu d'origine et de domicile :

de Reichenbach, C^{on} de Berne domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jeanne Françoise Rubin et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Cirrive le vingt-sept février mil huit cent cinquante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vittet Fanny, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Dailly domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Charles Louis Pirtet et de Loïse Pierrette Müller

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pully le quatrième Octobre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, à Lausanne, à Dailly, les
24, 25 et 26 février mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Rubin
Fanny Vittet

des témoins :

Louis Buchonnet
Henri Wegmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats des publications à Reichenbach
Dailly et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Reichenbach et Dailly

N° 72
Charbonney & Genier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Charbonney Nicolas Alexandre, garçon de magasin,
de Lucens domicilié à Lansanne
fils de Pierre Simion Charbonney et de Jeanette née Jacquet, sa femme
célibataire
né à Lucens le dix-sept Septembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Genier Lina, cuisinière,
de Chierrens domiciliée à Lansanne
fille de Jean Louis Genier et de Suzanne ^{Henriette née Pensaire} née Jacquet, sa femme,
célibataire
née à Chierrens le vingt-cinq Janvier mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lucens, Chierrens et Lansanne, les deux et
quatre Mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charbonney et Alexandre
Lina Genier

des témoins :

Victor Briaud
Emile Hächler

approuvé la radiation de deux mots,
remplacés par "Henriette née Pensaire"
D. Rossier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lucens, Chierrens
et Lansanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lucens & St Cierges-Chierrens

N^o 73
Maillard & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vendredi Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Maillard Louis Jean, manœuvre
de Chesalles près Oron et de Dullit domicilié à Lausanne
fils de Daniel Frédéric Maillard et de Jeanette Sophie née Dupuis,
célibataire
né à Lausanne le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-quatre
et

2. Martin Amélie, repasseuse
de Chateau-d'Oex domiciliée à Lausanne
fille de Jules Louis Martin et de Marie Françoise Marsens,
célibataire
née à Lausanne le douze Septembre mil huit cent cinquante
-sept.

Les publications ont eu lieu à Chesalles Oron, à Chateau-d'Oex, à Lausanne
et à Dullit-Gilly les 23, 25 et 26 Jévrier mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maillard Louis Jean
Amélie Martin

des témoins :

Arnth Jules Marc
Pollet John Jean

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Cert. des publications à Chesalles, à Chateau-d'Oex,
à Dullit et à Lausanne
autorisation du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron, Dullit & Chateau-d'Oex

n° 7H
Schneider et Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schneider Emile Auguste, Vikier

de Bâle-Ville domicilié à Lausanne

fil de Jacob Friedrich et de Anna Jenni

célibataire

né à Bâle-Ville le neuf Mars mil huit cent quarante-huit

et

2. Simon Charlotte Henriette, cuisinière

de Puidoux domiciliée à Lausanne

filie de Auguste Jean et de Marie Louise Regamey

célibataire

née à Lausanne le douze Mai mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Bâle, à Lausanne et Puidoux, les vingt
sept et vingt-neuf Juillet mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Schneider

Henriette Simon

des témoins :

J. Bidouzes

Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bâle Puidoux

et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bâle & Chexbres

N^o 75

Haussener & Haussener

Aujourd'hui vingt Mars mil huit centseptante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Haussener Jean Louis, teinturier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Allaman domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean Jacques Haussener et de Marie Antoinette Françoise Ducrot,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Buchillon le trois Célébre mil huit cent cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Haussener Beniette Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Allaman domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean François Louis Haussener et de Jeanne Gabrielle Cuendet née Corday,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Rolle le vingt Juillet mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Allaman-Rolle et à Lausanne, les dix et onze Mars mil huit cent soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Haussener
Louise Haussener

des témoins :

Benjamin François Rochat
Théophile J. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Allaman
et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Allaman

N^o 76.
Caillot & Schenck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Caillot Adam Louis horticulteur,de Maracou domicilié à Lausannefils de Jean Frédéric Caillot et de Subanne née Cavin,

célibataire,

né à Ecotchaux le premier Janvier mil huit cent cinquante-trois

et

2. Schenck Louise, femme de chambrede Signau (Berne) domiciliée à Lausannefille de Jean Schenck et de Marie née Buri,

célibataire,

née à Bullet le dix-neuf Novembre mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Maracou, Signau et Lausanne, les deux
et quatre Mars mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Caillot
Louise Schenck

des témoins :

Frouloup Jr
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

A. Pison

Papiers présentés :

Certificats des publications à Maracou
à Signau et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palézieux & Signau

N^o 77
Blanc et Blanc

Aujourd'hui vingt-un Mars mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Blanc Pierre François Abram, vigneron
de Belmont domicilié à la Grangette ci-devant Paudex,
fils de Jean François Blanc et de Jeanne Louise Susanne Macquena
veuf de Louise Blanc née Lavanchy
né à Belmont le cinq Janvier mil huit cent vingt-cinq

et

2. Blanc Pauline Françoise,
de Belmont domiciliée à Belmont
fille de Daniel Blanc et de Marie Françoise Elisabeth Bignon,
veuve de Gabriel Louis Daniel Blanc,
née à Belmont le trois Juin mil huit cent vingt-trois.

Les publications ont eu lieu à Pully Belmont le dix-neuf Mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Blanc
Pauline Françoise

des témoins :

Favrat Huissier
Blanc Louis Regneray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication de Pully-Belmont
actes de décès des premiers conjoints
autorisation de l'off. de l'état civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Pully

no 78.
Pahud & Chauvy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pahud Alfred, greffier substitut,

de Ugens domicilié à Lausanne

fil de Charles Pahud, et de Eugénie née Olivier,

célibataire,

né à Revaux le dix-huit mai mil huit cent cinquante deux,

et

2. Chauvy Henriette Louise Rose, modiste

de Ugens domiciliée à Lausanne

fille de François Louis Henri et de Marie Marguerite Ognet,

célibataire

née à Lausanne le neuf mars mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Ugens - St Cierges, à Villars-s/Ugens et à Lausanne, le
vingt-six février mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Pahud
L. Chauvy

des témoins :

J. Wollenberg
M. Feltz

L'officier de l'état civil :

O. Romig

Papiers présentés :

Cert. de publication de Ugens, Ugens
et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Cierges & Villars s/Ugens

Registre des mariages A.

N° 79
Regamey & Michel

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Regamey Charles John Eugène François, serrurier
de Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Jean Henri Regamey et de Eugénie Marianne née Ansermier
célibataire
né à Lausanne le cinq mai mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Michel Anne Julie, tailleur,
de La Cour de Peilz domiciliée à Lausanne
fille de Jean Gabriel Michel et de Pauline Barret
célibataire
née au Crenet (France) le neuf juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à La Cour de Peilz les quatre et
douze mai mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Charles Regamey
Anne Michel

des témoins :
Louis Cuvry
Henri Barret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications dans les lieux
d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Cour de Peilz

N° 80

Bonnet et Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

6-87
 Aujourd'hui six Avril _____ mil huit cent
 septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Bonnet Charles Samuel, jardinier
 de Renens _____ domicilié à Lausanne _____
 fils de Jean Henri Charles Louis _____ et de Jeanne Marie née Corbaz,
 veuf de Antoinette Marie Fouchard, _____
 né à Lausanne _____ le premier Mars mil huit cent vingt-cinq

et

2. Moulin Henriette Marie Louise, lingère
 de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____
 fille de Jean Marc Moulin _____ et de Jeanne Susanne Vuatchez
 célibataire _____
 née à Lausanne _____ le onze Décembre mil huit cent trente-sept

Les publications ont eu lieu à Renens et à Lausanne, les quatorze et quinze
 Janvier mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Bonnet
 Marie Moulin

des témoins :

Favrat Henriette
 Louis Reymond

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Cert: des publications à Renens et
 Lausanne _____
 acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Remanel _____

Registre des mariages A.

N° 81

Dufaux et Dussin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dufaux David Jules Emile Louis, Employé au Chemin de fer
de Chatelard, Noville et Remmaz domicilié à Bex
fils de Jean Pierre David Benjamin et de Marie Madeleine, née Kammacher,
célibataire
né à Noville le deux Mai mil huit cent cinquante.

et

2. Dussin Marguerite Jenny,
de St Barthélemy domiciliée à Lausanne
fille de Jean Abram Dussin et de Jeanne Madeleine Amstutz
célibataire,
née à Lausanne le vingt-un Juillet mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Montreux, Chatelard, Noville, Remmaz, Bex et
St Barthélemy les 8 & 11 Mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

D Dufaux
Jenny Dussin

des témoins :

Marc Les Barvaud
Morin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

J. Romand

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Chatelard, Noville, Remmaz, Bex
St Barthélemy & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montreux, Villeneuve, Bex &
St Barthélemy

N° 82

Martin et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Martin David François, macan

de Ste Croix domicilié à Vallozbes,

fils de Pierre Daniel Martin et de Marianne Julie née Roy

veuf de Louise Marguerite Foley

né à Vallozbes le vingt-quatre Janvier mil huit cent vingt-quatre

et

2. Jaquet Rose Susanne, veuve francfort

de Vallozbes domiciliée à Vallozbes,

fille de Abram David Jaquet et de Jeanne Marie née Forestier,

veuve de Samuel Frédéric Francfort,

née à Vallozbes le seize Septembre mil huit cent trente-trois

Les publications ont eu lieu à Vallozbes et à Ste Croix, les deux et quatre Mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Martin
Rose Francfort

des témoins :

Nicolas Turbunden
Aug. Pothé lin-Bronat

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certs. des publications à Ste Croix et Vallozbes

Autorisation de l'off. de l'état civil de Vallozbes

Actes de décès des 1^{rs} conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ste Croix & Vallozbes

Registre des mariages A.

N° 83

Grobet et Virchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le six Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grobet David Henri, seigneur
de Vallozbes domicilié à Lausanne
fils de François Louis Grobet et de Rose Louise Matthey
célibataire
né à Vallozbes le six Décembre mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Virchaud Louise Henriette Sophie, veuve
de Duillet domiciliée à Lausanne
fille de François Virchaud et de Nonette Susanne Gaudard
célibataire
née à Lausanne le quinze Juin mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Vallozbes Duillet et Lausanne les trois et quatre
mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Henri Grobet
Louise Virchaud

des témoins :

Nicolas Zurichser
Aug. Pichler - Rechy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Cert. des publications à
Vallozbes, Duillet et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vallozbes et Duillet

N° 84.

Duret et Bitter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avrie _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Duret François, manoeuvre _____

de Francin (Savoie) _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Jean Baptiste Duret _____ et de Isabelle Martin, _____

Célibataire, _____

né à Francin _____ le premier Mars mil huit cent cinquante-trois _____

et

2. Bitter Georgine Annette Rose, cuisinière _____

de Zell, Canton de Lucerne _____ domiciliée à Lausanne _____

fil de Joseph Léonard Antoine Bitter et de Jeanne Louise née Sagne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne _____ le deux Juillet mil huit cent cinquante-deux _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Francin et Zell, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Duret François
Bitter Georgine

des témoins :

Moulin Jean Louis
Auguste Dignous

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

Cert. de publication à la lieux d'origine & de domicile
Autorisation des parents de l'époux
Déclaration du Consul de France
Permis du Département de Justice
Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Zell & Consulat de France

Registre des mariages A.

N° 85
Tardy et Cothésy

Aujourd'hui le 14 Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Tardy Théophile, maréchal

Lieu d'origine et de domicile :

de Pampigny domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Abiam Louis Gabriel Tardy et de Marie Elise née Pelaton,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Pampigny le vingt-neuf Octobre mil huit cent cinquante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cothésy Adèle, infirmière

Lieu d'origine et de domicile :

de Dompierre domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filie de Georges Henri Cothésy et de Jeanne Françoise Emery

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Becbier le vingt-neuf Juillet mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Pampigny, Lucens et Lausanne, les quatre
dix et sept Mars 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Tardy Théophile
Cothésy Adèle

des témoins :

Alexis Gen
Auguste Jurens

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

Cert. des publications à
Pampigny, Dompierre &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pampigny & Dompierre

N° 86.
Jordan & Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Jordan Jean Louis*, *charpentier*,
de *Ormont-Dessus* domicilié à *Le Mont-sur-Lausanne*
fils de *Jean Emmanuel Jordan* et de *Jeanne Susanne Belet*
célibataire
né à *Le Mont* le *seize Juin* mil huit cent *vingt-six*

et

2. *Gillieron Louise*, *femme de chambre*
de *Servier* domiciliée à *Lausanne*
fille de *Jean Abram Gillieron* et de *Jeanne Marie Françoise Laurent*
veuve de Jean François Gillieron
née à *Ferlens* le *vingt huit novembre* mil huit cent *vingt-neuf*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-Dessus, à Romanel, à Servier et à Lausanne*
les neuf dix et onze Mars mil huit cent *septante-six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Jordan
Louise Gillieron

des témoins :

Morin Jean Louis

G. Pasera

L'officier de l'état civil :

A. Romanet

Papiers présentés :

Certificats des publications
acte de décès du premier mari de l'épouse
autorisation de l'officier de l'état civil de Romanel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ormont-Dessus, Le Mont-Romanel
& Servier

N^o 87
Anet et Favre

Aujourd'hui six Avril mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Anet Charles Samuel Daniel, Sommelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chatelard domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean François Frédéric Anet et de Suzanne Jenny Ronge,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le cinq Juin mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Favre Jenny

Lieu d'origine et de domicile :

de Bavois domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Louis Emmanuel Favre et de Leoise Susanne Heimlin,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bavois le quinze avril mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mentoux-Chatelard, à Chavornay-Bavois et à
Lausanne, les dix et onze Mars mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Anet
Jenny Favre

des témoins :

Bessat
J. B. Vind

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication
à Mentoux, Bavois &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chatelard-Mentoux, Bavois

N° 88

Corbaz et Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Corbaz François, agriculteur

de Mont sur Lausanne domicilié au Chalet Boveat de Lausanne

fil de Jean Daniel Corbaz et de Jeanne Henriette née Devaud

célibataire

né au Mont le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Barbaz Marie Louise

de Epalinges domiciliée à Epalinges,

filie de François Barbaz et de Suzanne Julie née Blanc,

célibataire

née à Epalinges le cinq Mai mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu au Mont à Epalinges et à Lausanne les premier et
quatrième Mars mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Corbaz
Marie Barbaz

des témoins :

Moulin Jean Louis

J. B. Tiner

L'officier de l'état civil :

A. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications à Epalinges, au

Mont et à Lausanne

Autorisation des parents de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Communiqué à Romanel-Mont

Epalinges

N° 89
Grassi et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Grassi Joseph, peintre
de Monteggio (Essin) domicilié à Lausanne
fils de Philippe Grassi et de Madelaine née Gugliardi,
célibataire
né à Monteggio le dix huit Juin mil huit cent quarante neuf

et

2. Richard Marie Louise
de Mozine, Haute Savoie domiciliée à Lausanne
fille de François Richard, défunt et de Claudine née Prood,
célibataire
née à Echallens le trois Aout mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Monteggio, mozine et Lausanne
le onze, douze et treize Mars mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Grassi Joseph
Richard Marie

des témoins :

Ferrat Henri
Borgeaud Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

cert. des publications à Monteggio,
Mozine et Lausanne
autorisation de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Monteggio & Mozine

N° 90

Marguerat et Gilliéron
nie De Siebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

06

Aujourd'hui treize Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Marguerat Frédéric Jean J'Lenzi, tailleur de pierre
de Lutry domicilié à Lausanne
fils de Marc François Marguerat et de Caroline Albrecht,
célibataire
né à Lausanne le douze Juin mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Gilliéron nie De Siebenthal Marie Suzette Louise,
de Propraz domiciliée à Lausanne
fille de Henri Christian De Siebenthal et de Jeanne Madeleine Gilliéron,
veuve de Henri Gilliéron,
née à Lausanne le dix septembre mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Lutry, Propraz et Lausanne le vingt-cinq
mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M^{rs} Marguerat
M^{lle} Gilliéron

des témoins :

Henri Gimbert
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Cert. des publications de Lutry, Propraz et
Lausanne
acte de décès du mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry & Corcelles

N^o 91
Gizardet & Schönenberger
née Bellay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gizardet Charles Abram, propriétaire
de Suchy domicilié à Vernex (Chatelard)
fils de Rodolphe Scipion Gizardet et de Susanne Marguerite Estoppey
divorcé de françoise Nanette Julie née Rochevoret (Jugé au G^o de Vevey 11 Nov. 1872).
né à Suchy le huit octobre mil huit cent soixante-un.

et

2. Schönenberger née Bellay Adèle, gouvernante
de Ober-Mdorf (Zurich) domiciliée à Chrens (Chatelard)
fille de Marc François Bellay et de Jeanne Françoise née Seewer,
veuve de Jean Jacques Schönenberger,
née à Rolle le dix Juin mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Montienx-Vernex, à Ober-Mdorf et à Suchy Bel-
mont, les vingt-un, vingt-quatre et vingt-cinq Mars

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Gizardet
Adèle Schönenberger

des témoins :

Moulin Jean Louis,
Louis Regamey Fleurin

L'officier de l'état civil :

Pomier

Papiers présentés :

Certificats de publications
autorisation de l'off. de l'état civil
de Montienx

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Belmont-Suchy, Montienx
Ober-Mdorf

N^o 92
Borgognon et Obet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Avril mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borgognon Francois Gabriel, chauffeur

de Riez et Lutry domicilié à Lausanne

fil de francois frederic Borgognon et de marie née Barraud,

divorcé de Jeanne Louise Matthey

né à Riez le cinq Septembre mil huit cent hente cinq

et

2. Obet Marie Elisabeth, journalière

de Chavannes-les-forts (Fribourg) domiciliée à Lausanne

fille de Augustin Obet et de Marie Anne née Maillard,

célibataire

née à Chavannes-les-forts le unze Septembre mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Cully, Sivisiez, Chavannes-les-forts, Lutry et

Lausanne, les huit et douze février

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Borgognon
Esalutre

des témoins :

Claude Auguste
Maillard Louis

L'officier de l'état civil :

C. P. P.

Papiers présentés :

acte de divorce de l'époux

Cert. des publications à Riez, Cully,

Sivisiez et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Chavannes-les-
Forts

N^o 93
 Potchet & Dutoit
 née Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent
 septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Potchet Jean Daniel _____ agriculteur _____
 de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à Neyruz _____
 fils de François Louis Gabriel _____ et de Marguerite Martin _____
 célibataire _____

né à Neyruz _____ le deux mars mil huit cent trente-deux _____

et

2. Dutoit née Favre Jeanne Louise _____

de Neyruz et Moudon _____ domiciliée à Neyruz _____
 fille de Jean Daniel Favre _____ et de Jeanne Esther Favre _____
 veuve de Pierre Dutoit _____

née à Chézrens _____ le vingt-sept Juin mil huit cent trente-un _____

Les publications ont eu lieu à Denezey, Neyruz, Moudon et Corcelles-le-Jorat,
 les onze et douze Mars mil huit cent trente-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J^r Del Potchet
 Louise Potchet Dutoit

des témoins :

Moulin Jean Louis
 Louis Regamey

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication _____
 autorisation de l'off^r de l'Etat civil _____
 de Neyruz, Denezey _____
 acte de décès du premier mari de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Jorat, Neyruz et Moudon _____

N° 94
 Schanbacher et Straub
 née Mischler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie vis-à-vis
 documentée par le notaire G. Michel, à
 Bovey, et vis-à-vis par le Conseil d'Etat, que
 Daniel Schanbacher a été reçu au nombre
 des bourgeois de la commune de Bovey,
 Lausanne, le 21 décembre 1899.

L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt deux deux mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Schanbacher Daniel, boulanger
 de Hebsach (^{Venez} Wurtemberg) domicilié à Lausanne
 fils de Jean Daniel Schanbacher et de Barbara née Stoll,
 célibataire,
 né à Hebsach le deux deux mil huit cent cinquante

et

2. Straub née Mischler Anna, cuisinière
 de Herzogenbuchsee (Berne) domiciliée à Lausanne
 fille de Christian Mischler et de Barbara Beiler, sa femme,
 venue de Friedrich Straub,
 née à Wahlern (Berne) le huit février mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Hebsach, Herzogenbuchsee et à
Lausanne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Schanbacher
Straub née Mischler

des témoins :

Joseph Beurbach
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Herzogenbuchsee

Papiers présentés :

Acte de décès du premier mari de l'épouse
Certificats des publications à Hebsach, à
Herzogenbuchsee et à Lausanne
Déclaration au Consulat allemand
Permis du Département

Registre des mariages A.

No 95
Jan & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jan Jean Louis, facteur postal, _____

de Châtillens _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Gabriel Louis Jan _____ et de Marianne née Duc, _____

célibataire _____

né à Châtillens _____ le quinze avril mil huit cent quarante-six _____

et

2. Gilliéron Constance, garde malade _____

de Servion _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Auguste Gilliéron _____ et de Cécile née Royer, sa femme _____

célibataire, _____

née à Servion _____ le neuf mars mil huit cent quarante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Châtillens, Servion et Lausanne, _____
les quatre et dix avril mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Jan
Constance Gilliéron

des témoins :

Moulin Jean Louis
Favrat Huissier

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications
à Châtillens Servion & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

don _____

N^o 96
Dèverin et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril _____ mil huit cent
septante-dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dèverin Jaques Aloïs, fondeur, _____
de Bottens _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean François Dèverin _____ et de Louise Marguerite née Blanc, _____
célibataire _____
né à Remanel _____ le dix huit mil huit cent cinquante-quatre,

et

2. Dutoit Julie Henriette Antoinette, _____
de St Saphorin sur Morges _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Louis Dutoit _____ et de Catherine Elizabeth Bennet, _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le neuf août mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bottens et St Saphorin les
dix huit et vingt-quatre Mars mil huit cent septante-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aloïs Dèverin _____
Henriette Dutoit _____

des témoins :

Moulin Jean Louis _____
Favrat Henri _____

L'officier de l'état civil :

A. Romin _____

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bottens _____
St Saphorin - Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens & Collombier - St Saphorin _____

No 97
Röthlisberger & Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Röthlisberger Jean, Concierge,
de Langnau (Berne) domicilié à ~~Langnau~~ ^{Terrier-Montreux}
fils de Jean Röthlisberger et de Anna née Flückiger, sa femme
célibataire,

né à Langnau le vingt deux mil huit cent quarante neuf
et

2. Brunner Susanne, sans profession,
de Wintertthur (Zurich) domiciliée à Lausanne
fille de Jacob Brunner et de Susanne née Schenkel, sa femme
célibataire

née à Wintertthur le huit novembre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Langnau, Montreux, Wintertthur et
Lausanne, les dix huit, vingt un et vingt cinq Mars

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot, Lausanne, ce jour

Signatures

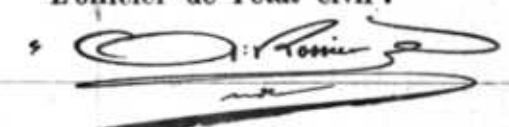
des époux :

Jean Röthlisberger
Susanne Brunner

des témoins :

Eugène Dubuis
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications
autorisation de l'off. de l'état civil de
Montreux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Langnau, Wintertthur & Montreux

n° 98
Hermann et Kuser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hermann Charles Christoph, ministre du St Evangile

de Riedwiler en Prusse domicilié à Lausanne

fil de Wilhelm Hermann et de Catherine née Buschardt

célibataire,

né à Esslingen (Wuerttemberg) le deux Mars mil huit cent quarante-huit

et

2. Kuser Hulda, sans profession

de Hottingen (Zurich) domiciliée à Zurich

fille de Jean Henri Kuser et de Regula née Bär

célibataire,

née à Hottingen le seize Juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Riedwiler, à Hottingen, à Zurich
et à Lausanne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Hermann
Hulda Kuser.

des témoins :

F. Häber
J. Häber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Permis du Département de Justice & Police

Certificats de publication

Déclaration du Consulat Allemand

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hottingen Zurich & Riedwiler

N° 99.

Novetaz et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Novetaz François Henri, ferblantier
de Cully et Lutry domicilié à Lausanne
fils de Louis Antoine Novetaz et de Jeanne Louise Lecoultra,
célibataire
né à Lausanne le trois mai mil huit cent cinquante trois.

et

2. Girardet Louise Marguerite,
de Pilly domiciliée à Lausanne
fille de Samuel David Girardet et de Mme Susette née Rey
célibataire
née à Pilly le trois mai mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pilly, Cully & Lutry les dix
huit, vingt-trois et vingt-cinq Mars _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Novetaz
Louise Girardet

des témoins :

Moulin Jean Louis
Duraz J. P.

L'officier de l'état civil :

D. Romier

Papiers présentés :

Cert: des publ. à Cully, Lutry, Pilly
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully, Lutry & Romanel-Pilly

Par jugement rendu le 15
Janvier 1855 déclaré exécutoire
le 30 Janvier dit le mariage
ci-contre a été dissous par le
divorce en vertu de l'art. 463 A
de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.

Le divorce a été prononcé par
le Tribunal Civil du District de
Lausanne le 11 février 1855

L'off. de l'Etat Civil :

D. Romier

N° 100.

Martin et Chesaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 juillet 1898, déclaré définitif et exécutoire le 17 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage contracté ci-dessus. Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 117 de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Lausanne, le 14 octobre 1898.

L'Officier de l'Etat civil:



Aujourd'hui vingt Avoil _____ mil huit cent

septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Martin Henri, Notaire _____

de Meyruz _____ domicilié à Lausanne _____

fils de Pierre Abram Martin et de Judith Gabrielle Verdel, _____

célibataire _____

né à Meyruz _____ le vingt-six Janvier mil huit cent quarante neuf

et

2. Chesaux Marie Henriette Marguerite dite Cécile, _____

de Lavey _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Pierre Antoine Chesaux et de Marie Marguerite Fiesli, _____

Célibataire _____

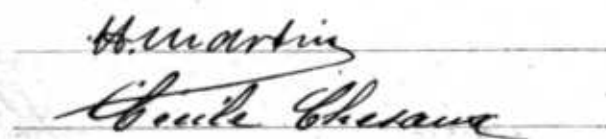
née à Lausanne _____ le quatorze février mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Meyruz, Lavey & Lausanne, les dix-huit, vingt-quatre et vingt-cinq Mars _____

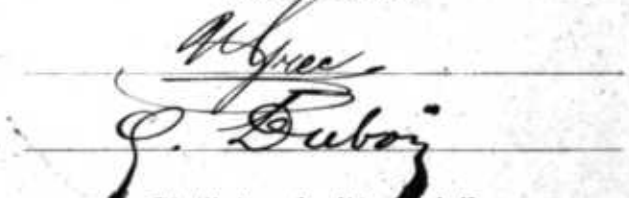
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

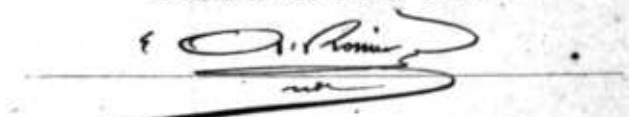
des époux :



des témoins :



L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de



Papiers présentés :

Certificats des publications à Meyruz

Lavey & Lausanne _____

Registre des mariages A.

N° 101

Décoppet et Pillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Décoppet Alexandre, agriculteur _____
de Montagny _____ domicilié à Montagny _____
fils de Louis Etienne Décoppet et de Susanne Emilie Bourgeois,
célibataire _____

né à Montagny _____ le quatorze Juin mil huit cent quarante-deux
et

2. Pillard Julie, sans profession _____
de Valleyres sous Montagny _____ domiciliée à Valleyres sous Montagny _____
fille de Jean Pierre Pillard _____ et de Jeanette Dubois,
célibataire _____

née à Valleyres sous Montagny le Trente-un Décembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Montagny & Valleyres / Montagny _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Décoppet
Julie Pillard

des témoins :

Jean Reybaud
Léon Beckes

L'officier de l'état civil :

Armand

Papiers présentés :

Certificat de publication _____
Autorisation de l'off. de l'état civil
de Montagny _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Montagny _____

N^o 102
Huber et Furer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant acte reçu Jules Bay,
notaire à Lausanne, le premier
juillet mil huit cent quatre vingt
sept, les époux Huber-Furer
ont acquis la bourgeoisie de la
commune de Lausanne.

Inséré avec l'autorisation du Dé-
partement de Justice et Police le 16
juillet 1896.

L'Officier de l'Etat civil:
M. Brunard, Subr.

Aujourd'hui vingt avril mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Huber Meinrad, tailleur,

de Eupfking ^{Lausanne} (Bavière) domicilié à Lausanne

fil de Marie Huber et de

célibataire

né à Eupfking le vingt-un Janvier mil huit cent quarante quatre

et

2. Furer Anna Marie, cuisinière,

de Dotzigen (Berne) domiciliée à Lausanne

fille de Anna Marie Furer et de

célibataire

née à Dotzigen le seize Juin mil huit cent quarante cinq.

Les publications ont eu lieu à Eupfking, Dotzigen et Lausanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Meinrad Huber
Marie Furer

des témoins :

Wilhelm Schäfer
Philipp Bestenhaider

L'officier de l'état civil :

M. Brunard

Papiers présentés :

Certificats de Publication et déclaration

Consulaire

Permis du Dépt. de J^e Police

sauf le cert. de publ. de Lausanne, les autres pièces sont aux archives du Dépt.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Comm. Diersbach b/B.

Eupfking en Bavière

N° 103

Blanc et Marguerat

11-132
 Aujourd'hui vingt avril mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Blanc Louis Emile, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Vinzel

Noms des parents :

fils de Daniel David Blanc et de Adèle Françoise D'ecombar

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-trois Janvier mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Marguerat Marianne dite Marie, domestique.

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et de Villette domiciliée à Rolle

Noms des parents :

fille de Henri Emmanuel et de Lavanchy Jeanne Suzanne

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Lutry le sept Janvier mil huit cent quarante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vinzel, Lutry, Villette
et Rolle.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Louis Blanc
 Marianne Marguerat

des témoins :

Moulin Jean Louis
 Favrat Henri

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications et autorisation
 de l'officier de l'état civil de
 Gilly-Vinzel

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Gilly, Lutry, Cully & Rolle

N° 104.
Légeret et Cosandey
née Buri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Légeret Jean Louis, vigneron,
de Rivaz domicilié à Rivaz
fils de Jean Samuel Légeret et de Jeanne Louise Eschabold,
Célibataire
né à Rivaz le vingt trois mil huit cent soixante-six

et

2. Cosandey née Buri Anna Maria, Cuisinière
de Sassel domiciliée à Lausanne
fille de Benedict Buri et de Madelaine Lobsiger,
veuve de François Cosandey
née à Bangerten (Berne) le dix huit mil huit cent soixante-cinq

Les publications ont eu lieu à Rivaz, Sassel & Lausanne, les 31
Mars et premier Avril

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. L. Légeret
Anna Cosandey

des témoins :

Chappuis
Morin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

Romin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Saphorin Rivaz et Sassel

Papiers présentés :

Acte de décès du père de l'Épouse
Certificats de publication et antécédents
Nous de l'off^r de l'état civil de Rivaz

N° 105

Boutgoz & Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril _____ mil huit cent
septante-dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Boutgoz Ferdinand Isaac, Infirmier
de St Sulpice _____ domicilié à Lansanne
fils de Jean Samuel dit Jules _____ et de Louise Françoise née Mussy
célibataire _____
né à St Sulpice _____ le deux mai mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Lavanchy Elise Amélie, Infirmière
de Savigny et de Focel _____ domiciliée à Lansanne
fille de Jacques Louis Lavanchy _____ et de Julie née Pouly,
célibataire _____
née à Savigny _____ le vingt-six avril mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à St Sulpice Savigny, Focel et Lansanne
les vingt-quatre et vingt-cinq Mars _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ferdinand Boutgoz
Elise Lavanchy

des témoins :

P. Tissot
Marmier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
St Sulpice, Savigny, Focel et Lan-
sanne _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Ecublens, Savigny & Focel

N^o 106.
 Forestier & Cavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Forestier François, charrier

de Chierrens domicilié à Lausanne

fil de Pierre Philippe et de Susanne Marie Favre

célibataire

né à Lucens le trois novembre mil huit cent quarante-huit.

et

2. Cavin Césarine

de Vucherens domiciliée à Epalinges

filles de Jean Pierre Cavin et de Jeanne Vuagniaux,

célibataire

née à Bienles le vingt-quatre Mars mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Chierrens, Vucherens, Epalinges et Lausanne
 les 29 Janvier, 4 & 5 Février 1870.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Forestier
Césarine Cavin

des témoins :

Emanuel Blanc
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Chierrens, Vucherens, Epalinges
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

St Cerges-Chierrens, Moudon &
Epalinges.

Registre des mariages A.

N° 107
Antonini et Pettollin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Antonini Angélo Antonio Natale, charretier,
de Crecate (prov. de Novare, Italie) _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean Giovanni Antonini _____ et de Maria Perone, _____
célibataire _____
né à Crecate _____ le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante-sept.

et

2. Pettollin Marie Thérèse, cuisinière, _____
de St Pierre, Prov. de Guin, Italie _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Remualdo Laurent Pettollin et de Marie Angélique Nigra, _____
célibataire _____
née à St Pierre _____ le dix-neuf Juillet mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Crecate, à St Pierre, au Consul d'Italie
à Genève et à Lausanne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antonini Natale
Et Pettollin

des témoins :

Perrolini Piero
Perrolini Joseph

L'officier de l'état civil :

4 

Papiers présentés :

Certificats des publications _____
Déclaration consulaire _____
Permis du Département de Jura _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de _____

N^o 108
Chevalley et Stoll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chevalley David Frédéric journalier

de Champstamoz domicilié à Lausanne, av^t à Corsier

fil de Jacques Etienne Chevalley et de Susanne Marie née Chessez,

célibataire

né à Chardonnas le vingt le quatre Juillet mil huit cent trente-neuf

et

2. Stoll Elisabeth, domestique

de Osterfingen (Schaffhouse) domiciliée à Lausanne, av^t à Corsier

filie de Georges Stoll et de Barbara Richli,

célibataire

née à Osterfingen le seize Octobre mil huit cent quarante-cinq

Les publications ont eu lieu à Champstamoz, Osterfingen, & Corsier
et à Lausanne, les 25 & 27 Mars 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Chevalley

Elisabeth Stoll

des témoins :

Favrat Henri

Peschoup J^r

L'officier de l'état civil :

S. O. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications

à Champstamoz, Osterfingen, Corsier

& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cumbremont, Osterfingen & Corsier

Registre des mariages A.

N^o 109
De Monti et Maquelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. De Monti Ange François maçon
de Ghiffa (Palanza - Italie) domicilié à Lausanne
fils de Jean Giovanni Dementi et de Marguerite Martinella,
célibataire,
né à Ghiffa le quatre Octobre mil huit cent quarante-sept

et

2. Maquelin Adrienne Louise
de Vevey et de Mondon domiciliée à Lausanne
fille de Louis Justin Maquelin et de Jeanne Marie Gatabin
célibataire
née à Vevey le dix Juin mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Ghiffa, au Consulat d'Italie à Genève,
à Vevey, à Mondon et à Lausanne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

De Monti Ange François
Louise Adrienne Maquelin
Proulx
Constant Lambert

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Autorisation des parents de l'épouse

Certificats de publication,

Déclaration du Consulat d'Italie

Permis du Dép^t de Justice & PoliceLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vevey, Mondon & Consulat d'Italie

N° 110

Tapis & Bugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tapis Constant, menuisier,
de Combremont-le-Petit domicilié à Lausanne
fils de François Louis Tapis et de Marie Judith née Bovey
célibataire
né à Combremont-le-Petit le dix Janvier mil huit cent quarante-deux

et

2. Bugnon Louise Suzette, couturière,
de Belmont sur Lully domiciliée à Lausanne
fille de Jean Georges Bugnon et de Hermette Caroline Duperré
célibataire
née à Lausanne le deux avril mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit, à Belmont et à Lausanne, les 9 & 11 mars 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Tapis
Louise Suzette Bugnon

des témoins :

Jenny Fellay comme témoin
Fellay Achille
Ferdinand Huguier

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Combremont-le-Petit, Belmont
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Combremont & Pully

Registre des mariages A.

N° 111

Gonet et Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gonet Béli Samuel, marchand de chevaux _____

de Vuarens _____ domicilié à Pailly _____

fils de Jacques Gonet _____ et de Rose née Vanthey _____

célibataire _____

né à Suyrens _____ le dix-neuf Décembre mil huit cent quarante neuf

et

2. Buffat Adèle, agricultrice, _____

de Vuarens _____ domiciliée à Vuarens, _____

fille de Jean Pierre François _____ et de Genevieve née Dessanges, _____

célibataire, _____

née à Vuarens _____ le trente Septembre mil huit cent cinquante
cinq

Les publications ont eu lieu à Vuarens et Pailly le onze mars
mil huit cent septante-six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

B. Gonet
A. Buffat

des témoins :

Moulin Louis
Favrat Henri

L'officier de l'état civil :

P. Romier

Papiers présentés :

Certificat de publication et auto-
risation de l'off. de l'état civil
de Vuarens - Pailly _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vuarens-Pailly. _____

N^o 112
Gmehlin & Gonthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gmehlin Marc Isaac Jules Louis, négociant
de Corsier sur Vevey domicilié à Lausanne
fils de Jean Marc Sigismund et de Jeanne Sophie née Menod
célibataire
né à Vevey le vingt huit Mars mil huit cent quarante cinq

et

2. Gonthier Caroline Louise
de St^e Croix domiciliée à Lausanne
fille de Jules Gonthier et de félicie Louise Rosine Hertig
célibataire
née à Lausanne le dix-neuf Décembre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Corsier, St^e Croix et Lausanne, les 6 & 8
Avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Gmehlin
C. Gonthier

des témoins :

M. Flüger
D. Palaz

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Corsier, St^e Croix et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier & Sainte Croix

Registre des mariages A.

N° 113

Jaques et Buzdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaques Eugène François, employé postal
de Lutry et Villetta domicilié à Lausanne
fils de Frédéric Jaques et de Rose née Dutoit
célibataire

né à Montagny-Villette le vingt Mai mil huit cent cinquante

et

2. Buzdet Marie, cuisinière
de Ussins domiciliée à Champagne, au Lausanne
fille de Jean Pierre Buzdet et de Louise Françoise née Charrenon,
célibataire

née à Moriv le quatre Janvier mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Lutry, Villetta, Ussins et Lausanne
les 10, 11 & 12 février 1875.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jaques
Buzdet

des témoins :

Emile Corbat
Bovart Frédéric Louis

L'officier de l'état civil :

+ Comin

Papiers présentés :

Certificats des publications
de Lutry, Villetta, Ussins et
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully, Ussins, Grandson

N^o 114
Miéville et Dubrit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Miéville Jules, agriculteur

de Pomy domicilié à Pomy

fil de Albert Miéville et de Elide née Montagnon

veuf de Louise Vulliamin

né à Pomy le huit Janvier mil huit cent quarante

et

2. Dubrit Marie née Burdet

de Mendon domiciliée à Servion

filie de Jean Abram Burdet et de Jeanne Louise née Chappuis,

veuve de Marius Dubrit

née à Donneloye le premier février mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Pomy, Mendon et Servion, les
29 Mars et 1^{er} Avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Miéville
Marie Dubrit

des témoins :

Evarat Louis
Moschin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
actes de décès des premiers conjoints
autorisation de l'off^r de l'état civil de
Pomy-Mesins.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pomy, Mendon & Oran

Registre des mariages A.

N° 115

Bovey & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit avril (vingt-huit avril) mil huit cent
septante - six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bovey Jules françois, agriculteur _____

de Romanel et Cheseaux _____ domicilié à Romanel _____

fil de Jacques françois Gabriel et de Rose marguerite née Bigle _____

célibataire _____

né à Romanel _____ le sept octobre mil huit cent quarante deux _____

et

2. Chapuis Louise Julie, _____

de Romanel _____ domiciliée à Romanel _____

filie de Jean Jacques Louis Chapuis et de françoise née Suchet _____

célibataire _____

née à Romanel _____ le douze mars mil huit cent cinquante quatre _____

Les publications ont eu lieu à Romanel & Cheseaux le deux
mars 1876 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules frs Bovey

Julie Bovey Chapuis

des témoins :

Jules Berry

Louis Bergaud

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation de l'offr de l'Etat civil de Romanel _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romanel Cheseaux _____

n° 116.
Robert et L'Éplatténier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Mai mil huit cent

septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Robert Florian Samuel, Inspecteur forestier

de Jongny, Loch & Bienne domicilié à Remont

fils de Henri Louis Friedrich Florian et de Jeanne Elise née Guillaume,

célibataire

né à Jongny le vingt-six Janvier mil huit cent cinquante-un.

et

2. L'Éplatténier Louise Olympe

de Geneveys-sur-Coffrane domiciliée à Lansanne

fille de Charles Henri et de Louise Emélie Campiche

célibataire,

née à Neuchâtel le onze Juin mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Corsier pour Jongny, au Loch, à Bienne, à Remont
à Geneveys sur Coffrane et à Lansanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. Robert
Louise Olympe Éplatténier

des témoins :

Doutan Oswald Stear

L. Jaquet

L'officier de l'état civil :

D. Romond

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisa-

tion de l'off. de l'Etat civil de

Remont.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Jongny, Loch & Bienne &

Geneveys / Coffrane

N^o 117

Dizerens & Tardy

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dizerens Marc Auguste, coiffeur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Paudex _____ domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fil de frédéricq Dizerens _____ et de Marianne Louise Guéa, _____

Etat civil :

veuf de Suzette Louise Desmentés née Corbaz _____

Date de la naissance :

né à Lausanne _____ le deux Décembre mil huit cent quarante cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Tardy Elionore, cuisinière _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Campigny _____ domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

fil de Abiam Louis Gabriel, _____ et de Marie Elise née Pelaton _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Campigny _____ le vingt Mai mil huit cent cinquante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Paudex, à Campigny & à Lausanne, les
cinq, sept et huit civil mil huit cent soixante-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Dizerens
Elionore Tardy

des témoins :

Navier Robiny
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
certificats des publications à Paudex
Campigny & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully & Campigny

N° 118

Otto & Ramuz
née von Allmen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Otto Antoine, Cordonnier
de Bednegg en Wurtemberg domicilié à Lausanne
fils de Joseph Otto et de Agathe née Achile, sa femme,
veuf de Anna née Kümmeracher,
né à Bednegg le vingt octobre mil huit cent trente sept

et

2. Ramuz Marie née von Allmen, ménagère;
de Sullens domiciliée à Lausanne
fille de Christian von Allmen et de Marie von Allmen,
veuve de Jean Gaspard Ramuz,
née à Sauterkünnen (Suisse) le premier août mil huit cent trente sept

Les publications ont eu lieu à Bednegg, à Sullens et à Lausanne, le
quatre Mars mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine OttoMariage Ramuz

des témoins :

Hans Conrad AppyMoulin Louis

L'officier de l'état civil :

Officier de l'état civil

Papiers présentés :

Actes de décès des premiers conjointsCertificats de publicationDéclaration du Consul allemandPermis du Département de JuraLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deSullens & Bednegg en Wurtemberg

Registre des mariages A.

N^o 119
Wagnière & Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wagnière Jéti, agriculteur _____

de Fey et Ruyres _____ domicilié à Fey _____

fil de Abaim François Wagnière et de Louise née Jaunin _____

divorcé de Protine Gues, _____

né à Fey _____ le trois février mil huit cent soixante-neuf

et

2. Jaunin Marie, agriculteur _____

de Fey et Villars-le-Cerrois _____ domiciliée à Fey _____

fille de Jacob Siméon Jaunin et de Jeanette née Debèze, _____

célibataire _____

née à Fey _____ le huit Mars mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Fey, Ruyres & Villars-le-Cerrois par
les soins de l'off^r de l'état civil de Fey _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Wagnière

Marie Jaunin

des témoins :

J. Wagnière
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

P. Romier

Papiers présentés :

Certificat de publication de Fey
autorisation de l'off^r de l'état civil
de Fey _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey & Echallens

N° 120
Cardinaux et Vallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Cardinaux François**, Marchand de vin _____
de **Bussigny sur Oron** _____ domicilié à **Lausanne** _____
fils de **Louis Samuel** _____ et de **Louise** née **Pochon** _____
veuf de **Elise Beusson** _____
né à **Chêne et Paquier** le deux avril mil huit cent quarante-deux

et

2. **Vallon Caroline**, femme de chambre _____
de **Mollondins** _____ domiciliée à **Lausanne** _____
fille de **Jean David Vallon** _____ et de **Susanne Louise Héritier** _____
célibataire _____
née à **Mollondins** _____ le dix février mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à **Bussigny-Oron, Mollondins et Lausanne**,
les quinze et seize avril mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Cardinaux
Caroline Vallon

des témoins :

Louis St. Blondel
Henri Cardinaux

L'officier de l'état civil :

A. Renier

Papiers présentés :

Certificats des publications
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron & Mollondins

Registre des mariages A.

N° 121

Hagmann et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hagmann Henri Alfred commis négociant
de Hütweilen (Churgoie) domicilié à Lausanne
fils de Jacob Hagmann et de Berriette Weidmann,
célibataire
né à Hütweilen le seize Juillet mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Blanc Louise Fanny, couturière,
de Lausanne domiciliée à Lausanne
fille de Charlotte Berriette Blanc et de _____
célibataire
née à Lausanne le vingt-six Septembre mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Hütweilen les treize
mars et premier avril mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Alfred Hagmann
Fanny Blanc

des témoins :

Jules Blanc
Christian Habegger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Hütweilen - Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hütweilen

N^o 122
Zeender et Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zeender Antoine Louis relieur
de Könitz (Berne) domicilié à Croy (Croy)
fils de Jean Samuel Zeender et de Anna Käslar, sa femme
célibataire
né à Croy le seize Octobre mil huit cent Trente-sept

et

2. Favez Louise
de Servion domiciliée à Morges,
fille de Jean François Favez et de Lydie née Foly, sa femme,
Célibataire
née à Servion le vingt-quatre Mars mil huit cent vingt-cinq

Les publications ont eu lieu à Könitz, Croy, Servion et Morges
le dix Mai mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Zeender
Louise Favez

des témoins :

Moulin Louis
Auguste Martin

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificat de publication et auto-
risation de l'officier de l'état civil
de Croy

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Könitz, Croy, Morges et Oron

N^o 123

Giddey et Bontems

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mai mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Giddey Louis Samuel Instituteur
de Lully et Grandvaux domicilié à Lans Croy
fils de Pierre François Giddey et de Jeanne Louise née Pointet,
célibataire
né à Echandens le sept Novembre mil huit cent quarante

et

2. Bontems Jenny
de Omnes domiciliée à Lausanne
fille de Henri Bontems et de Suzette née Bujard, sa femme
célibataire
née à Ussins le dix Septembre mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Lully, Grandvaux, Omnes, Lansanne et Croy

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

approuvé la radiation du mot "Lans" ci-dessus

Signatures

des époux :

L. Giddey
Jenny Bontems

des témoins :

Giddey L.
Auguste Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation de l'officier de l'état civil de Croy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lully, Cully, Concise & Croy

N° 124
Bachmann et Schenk

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bachmann François, peintre en bâtiment
de Wollesau, Cl^m de Schwyz, domicilié à Lausanne
fils de Jean Bachmann et de Apollonie Beul
célibataire
né à ? le ? mil huit cent quarante-cinq

et

2. Schenk Maria, domestique
de Röthenbach (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Daniel Schenk et de Maria Rübe
célibataire
née à Franenhappelen (Berne) le neuf Octobre mil huit cent quarante

Les publications ont eu lieu à Wollesau, Röthenbach et Lausanne
les 14, 15 & 21 Avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Bachmann
Maria Schenk

des témoins :

Charles Bouchenstey
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

D. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Wollesau, Röthenbach & Lau
sanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wollesau & Röthenbach

Registre des mariages A.

N^o 125
Chapuis & Rieber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chapuis François, agriculteur, _____
de Romanel _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Henri Abram Ferdinand et de Marie Henriette Prodollier
célibataire _____
né à Romanel _____ le huit Juillet mil huit cent trente un

et

2. Rieber Jeanne Susanne, cuisinière _____
de Epalinges et de la Lenk (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Pierre Constant Rieber et de Louise née Corbaz sa femme
célibataire _____
née à Epalinges _____ le premier avril mil huit cent quarante un

Les publications ont eu lieu à Romanel, à La Lenk, à Epalinges et
à Lausanne, les 31 mars, et 1^{er} avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Chapuis
Jeanne Susanne Rieber

des témoins :

Moulin Louis
Doruz J^r H^s

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
de Romanel, Epalinges, la Lenk
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel, Epalinges & La Lenk

N° 126.
Rapin & Dussette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rapin François Louis seublantier

de Payerne domicilié à Lausanne

fil de Beat François Frédéric et de Jeanne Vicet

célibataire

né à Lausanne le dix-huit Mars mil huit cent quarante huit

et

2. Dussette Eugénie Henriette Marie lingère,

de Renens domiciliée à Lausanne

filie de Henriette Louise Dussette et de _____

célibataire

née à Lausanne le treize Septembre mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Payerne, Renens et Lausanne, les
douze et quinze avril mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rapin Louis
Eugénie Dussette

des témoins :

Louis Barronet
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Payerne Renens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Payerne & Romanel

N^o 127
Béard & Tavernier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Béard Claude, Cordonnier
de Lavours (Ain, France) domicilié à Lausanne
fils de Jacques Béard et de Claudine Jacen,
célibataire,
né à Lavours le six Septembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Tavernier Marie Elisabeth Bernadine,
de Sion (Valais) domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Tavernier et de Joséphine Bonicquet,
célibataire
née à Sion le onze Novembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Lavours, Sion et Lausanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Béard Claude Bonivert Joseph
Elise Tavernier Roussel Jean

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats des publications, déclara-
tion du Consul de France et Permis
du Département de Justice & Police

officiers de l'état civil de

Sion - Consulat de France

1193 1194 N° 128
Zumbach & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai _____ mil huit cent

septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Zumbach Jaques Samuel**, jardinier _____
de **Coffen**, Canton de Berne _____ domicilié à **Lausanne** _____
fils de **Jaques Samuel Zumbach**, et de **Susanne Marie Mayor**,
célibataire _____
né à **Payerne** _____ le quatre Janvier mil huit cent quarante six,

et

2. **Jaquier Louise Henriette** couturière _____
de **Aclens et Vufflens-la-Ville** _____ domiciliée à **Vufflens-le-Château** _____
fille de **François Louis Jaquier** et de **Marie Françoise Vuffray** _____
célibataire _____
née à **Chigny** _____ le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à **Coffen**, **Aclens**, à **Vufflens** et à **Lausanne**,
les sept & huit Avril mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Zumbach
Henriette Jaquier

des témoins :

Charles Chaudert
J. Zumbach

L'officier de l'état civil :

O. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications dans
les lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Coffen, **Aclens**, **Vufflens la Ville**
Vufflens-le-Château

N^o 129
Mayer et Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinze Mai mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mayer Charles Henri, employé au Chemin de fer
de Oion-le-Château domicilié à Lausanne
fils de Michel Samuel et de Jeanne Louise Destier
célibataire
né à Essetes le premier Juillet mil huit cent cinquante un

et

2. Maillard Louise Susanne Marie
de Chesalles domiciliée à Oion-le-Château
fille de Charles Louis et de Félicie Madeleine Berchoz
célibataire
née à Chesalles le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Oion et à Lausanne & Chesalles,
les premier et huit avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Henri Mayer
Louise Maillard

des témoins :

Moulin Louis
Duray J. P.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication
autorisation des parents de
l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oion (Chesalles)

N° 130
Graden & Muirbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Graden Henri Benedict, employé au Chemin de fer
de Siselen (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Benedict Graden et de Marie Louise Duveisin,
célibataire
né à Lausanne le quatre avril mil huit cent cinquante trois

et
2. Muirbach maria
de Neunkirch (Schaffhouse) domiciliée à Lausanne w'a Vevey
fille de Christian Muirbach et de Verena Vildberger,
célibataire
née à Neunkirch le huit février mil huit cent quarante six.

Les publications ont eu lieu à Siselen, à Neunkirch et à Lausanne
les neuf et onze Mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Graden
Maria Muirbach

des témoins :

Fredrich Giroud
Chs. Calame

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication
de Siselen Neunkirch & Vevey
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Siselen, Neunkirch & Vevey

Registre des mariages A.

N° 131
Flückiger & Wistaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Flückiger Eugène, boulanger
de Houtwyl (Berne) domicilié à Lansanne
fils de Charles Frédéric et de Sophie Genevey
célibataire
né à Brent le vingt trois Mars mil huit cent cinquante cinq

et

2. Wistaz Louise Marie, cuisinière
de Charmont domiciliée à Lansanne
fille de Louis Wistaz et de Jeanne Louise Badel
célibataire
née à Genollier le premier Novembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Houtwyl Charmont et Lansanne, les
20, 21 & 22 Avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

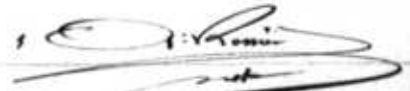
des époux :

Eugène Flückiger
Susanne Wistaz

des témoins :

Josias Flückiger
A. Badel

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

3 Certificats de publications
de Houtwyl Charmont & Lansanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Houtwyl & Collombier

N^o 132.

Chalet et Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mai mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Chalet Henri Louis Jules**, teneur
de Cottens domicilié à Lausanne
fils de Henri Samuel Chalet et de Jeanne Louise Chapuis
célibataire
né à Epalinges le huit Juin mil huit cent cinquante deux

et

2. **Delessert Louise Elisa**, cuisinière
de Savigny et de Jorcel domiciliée à Lausanne
fille de Abiam Delessert et de Antoinette Chapuis,
célibataire
née à Lausanne le dix huit Juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Cottens, Savigny, Jorcel & Lausanne,
le huit Avril mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chalet Jules
Elisa Delessert

des témoins :

Louis Juppillard
Pey Constant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Cottens, Savigny, Jorcel &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Givancy (Cottens), Savigny & Jorcel

N^o 133
Roy & Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mai _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Roy Frédéric, menuisier _____

de Bondry (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Frédéric Roy _____ et de Catherine Elisabeth Dobusch,

célibataire _____

né à Neuchâtel _____ le vingt-sept décembre mil huit cent quarante quatre

et

2. Jaquillard Marie Fanny Lucie, ménagère _____

de Rougemont _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de François David Jaquillard et de Jeanne Susanne Blane _____

célibataire _____

née à S^t Sulpice _____ le vingt-sept Mars mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Bondry, Rougemont & Lausanne, les
20 & 22 Avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F Roy
Lucie Jaquillard

des témoins :

Moulin Jean Louis,
Garagnon Guy

L'officier de l'état civil :

O. R.

Papiers présentés :

Certificats de publications
de Bondry, Rougemont &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bondry & Rougemont

N° 134.
Buzzi & Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Trente Mai mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Buzzi Jean Gottlieb Daniel , appareilleur
de Boltigen (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Franz Henri Buzzi et de Susanne Elisabeth Mutzenberger
 célibataire

né à Boltigen le treize Mars mil huit cent cinquante-un

et

2. Jaumin Pauline , lingère
de Rivaz domiciliée à Lausanne
fille de Jean Daniel Jaumin et de Jeanne Françoise Chapuis
 célibataire

née à Rivaz le six Décembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Rivaz à Boltigen à Lausanne , les vingt-dix
 et vingt-neuf Avril mil huit cent soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Théophile Buzzi
 Pauline Jaumin

des témoins :

Emile Richon
 Hector Jules

pour L'officier de l'état civil : de Lausanne
 en exercice

O. Romin Jolay
officier de l'état civil à Orbe
Le mariage a été communiqué aux

Papiers présentés :

Certificats de publication
 autorisation du père de l'épouse

officiers de l'état civil de
 Boltigen & St. Saphorin

N^o 135
Pflüger & Kamm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pflüger Jean Louis, négociant
de Aubonne domicilié à Lausanne
fils de Jean Louis Philippe Jules et de Marie Curchod, sa femme
célibataire
né à Lausanne le dix-neuf Avril mil huit cent quarante-sept

et

2. Kamm Louise Henriette,
de Kerzen, C^{ton} de Glaris, domiciliée à Lausanne
fille de Abraham François Louis et de Marianne Franz, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le seize Janvier mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Aubonne, à Lausanne et à Obstalden-Kerzen
les quinze et vingt-deux Avril mil huit cent soixante-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Pflüger
Louise Kamm

des témoins :

Al. Seyber
P. Rey

L'officier de l'état civil :

O. Bonin

Papiers présentés :

Certificats de publication dans les
lieux d'origine et de domicile

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aubonne & Kerzen

N^o 136.
Hugon et Bastian

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hugon François Louis Samuel, Sardinier
de Giviers domicilié à Lausanne
fils de Jules Charles Louis Hugon et de Louise née Lequin
célibataire
né à Giviers le douze Mai mil huit cent quarante cinq

et

2. Bastian Jeanne Henriette, cuisinière
de Fozel et de Savigny domiciliée à Clarens
fille de Jean François Bastian et de Louise Françoise Lavanchy
célibataire
née à Fozel le deux Mai mil huit cent trente sept

Les publications ont eu lieu à Giviers, Fozel, Savigny, Clarens et
Lausanne les 22 avril et dix-sept Mai 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Hugon
Henriette Bastian

des témoins :

Moulin Louis
Marc L. Villard

L'officier de l'état civil :

Roussin

Papiers présentés :

Certificats des publications
à Giviers, Fozel, Savigny, Mont-
reux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Giviers, Fozel, Savigny &
Montreux

N^o 137.
Aguet & Delacrausaz

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Aguet Louis Charles, Valet de Chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Sullens domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Louis Charles Aguet et de Jeanne Charlotte Madelaine Laurent
célibataire

Etat civil :

né à Sullens le dix-sept août mil huit cent cinquante

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Delacrausaz Louise Joséphine

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Epalinges

Noms des parents :

fille de Henri Elie Delacrausaz et de Susanne Charlotte Regamey
célibataire

Etat civil :

née à Epalinges le vingt-cinq novembre mil huit cent cinquante

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens, Epalinges et Lausanne, les
vingt-un & vingt-deux avril mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Louis Aguet
Joséphine Delacrausaz

des témoins :

Ch. Blanchet
Jean François Culvay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Sullens & Epalinges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sullens & Epalinges

n° 138.

Crotaz et Bastian
née Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Crotaz Henri Samuel, l'anné
de St Barthélemy domicilié à Lausanne
fils de Jacob Louis Crotaz et de Jeanne Marguerite Bandet
veuf de Jeannette née Favre,
né à Vufflens-la-Ville le dix octobre mil huit cent Trente trois

et

2. Bastian née Parisod Rosette, femme de ménage,
de Savigny et de Forcl domiciliée à Lausanne
fille de Charles Louis Parisod et de Esther née Brocher
veuve de Jean Samuel Bastian,
née à Olaz le vingt deux octobre mil huit cent quarante un

Les publications ont eu lieu à St Barthélemy, Savigny, Forcl et
Lausanne, les 27 & 29 Avril mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Samuel Crotaz
Rosette Bastian

des témoins :

J. L. Chapallaz
François Parisod

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Actes de décès des premiers conjoints
Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Savigny, Forcl & Echallens

Registre des mariages A.

N° 139
Regamey & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

5-289
Aujourd'hui premier Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Regamey Jules François Daniel, agriculteur,
de Lausanne domicilié à Epalinges
fils de Jean François Regamey et de Jeanne Françoise Hongli,
célibataire
né à Lausanne le vingt Octobre mil huit cent quarante-deux.

et

2. Pache Julie, ménagère
de Epalinges domiciliée à Epalinges,
fille de Jean Abram Pache et de Jeanne Françoise née Corbaz
célibataire
née à Epalinges le vingt cinq Mars mil huit cent quarante huit.

Les publications ont eu lieu à Epalinges & à Lausanne, les dix huit
vingt Mars mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Regamey
Julie Pache

des témoins :

Alfred Blanchard
François Propuis

L'officier de l'état civil :

A. Roussier

Papiers présentés :

Autorisation de l'off. de l'état civil
de Epalinges & Certificats de
publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges

N° 140.
Blanchoud & Vernez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanchoud Alfred Louis, sellier
de Ozon-le-Chatel domicilié à Ozon
fils de Daniel Louis Blanchoud et de Femme Susanne née Mellaz
célibataire
né à Ozon le deux Décembre mil huit cent cinquante-deux

et

2. Vernez Olympe Eugénie Marie, femme de Chambre
de Villars-Bramard domiciliée à Lausanne
fille de Elie Daniel Vernez et de Louise Souky Aguet
célibataire
née à St Germain le quatre Août mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Ozon, Villars Bramard & Lausanne, les
trois, cinq & six Mai mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred S. Blanchoud
Marie Vernez

des témoins :

Elie Daniel
François Chapuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

autorisation de l'officier de l'état civil
d'Ozon & certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ozon & Villars-Bramard

Registre des mariages A.

N^o 141
Chaudet & Tradervand

Aujourd'hui dix Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chaudet Jean Louis, tailleur de pierre

Lieu d'origine et de domicile :

de Cordeaux domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Marc Charles Louis Chaudet et de Louise Marianne Henriette Richer
célibataire

Etat civil :

né à Vevey le treize Mai mil huit cent cinquante huit

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Tradervand Julienne, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Coccelles près Payerne domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Benjamin et de Jeanne Louise Fivaz,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Coccelles le deux Septembre mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cordeaux, Coccelle et Lausanne les
dix-huit & vingt Mai mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L^e Chaudet
Juliane Tradervand

des témoins :

Borgeaud J^e & L^e
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

autorisation du père de l'Époux
Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cordeaux & Coccelles/Payerne

N° 142
Stähli & Künzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé les mots
"Saint, Melchior, Stähli"
rayés dans l'acte ci-contre
L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui huit de juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stähli Gaspard, sculpteur,
de Brienz (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Melchior Stähli et de Madelaine Michel
célibataire
né à Brienz le vingt-six Décembre mil huit cent quarante-trois.

et

2. Künzi Elisabeth, cuisinière,
de Innerschmooz (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Melchior Stähli et de Madelaine Künzi
célibataire
née à Steffisberg le vingt-un de mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Brienz, Steffisberg et Lausanne les
six et huit Mai mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Stähli Gaspard
Elisa Künzi

des témoins :

Jules Bertholet
Franz Honor Klein

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications de Brienz
Kuzenberg & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Brienz & Innerschmooz

Registre des mariages A.

N° 143

Blanchard & Campart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanchard Louis Emile Frédéric, Receveur aux Peignes,
de Soudens-Mézery _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Marc François Blanchard et de Françoise Cozart,
célibataire _____

né à Lausanne _____ le vingt-six Mai mil huit cent cinquante

et

2. Campart Susanne Louise Henriette, _____
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jules Campart _____ et de Jenny Apothélor, _____
célibataire _____

née à Lausanne _____ le dix huit Juin mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Soudens-Mézery et à Lausanne les
12-13 Mai 1876 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Le Blanchard
J Campart

des témoins :

M. J. J. J.
Officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Soudens - Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Remunel _____

N^o 1111

Ducommun et David-Rogeat

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ducommun Pierre Louis, cultivateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuvecelle (Haute Savoie) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean Etienne Ducommun déf^t et de Jeanne née Binchon, sa veuve

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Neuvecelle le vingt neuf Janvier mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. David-Rogeat Marie Maurice, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtel (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Joseph David-Rogeat et de Maurice Marchand-Reverd, défunte.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Châtel le trois Octobre mil huit cent cinquante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuvecelle, Châtel & Lausanne, les certificats de Neuvecelle & Châtel & la déclaration consulaire sont déposés au Dept. de Justice & Police.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ducommun Louis

Marie Maurice David-Rogeat

des témoins :

Nérégibus Antoine

Grillet Adolphe

L'officier de l'état civil :

A. Romain

Papiers présentés :

Certificats de publication, actes de décès

des parents décédés & autorisation des survivants

déclaration consulaire & Permis du Département.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Consulat de France

N° 145
Stettler & Ried

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil-huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stettler Henri Charpentier _____

de Oron-la-Ville _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Samuel Stettler _____ et de Louise Françoise Pasche _____

célibataire _____

né à Oron-la-Ville _____ le dix-huit Mai mil huit cent quarante huit

et

2. Ried Adèle Tailleur _____

de Staffelbach (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Jean Ried _____ et de Marguerite Kernner _____

célibataire _____

née à Mainand _____ le vingt Octobre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Oron, Staffelbach et Lausanne les
trois et six Mai mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Stettler Henri
Ried Adèle

des témoins :

Mercanton Jacques
Lambelet Clément

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de Oron,
Staffelbach et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron & Staffelbach

N° 146

Zuber et Mozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent
septante-dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zuber François Jacques, laitier
de Éridwyl (Bene) domicilié à Laudanne
fils de Jacques Zuber et de Anne Marie Meylan
célibataire
né à Laudanne le premier Avril mil huit cent cinquante cinq

et

2. Mozet Julie Henriette femme de Chambre
de Vaux et Clairmont domiciliée à Laudanne
fille de Louise Françoise Mozet et de _____
célibataire
née à Vaux le dix-sept février mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Éridwyl, Vaux, Clairmont & Laudanne
les 4, 5 & 6 Juin 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacques Zuber
Julie Mozet

des témoins :

P. P. P.
E. B. B.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de les
lieux d'origine & de domicile

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Éridwyl, Vaux et Clairmont

Registre des mariages A.

N° 147
Barbey & Schaller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barbey Lionce Henri, charcutier,
de Chevres domicilié à Lausanne
fils de Jean Daniel Samson et de Marie Louise Benoitte Lagrel,
célibataire

né à Lausanne le dix-neuf Mai mil huit cent cinquante
et

2. Schaller Rose,
de Neuenek (C^{ton} de Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Christian Schaller et de Marie Madeleine Lapaize,
célibataire

née à Champmartin le vingt-deux Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chevres, à Neuenek et à Lausanne les
26-27-29 Avril 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Barbey
Rose Schaller

des témoins :

Edouard Franquet
Jules Pélanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication dans les lieux
d'origine et de domicile.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chevres et Neuenek

N^o 148.
 Jaccottet & Kämmerlin née
 Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin _____ mil huit cent
 septante - six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Jaccottet Pierre Abram Samuel, teutanger,
 de Echallens _____ domicilié à Lausanne
 fils de Jean Pierre Jaccottet et de Jeanne Henriette Brailard,
 célibataire veuf de Julie née Regamey _____
 né à Echallens _____ le cinq avril mil huit cent quarante-quatre

et

2. Kämmerlin née Borgeaud Jeanne Susanne
 de Fenil (Beine) _____ domiciliée à Lausanne
 fille de Philippe Borgeaud _____ et de Jeanne Susanne née Borgeaud
 veuve de Jules François Kämmerlin _____
 née à Moudon _____ le douze Janvier mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Fenil et Lausanne, les
 dix-huit & vingt Mai mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacottet
 Jeanne Susanne Kämmerlin
 née Borgeaud

des témoins :

Victor Guillet
 Charles Schmidt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

actes de décès des premiers conjoints
 certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Echallens et Fenil

No 149
Rimoldi et Duchêne

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent
septante dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Rimoldi Napoléon , portier d'hotel,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarnico (Bergamo - Italie) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Charles Rimoldi et de Marie Mandelli,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Sarnico le premier avril mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Duchêne Marie Louise , femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de St Maurice (Valais) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Marie Antoinette Duchêne et de

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St Maurice le dix-neuf août mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sarnico, St Maurice, Lausanne et au
Consulat d'Italie à Genève.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Napoléon Rimoldi
Marie Louise Duchêne

des témoins :

Etienne Bugnion
Cpt. Rivole

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication - Permis du Département
de Justice & Police constatant que les pièces ci-après sont
déposées d^s des archives : 1^o Certificats des publications
dans les lieux d'origine des Epoux & au Consulat à Genève.
2^o Déclaration consulaire

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Sarnico & St Maurice
(Consulat d'Italie)

N° 150.

Boschetto et Andrioli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dieu Juin mil huit cent
septante dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Boschetto Pierre Louis, mason,

de Valdenge (Novare - Italie) domicilié à Lausanne

fil de Jean Boschetto et de Francesca Zambon,

célibataire

né à Valdenge le neuf Août mil huit cent quarante quatre

et

2. Andrioli Angèle, journalière,

de Vogogna Novare - Italie domiciliée à Lausanne

fille de Joseph Andrioli et de Madeleine de Regibus,

célibataire

née à Vogogna le dix Décembre mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Valdenge, Vogogna, Genève (Consulat d'Italie)
à Lausanne. Les trois premiers certificats sont aux archives du Départ. de Justice

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Boschetto pier
Andrioli

des témoins :

Cacino Rosso
Sola Giovanni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication Certificat consu.
laire autorisation des parents de l'épouse Consulat d'Italie
et permis du Département de Justice

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 151
Bisig & Wehli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Treize Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bisig Joseph Franz laineur,
de Einsiedeln (Schwytz) domicilié à Lausanne
fils de Joseph Antoine Bisig et de Anna Moser,
célibataire
né à Allendorf (Schwytz) le six Octobre mil huit cent trente trois.

et

2. Wehli Françoise Henriette, Blanchisseuse,
de Guggisberg (C^{ton} de Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Jeanne Henriette Wehli et de
célibataire
née à Prévexy le vingt-neuf Octobre mil huit cent trente deux

Les publications ont eu lieu à Einsiedeln, Guggisberg et Lausanne
les 17, 20 & 26 Mai mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph François
Françoise Henriette Wehli

des témoins :

Bige Boulin Jean Louis
Ch. Girard

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Einsiedeln & Guggisberg

N^o 152
Christin et Miauton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Christin Louis Jean Baptiste, Négociant
de S^te Croix domicilié à Lausanne
fils de Louis Christin et de Sophie Champrenaud,
célibataire
né à Lausanne le six Janvier mil huit cent cinquante-deux

et

2. Miauton Emilie,
de Olleyres domiciliée à Lausanne
fille de Jean Samuel Miauton et de Marie Charlotte née Geiger
célibataire
née à Payerne le douze Novembre mil huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à S^te Croix, Olleyres et Lausanne les
dix-neuf, vingt et vingt-huit Mai mil huit cent septante-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Christin
Emilie Miauton

des témoins :

Auguste Chelmond
J. Turin

L'officier de l'état civil :

J. Turin

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^te Croix et Olleyres

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation du père de
l'Épouse

Registre des mariages A.

N° 153

Dienet & Aeschbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
septante - six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dienet Jules Maurice, commis,

de Lausanne domicilié à Lausanne

filz de Jacques Louis Jules et de Jeanne Louise Françoise Chammé ^{Chammé}

célibataire

né à Lausanne le vingt-quatre avril mil huit cent cinquante.

et

2. Aeschbach Anna Caroline, couturière,

de Mühlethal (Argovie) domiciliée à Heidelberg au Lausanne

filz de Pierre César Aeschbach et de Susanne Tucher

célibataire

née à Aarau le vingt-un Mars mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mühlethal & Heidelberg, les
treize et vingt Mars mil huit cent septante - six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures


des époux :

J. Dienet
Caroline Aeschbach

des témoins :

Otto Bertschinger
Maurice Jean Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mühlethal & Heidelberg

n° 15H.
Favre et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Favre Charles Lucien, limonier,
de Vallorbes domicilié à Vallorbes,
fils de David Jérémie Favre et de Maximie Fauconnet,
célibataire,
né à Vallorbes le trois Novembre mil huit cent quarante-sept

et

2. Glardon Etienne Elise, tailleur
de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,
fille de Lucien Etienne François Glardon et de Mme Jeannette Matthey
célibataire
née à Vallorbes le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le vingt Mai mil huit cent septante
dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

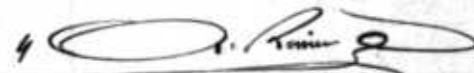
des époux :

Lucien Favre
Elisa Glardon

des témoins :

Louis Begamery
F. J. J. J.

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication & autorisation
de l'off. de l'état civil
de Vallorbes.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vallorbes

N^o 155
Fuchs et Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Fuchs Ulrich, cocher _____
de Bientz (Berne) _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean Fuchs _____ et de Louise Susanne Séchaud, sa femme,
célibataire _____

né à Lausanne, _____ le vingt-trois août mil huit cent quarante-sept
et

2. Nicole Justine Nanette, cuisinière _____
de Mont-la-Ville _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Elie Henri Nicole _____ et de Anne Marie Wagenbauer,
célibataire _____

née à Mont-la-Ville _____ le quinze août mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Bientz à Mont-la-Ville & à Lausanne
les Treize Mai mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fuchs Ulrich
Justine Nanette Nicole

des témoins :

Louis Regamey
J. J. Fuchs

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bientz & Mont-la-Ville _____

N^o 156
Henrioud et Despont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henrioud Casimir Antoine, boulanger,
de Bioley-Ojulaz domicilié à Lausanne
fils de Joseph Louis Henrioud et de Jeanne Françoise Despont,
célibataire,

né à Bioley-Ojulaz le treize février mil huit cent cinquante-deux
et

2. Despont Marie Ernestine, femme de chambre,
de Assens et Bioley-Ojulaz domiciliée à Lausanne
fille de Dominique Despont et de Louise Longchamp,
célibataire

née à Ietschwyl (Fribourg) le vingt huit Mars mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Bioley-Ojulaz, Assens et Lausanne le trois
Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Casimir Henrioud
Marie Despont

des témoins :

Frédéric Etter
Moulin Jean Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens

Registre des mariages A.

N^o 157

Jaquillard & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquillard Louis Albert, fabricant de Secques,
de Rougemont _____ domicilié à Lausanne _____
fils de François David Jaquillard et de Jeanne Susanne née Blanc,
célibataire _____
né à Lausanne _____ le quinze octobre mil huit cent quarante huit.

et

2. Clerc Adèle Julie Henriette, ménagère _____
de Concise et Motier-Traversin _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Charles Frédéric Clerc, et de Julie née Delaporte, _____
célibataire _____
née à Allaman _____ le neuf février mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Concise, Motier et Lausanne
les 18, 19 & 20 mai 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Jaquillard
Adèle Clerc

des témoins :

Moulin Jean Louis
Jean La Croix

L'officier de l'état civil :

J. J. Roux

Papiers présentés :

Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont, Concise et Motier-Traversin

N^o 158.
Gallandat & Rosen-
busch.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gallandat Jean Louis, horloger,
de Rouvray domicilié à Lausanne
fils de François Louis Gallandat et de Susanne Julie Meylan,
célibataire
né à Yverdon le dix-huit Décembre mil huit cent quarante-cinq

et
2. Rosenbusch Anna Louise,
de Lutry domiciliée à Lausanne
fille de Charles Joseph Rosenbusch et de Susanne Marie Dumusé,
célibataire
née à Lausanne le quinze Décembre mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Rouvray, Lutry & Lausanne les douze et
treize Mai mil huit cent soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Gallandat
A. Rosenbusch

des témoins :

Jean B. B. B.
J. P. P. P.

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rouvray et Lutry

N° 159.
Wernle & Ryser

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wernle J. Cenci, ébéniste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars sous Champvent domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Christian Gottlob Wernle et de Marie Gobe, sa femme

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Dumens le cinq Mai mil huit cent quarante-six.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ryser madelaine, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lützelflüh, Cant. de Berne domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Anna Ryser, et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chenne le dix-sept Juillet mil huit cent quarante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villars, Lützelflüh, et Lausanne, les 27,
29 et 30 Mai 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Wernle
Madalaine Ryser

des témoins :

Moulin Louis
Borgeau Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars & Champvent & Lützelflüh

N^o 160.
Pahud & King

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Pahud François Auguste**, Employé de Recette,
 de Poliez-Pittet et de Bottens domicilié à Lausanne
 fils de François Henri Pahud et de Suzanne Rosalie Pahud,
 célibataire
 né à Poliez-Pittet le huit février mil huit cent quarante-quatre.

et
 2. **King Marie Adèle**,
 de Yverdon domiciliée à Yverdon
 fille de Sébastien King et de Verena Widmer,
 célibataire
 née à Yverdon le vingt-quatre Juin mil huit cent quarante huit.

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet, Bottens, Yverdon et Lausanne
 les 19 + 20 Mai 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Pahud
F. King

des témoins :

Lo George
H. Buisson

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Poliez-Pittet, Bottens et Yverdon

N^o 161
Büren & Denys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Büren Pierre, agriculteur,
de Adalboden (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Christian Büren et de Susanne Zucher,
célibataire
né à Panex le vingt six février mil huit cent quarante huit.

et

2. Denys Marie Fanny, cuisinière
de Aclens domiciliée à Lausanne
fille de Jean Louis Denys et de Louise Françoise Benette Decauday
célibataire
née à Aclens Jolion le quatre Septembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Adalboden, à Aclens et à Lausanne les
24, 26 et 27 Mai 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Büren Pierre
Fanny Denys

des témoins :

Henri Kraiss
Aca: Charbonney

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Adalboden & Aclens

N° 162.
Glaus et Chatelanat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Glaus Samuel, voiturier
de Rüschegg (Berne) domicilié à Lausanne
fils de Samuel Glaus et de Christine Suter, sa femme
célibataire
né à Wallenried (Fribourg) le sept Mars mil huit cent quarante-deux

et

2. Chatelanat Louise Henriette, cuisinière,
de Dompierre domiciliée à Lausanne
fille de Jean Daniel Chatelanat et de Louise Henriette née Nicolier,
célibataire
née à Oleyres le dix-sept-Juillet mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Rüschegg, Dompierre et Lausanne,
les trois et cinq Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Glaus
Louise Henriette Chatelanat

des témoins :

Moulin Louis,
Borgeaud Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rüschegg - Dompierre

Papiers présentés :

Certificats des publications

N^o 163

Schenk et Tomi

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent

septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schenk Jean, menuisier, _____

de Signau (Beune) _____ domicilié à Lausanne _____

fils de Jean Schenk _____ et de Susanne Witz, _____

célibataire _____

né à Oberdiesbach (Beune) le vingt-sept Janvier mil huit cent quarante sept

et

2. Tomi Marianne, cuisinière, _____

de Landiswyl (Cl^{on} de Beune) _____ domiciliée à Lausanne _____

fille de Christian Tomi _____ et de Anna Barbara Willi, _____

célibataire _____

née à Biglen (Beune) le cinq Juin mil huit cent quarante sept.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Landiswyl-Biglen et Signau, les 3, 4 & 6 Juin 1876 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Schenk
M^{me} Tomi

des témoins :

Jean H. H. H. H.
Christ. Prustsch

L'officier de l'état civil :

+ [Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Signau & Landiswyl _____

N^o 164
Zahnellet et Vulliamy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zahnellet Jean Pierre, mécanicien, _____
de Colochenez _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Jean Pierre Zahnellet et de Jeanne Susanne Dubautz,
célibataire, _____
né à Prilly _____ le seize Mars mil huit cent cinquante.

et
2. Vulliamy Louise Fanny, cuisinière, _____
de Oulens, _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Louis Vulliamy _____ et de Françoise née Chamot, _____
célibataire _____
née à Oulens _____ le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Oulens-Echallens, à Colochenez-Morges et à Lausanne,
le trois Juin mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Pierre Zahnellet
Louise Fanny Vulliamy

des témoins :

Samuel Pointet
D. Bonjour

L'officier de l'état civil :

9 

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Morges et Oulens.

Registre des mariages A.

N^o 165
Gex et Agasse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gex Christian Louis, employé au Chemin de fer,
de Daillens et d'Oibe domicilié à Lausanne
fils de Julien Jean Louis et de Jeannette Susette Henriette Desponds
célibataire
né à Daillens le vingt-six Novembre mil huit cent quarante neuf.

et

2. Agasse Marie,
de Bavois domiciliée à Lausanne
fille de Henri Agasse et de Jenny née Rechat,
célibataire
née à Oibe le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante deux.

Les publications ont eu lieu à Daillens, Oibe, Bavois et Lausanne, les vingt
huit et vingt-neuf Avril mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Gex
Marie Agasse

des témoins :

Moulin Louis
V. Bourgeois Louis.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Daillens, Oibe, Bavois et

N° 166

Karlacher & Mottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Karlacher Gaspard, Boulangier,
de Schöfflisdorf (Zurich) domicilié à Lausanne
fils de Benzi Karlacher et de Anna Birt,
célibataire
né à Schöfflisdorf le treize Juin mil huit cent cinquante

et

2. Mottier Julie Sylvie, cuisinière,
de Ormont-dessous domiciliée à Lausanne
fille de Jean David Mottier et de Susanne Marie Chablaix,
célibataire,
née à Ormont-Dessous, le vingt huit Juin mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-Dessous et Schöfflisdorf
les 6 et 13 Mai mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gaspard Karlacher
Julie Mottier

des témoins :

Charles Schmitt
David Mottier

L'officier de l'état civil :

J. Romi

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schöfflisdorf et Ormont-Dessous

Registre des mariages A.

N° 167.
Cruchon & Troillet

Aujourd'hui vingt-neuf Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cruchon Henri, Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bercher _____ domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de François Albert Cruchon et de Jeanne Emilie Gillieron,

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Servion _____ le vingt Mai mil huit cent quarante-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Troillet Louise Suzanne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Seignaux _____ domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Abram Daniel Troillet et de Marie Marguerite Clerc,

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Moudon _____ le vingt-sept février mil huit cent quarante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bercher, Seignaux et Lausanne, le dix Juin
mil huit cent septante-six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Cruchon.

Susanne Cruchon Troillet

des témoins :

Métranton Jules Samuel

Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bercher & Seignaux

N^o 168
Bessat et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal
Civil du District de Lavaux
en date du 9 novembre mil
huit cent quatre-vingt-deux
le mariage ci-contre a été
dissous par le divorce en
vertu de l'article 45 § b de
la loi fédérale du 24 Décembre
1874 le divorce a été prononcé
contre l'époux.

Transcrit sur le vu d'une
déclaration du Greffier du
Tribunal de Lavaux le
quinze février mil huit cent
quatre-vingt-trois.

L'Off. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt neuf Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bessat Charles François, agriculteur, _____
de Grandvaux et de Lutry _____ domicilié à Savigny _____
fils de François Samuel Bessat et de Jeanne née Fonnaz _____
célibataire _____
né au Genevray / Grandvaux le onze Mars mil huit cent cinquante-trois _____

et

2. Chevalley-Rosine, _____
de Denizy _____ domiciliée à Savigny _____
fille de Jean Louis Chevalley et de Jeanne Louise née Deppierrez _____
célibataire _____
née à Denizy _____ le douze Aout mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Lutry, Denizy & Savigny, le dix
Juin mil huit cent soixante-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Bessat
Rosine Chevalley

des témoins :

Bessat Jm Jm
Cholley Jm Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-
tion de l'officier de l'Etat civil de
Savigny _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cully, Lutry, Denizy & Savigny _____

Registre des mariages A.

N° 169
Chollet & Serex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chollet Jean Jules, agriculteur,
de Maracou domicilié à Maracou,
fils de Abraham Frédéric et de Jeanne Marguerite Serex,
célibataire

né à Maracou le vingt huit Juin mil huit cent quarante
-huit

et

2. Serex Jeanne Françoise, mediste,
de Maracou domiciliée à Maracou,
fille de Jean Louis Serex et de Anna Philippine née Serex,
célibataire

née à Maracou le vingt-dix Novembre mil huit cent treize.

Les publications ont eu lieu à Maracou le dix Juin mil huit cent
septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chollet Jean Jules
Jeanne Françoise Serex

des témoins :

Daniel Héber
Louis Lefpaire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Palézioux-Maracou.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Palézioux-Maracou

N^o 170
Weber & Kuch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Weber Daniel, tailleur,
de Menziken (Argovie) domicilié à Lausanne
fils de Jean Rodolphe Weber et de Anna Lüscher,
célibataire
né à Menziken le vingt-un Janvier mil huit cent quarante-trois.

et
2. Kuch Marie Cathérine, lingère
de Blansingen (Bade) domiciliée à Lausanne
fille de Jean Georges Kuch et de Anna Cathérine Bauer,
célibataire
née à Blansingen (Bade) le seize Janvier mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Menziken, à Blansingen et à Lausanne
les dix-sept et vingt Mai mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Weber
Marie Cathérine Kuch

des témoins :

Desombard Edouard
Jud. Emery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Menziken & Blansingen

Registre des mariages A.

N° 171

Léchaize & Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Léchaize Louis, agriculteur, _____
de Lovattens _____ domicilié à Lovattens, _____
fils de Pierre Daniel Léchaize _____ et de Susanne Marie Gicoux
célibataire _____
né à Lovattens _____ le dix août mil huit cent quarante-deux

et

2. Gavin Marie Elise, _____
de Brenles et de Moudon _____ domiciliée à Brenles, _____
fille de Jean Abram Gavin _____ et de Susanne Marie Cothésy
célibataire _____
née à Brenles _____ le trois février mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Brenles et Moudon les vingt
quatre et vingt-cinq mai mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Léchaize
Elise Marie Gavin

des témoins :

Prigent
Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :

Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'officier de l'état civil
de Lucens _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lucens et Moudon _____

N° 172
Piaget & Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Juin _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Piaget Daniel, Contable d' Omnibus, _____
de Breigny sur Morrens _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Louis Piaget _____ et de Jeanne Chatelan, _____
célibataire _____
né à Breigny _____ le dix deux mil huit cent quarante huit. _____

et
2. Bovard Fanny, femme de Chambie _____
de Riez _____ domiciliée à Lausanne, au à Genève _____
fille de François Louis Bovard et de Marie Elisabeth Chaubert, _____
célibataire _____
née à Riez _____ le cinq Décembre mil huit cent quarante trois

Les publications ont eu lieu à Breigny, Riez et Lausanne, les
3 et 9 Juin 1876 et à Genève le 5 Juin dit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

~~Piaget~~
Fanny Bovard

des témoins :

Desombroz Edward
Fred. Emery

L'officier de l'état civil :

Y. P. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bottensully et Genève

N° 173
Cousin et Verboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant Jugement du
Tribunal Civil du District de
Lausanne, en date du 4 février
1885, déclaré exécutoire le
30 avril 1885, le mariage ci-
contre a été dissous par le
divorce en vertu de l'article 40
lettre b. de la loi fédérale du 24
décembre 1874.

Le divorce a été prononcé
contre le mari.

Lausanne, le 4 mai 1885.
L'off. de l'Etat Civil :



Aujourd'hui quatre Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cousin Frédéric, Citoyen

de Concise domicilié à Laudanne

fil de Jean Frédéric Cousin et de Jeanne Suzanne Louise Sanson,
célibataire

né à Concise le vingt-un Juin mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Verboux Louise

de Paudex domiciliée à Duchy

filie de Charles Verboux et de Anne Catherine née Favre,
célibataire

née à Duchy le quinze Septembre mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Concise, Paudex et à Lausanne, les
19 et 20 mai 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Cousin
Louise Verboux

des témoins :

Charles Doy
Vergnaud Louis

L'officier de l'état civil :

D. R. R.

Papiers présentés :

Certificats de publication

autorisation des parents de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Concise et Pully

N^o 174.
Gluz & Ducrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mille _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gluz Gottlieb, banquier, _____
de Roggwyl (Canton de Berne) domicilié à Nyon, _____
fils de Ulrich Gluz _____ et de Rosine d'Angeles, _____
célibataire _____
né à Roggwyl _____ le sept Juillet mil huit cent quarante sept _____

et

2. Ducrot Madeleine, cuisinière, _____
de Drailant (Chamon) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Bernard Ducrot défunt _____ et de Joséphine Jordan-Meille, _____
célibataire _____
née à Drailant _____ le vingt quatre Décembre mil huit cent quarante sept _____

Les publications ont eu lieu à Roggwyl, Nyon, Drailant et Lausanne,
le 18 Juin 1876. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlieb Gluz
Madeleine Ducrot

des témoins :

Moulin Louis
Barthelemy Jacou

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'officier de l'état civil
de Nyon. _____

Roggwil, Nyon & Drailant _____

Registre des mariages A.

N° 175
Magnenat & Rieben

Aujourd'hui six Juillet mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Noms des parents :
- Etat civil :
- Date de la naissance :
- Date des publications :

1. Magnenat Georges Henri, religieux,
de Vaulion domicilié à Lausanne
fils de Henri Magnenat et de Marie Louise Kauffmann
célibataire

né à Nyon le vingt trois février mil huit cent quarante neuf

et
2. Rieben Rosine dite Euphrasine,
de Epalinges et de La Lenk (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Jacob David Louis Rieben et de Isabelle Blanc,
célibataire

née à Lausanne le trente Mai mil huit cent cinquante,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion, Epalinges et La
Lakta, les 18, 19 & 20 Juin 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Par jugement rendu le 12 novembre 1876 déclaré exécutoire le 28 Janvier 1877, le Tribunal Civil du District de Lausanne a débours par le divorce le mariage inscrit ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettres a & b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Le Tribunal, en application de l'article 48 de la loi précitée, a décidé que l'époux Georges Henri Magnenat ne pourra pas contracter un nouveau mariage avant le délai de trois ans à dater du jour du jugement.

Lausanne, le 16 Février 1877
Off. de l'état civil,
[Signature]

Signatures

des époux :

Georges Magnenat
Euphrasine Rieben.

des témoins :

Paul Roche
Philippe Peris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vaulion, Epalinges et La Lenk

N^o 176.
Capt & Rapaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juillet mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Capt Jean Louis, jardinier
de Chenit domicilié à Lausanne
fils de Jean Adam Capt et de Anne Marianne Favre
veuf de Marie Rapaz
né au Mont sur Lausanne le trois Janvier mil huit cent trente.

et
2. Rapaz Jeanne Esther Julie, cuisinière,
de Neyruz domiciliée à Lausanne
fille de Jean Rodolphe Rapaz et de Marguerite née Laurent
célibataire
née à Lausanne le quatorze Octobre mil huit cent vingt un.

Les publications ont eu lieu à Chenit, à Neyruz et à Lausanne, les
26 février 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Capt
Julie Rapaz

des témoins :

Auguste Pappas
Emile Auguste Pappas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
actes de décès de la 1^{re} femme de
l'époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chenit & Neyruz

N^o 177
Savanchy Eugène et
Cherpillod

Aujourd'hui six Juillet mil huit cent
Septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Savanchy Eugène, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Montpreveyres, Lutry & Riez domicilié à Montpreveyres,

Noms des parents :

fils de Jean Henri Savanchy et de Louise Henriette née Gilliard,

Etat civil :

celibataire

Date de la naissance :

né à Montpreveyres le cinq Juin mil huit cent cinquante-cinq
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cherpillod Elise dite Florentine,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuclerens domiciliée à Montpreveyres,

Noms des parents :

fille de Jean Cherpillod et de Jeanne Madelaine Rod,

Etat civil :

celibataire,

Date de la naissance :

née à Vuclerens le quatorze Juin mil huit cent cinquante trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres Lutry & Riez & Vuclerens
les 15, 19 & 24 Juin 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Savanchy.
Elise dite Florentine Cherpillod

des témoins :

Elise Cherpillod
Proulx J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications &
autorisations de l'off. de l'Etat
civil de Vicelles-le-Dorat (Montpreveyres)

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montpreveyres Lutry Riez-Bully & Vuclerens

N^o 175
Widmann & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juillet _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Widmann Louis _____, commerçant

de Anet, canton de Berne, domicilié à Sausanne,

fil de Samuel Widmann, et de Louise Isabelle Tache,

célibataire

né à Sausanne le cinq Janvier mil huit cent quarante-neuf

et

2. Favre Marie Louise _____, repasseuse,

de Thierrens domiciliée à Sausanne,

fille de Jean Favre, défunct et de Jeanne Fanny Louise Rochat,

célibataire,

née à Sausanne le vingt-deux deux mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Anet, à Thierrens et à Sausanne, le dix deux
mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Widmann Louis
Marie Favre

des témoins :

Jules Anet
Jules Anet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1. Certificats des publications.

2. Consentement de la mère de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Anet & Thierrens

Registre des mariages A.

N^o 179
 Valet & Treboux

Aujourd'hui huit Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Valet Louis Hippolyte, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex, domicilié à la Grandette rière Lousanne,

Noms des parents :

fils de François Jean Louis Valet et de Louise Henriette née Musy,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Seublens le sept Octobre mil huit cent cinquante-un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Treboux Felise Cécile, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bassins, domiciliée à Bassins,

Noms des parents :

fille de Charles François Benjamin, et de Louise Julie Danielle Treboux,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Bassins le vingt-huit Janvier mil huit cent quarante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lousanne le dix-sept Juin, à Orillens le dix-neuf et à
Bequint le vingt-un Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Valet G. Hippolyte
Felise Cécile Treboux

des témoins :

David Corbaz
St. Raymond

L'officier de l'état civil :

S. O. Rom

Papiers présentés :

Les certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Mex et Bassins

n° 150

Forney & Abetel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Forney Lucien, fondeur
de Quindoux domicilié à Lausanne,
fils de François Jean Louis Forney, et de Marie Suzanne Elisabeth née Couturier,
célibataire,

né à Paris le trois Janvier mil huit cent quarante-sept
et

2. Abetel Louise Fanny, sans profession,
de Belmont sur Bully, domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Daniel Abetel, et de Yvonne Marie Marguerite Mégroz,
célibataire,

née à Belmont, le seize Mai mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Chexbres le deux Juin, à Lausanne le trois Juin et à
Bully le onze Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Lucien Forney
Fanny Abetel

des témoins :

A. P. R. B. Richet
Martin Louis

L'officier de l'état civil :

O. Renier

Papiers présentés :

les certificats de publication de
Quindoux Belmont & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Saphorin & Bully

Registre des mariages A.

N^o 181
 Bosse & Mayor

Aujourd'hui onze Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bosse Jean Christian Albert, professeur de musique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballenstedt (Anhalt) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Frédéric Bosse, et de Frédérique née Fleming,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Ballenstedt le vingt-quatre Octobre mil huit cent quarante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mayor Sophie Isaline Lucie Elizabeth, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Echallens, domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jean Pierre Frédéric et de Sophie Madelaine Muller,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne le cinq Mars mil huit cent cinquante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ballenstedt, à Echallens le cinq avril et à Lausanne,
 le huit avril mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alb. Bosse
Lucie Mayor

des témoins :

Louis Mayor
Sam. Mayor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1^o Certificats de publications,
 2^o Perm. du D^{pt} de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Echallens & Ballenstedt

N° 182
Gues & Gues

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gues Jacques Daniel, agriculteur,

de Boulers et de Moudon, domicilié à Boulers,

fils de François Louis Gues et de Beanne née Gessennay,

veuf de Emilie née Vulliers depuis le quinze Décembre mil huit cent soixante-quatre,

né à Boulers le vingt-deux Août mil huit cent quinze,

et

2. Gues Elise sans profession,

de Boulers et de Moudon, domiciliée à Boulers,

fille de Jean Louis Gues et de Susanne Julie née Corday,

célibataire,

née à Boulers le vingt-cinq Mars mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Boulers et à Moudon les dix et onze Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Gues
Elise Gues

des témoins :

Moulin Louis
Froelich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° Certificats de publication,

2° Autorisation de l'off. de l'état civil de St-Georges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St-Georges & Moudon

Registre des mariages A.

N° 183

Krebs & Streit née Wyder

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Krebs Jacob marchand de fruits,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppligen (Berne), domicilié à Berne,

Noms des parents :

fils de Benedict Krebs, et de Elisabeth Ischmanz,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Oppligen le vingt-quatre Janvier mil huit cent soixante-sept
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Streit née Wyder Elisabeth marchande de fruits,

Lieu d'origine et de domicile :

de Belpberg (Berne), domiciliée à Berne,

Noms des parents :

fille de Samuel David Wyder, et de Anna Baldiger,

Etat civil :

veuve de Samuel Streit, depuis le 20 Mars 1875,

Date de la naissance :

née à Biggiberg le treize avril mil huit cent soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne le vingt-cinq Juin, à Nichtersach et à Belp le
vingt-six Juin mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Krebs
Elisabeth Streit

des témoins :

E. Wettstein
J. Dimez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1^o certificat de publication de Berne,
2^o attestation de l'officier de l'état civil de Berne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oppligen, Berne & Belpberg

N° 134

Gerbex et Philippe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gerbex Felix Jean valet de chambre,
de Lutry, Epesses, St Saphorin et Fontaines, domicilié à Verrey,
fils de Louis Gerbex et de Rose Sophie née Jaques,
célibataire,
né à Grandson le vingt-neuf Mai mil huit cent quarante-six
et

2. Philippe Marie femme de chambre,
de St Mandé (Seine - France), domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Philippe et de Julie Jaques,
célibataire,
née à St Mandé le deux Septembre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Verrey le 22 avril, à St Saphorin le 26 avril, à Lutry le 29 avril, à Cully
et à Lausanne, le 30 avril, à St Mandé le 30 avril & à Fiez le trois Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gerbex Felix
Philippe Marie

des témoins :

M. Moquet
Louis Bonjour

L'officier de l'état civil :

Romi

Papiers présentés :

1. Certificats de publications
2. Consentement du père de l'épouse
3. Autorisation de l'off. d'état civil de Verrey.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully, St Saphorin, St
Mandé & Verrey.

Registre des mariages A.

N° 185

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil huit cent

Saintrame & Grossenbacher

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Saintrame Yvonne chaudière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Clermont (Puy-de-Dôme - France), domicilié à Sausanne,

Noms des parents :

fils de Gilbert Saintrame, et de Anne Cournot,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Clermont le vingt-cinq Mai mil huit cent trente-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Grossenbacher Marguerite Elizabeth, journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Trachselwald (Berne), domiciliée à Sausanne,

Noms des parents :

filles de Christian Grossenbacher, et de Maria Wälker, sa femme,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Berne, le trois Septembre mil huit cent vingt-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Clermont, à Trachselwald et à Sausanne le dix-huit Juillet mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Saintrame
Marguerite Grossenbacher

Rauz Schupfer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

1° certificats de publications,

officiers de l'état civil de

2° autorisation de la mère de l'épouse.

Trachselwald & Consulat de

3° permis du Dép't de Justice et Police.

France.

N° 186
Bedoy et Dizereus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bedoy Frédéric Georges cordonnier,

de Lyon domicilié à Sausanne,

fil de Georges Bedoy, et de Anne Marie Willenroger,

célibataire,

né à Sausanne, le treize Juin mil huit cent cinquante-deux

et

2. Dizereus Yvonne Rose taillenne,

de Lutry, domiciliée à Puchy-Sausanne,

fille de Charles Baptiste Dizereus et de Madelaine Nanette Duc,

célibataire,

née à Sausanne, le dix-sept août mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Lyon, à Lutry et à Sausanne le dix Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Georges Bedoy
Yvonne Rose Dizereus

des témoins :

Paulin
Ch. Gourdan

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

1. Certificats des publications,

2. autorisation des parents des époux.

3. Permis du D^{pt} de Justice et Police.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lyon & Lutry

N° 182

Légeret & Quillet

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Légeret Antoine mason

Lieu d'origine et de domicile :

de Chexbres domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Jean François Légeret, et de Martine de Siebenthal, sa femme

Etat civil :

veuf de Madelaine Marie Thérèse née Krebs, depuis le 12 Janvier 1875

Date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt-trois Octobre mil huit cent trente-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Quillet Louise couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de St Aubin (Fribourg), domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Marie Anne Quillet, fille elle-même de feu Joseph

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à St Aubin, le dix Mars mil huit cent cinquante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Saphorin (Chexbres) le vingt-deux Juin, à St Aubin et à Lausanne, le vingt-quatre Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Antoine Légeret
Louise Quillet

des témoins :

L. Durbyat
E. Grandchamp

L'officier de l'état civil :

S. Romin

Papiers présentés :

1^{er} Certificat de publication
2^e Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Chexbres & St Aubin

N° 188

Germond & May

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Germond Henri Frédérick soldat
de Lucens domicilié à Lucens,
fils de Daniel Germond et de Gabrielle Anne Henriette née Cugny,
célibataire,
né à Lucens le vingt-un Novembre mil huit cent quarante-trois

et

2. May Hortense sans profession
de Louviers domiciliée à Courtilles,
fille de Abram Louis May, et de Jeanne Françoise née Clot,
célibataire,
née à Courtilles le vingt-cinq Mars mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lucens le dix-neuf Juin mil huit cent
septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Frédérick Germond
Hortense May

des témoins :

Viret D.
Cl. Proux

L'officier de l'état civil :

A. Proux

Papiers présentés :

1^o certificat de publication.
2^o Autorisation de l'officier de l'état civil
de Lucens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lucens.

Registre des mariages A.

N° 189

Jaquier & Ribet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaquier Marc Auguste commissaire-forestier
de Villars-le-Comte, domicilié à Lucens,
fils de Jean Daniel Jaquier et de Marie Louise née Rod,
célibataire,
né à Marseille le quatorze Décembre mil huit cent cinquante-cinq
et

2. Ribet Aline
de Lucens domiciliée à Lucens,
fille de François Eugène Ribet et de Jessime Marie née Imygart,
célibataire,
née à Lucens le vingt-trois Décembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Lucens le neuf Juin et à Villars-le-Comte le dix Juin
mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Jaquier
Aline Jaquier

des témoins :

P. J. D.
Cl. T.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° certificats de publication
2° autorisation de l'officier de l'état civil
de Lucens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Décey & Lucens

N° 190

Yaquenoud & Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Yaquenoud Louis Henri agriculteur
de Ecublens domicilié à Ecublens,
fils de François Louis Samuel, et de Louise née Emery,
célibataire,
né à Ecublens le vingt-huit Juin mil huit cent trente-quatre.

et

2. Roulet Elise
de Echichens domiciliée à Ecublens,
fille de Jean Emile Roulet, et de Louise née Pite,
célibataire,
née à Echichens le vingt-dix Décembre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Ecublens le douze février et à Vufflens-le-Château le dix-huit février mil huit cent septante-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henri Yaquenoud
Elise Roulet

des témoins :

Moulin Louis
Promberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1^o certificats de publication
2^o autorisation de l'officier de l'état
civil d'Ecublens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Ecublens & Vufflens le Château

Registre des mariages A.

N° 191

Guex et Vulliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guex Jean Alexis agriculteur,
de Boulens et de Mondon, domicilié à Boulens,
fils de Benjamin Gabriel Guex et de Suzanne Louise née Guex,
célibataire,
né à Boulens le trois Juin mil huit cent quarante-six.

et

2. Vulliens Louise
de Boulens et Saint-Cierges, domiciliée à Chapelles,
fille de Pierre Daniel Vulliens, et de Suzanne Louise née Tache,
célibataire,
née à Boulens le vingt-cinq Mai mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Mondon et à St-Cierges, les huit et neuf Juillet mil
huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Alexis Guex
Louise Vulliens

des témoins :

Héli Guex
Louis Vulliens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° certificats de publication,
2° autorisation de l'officier de l'état
civil de St-Cierges.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Cierges-Boulens - Chapelles

N° 192

Gueux et Vulliens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gueux Constant agriculteur,
de Boulers et de Mondou, domicilié à Boulers,
fils de Jean François Marc Gueux et de Suzanne Julie née Wagnières
célibataire.

né à Fey le vingt-trois août mil huit cent cinquante-neuf
et

2. Vulliens Emma
de Boulers et St Cierges, domiciliée à Boulers,
fille de Jean Daniel Vulliens et de Suzanne Lydie née Gueux,
célibataire.

née à Boulers, le vingt octobre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à St Cierges et à Mondou, les premier et trois Juillet
mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gueux Constant
Vulliens Emma

des témoins :

José Guy
Louis Vulliens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1^{er} certificats de publication,
2^e Autorisation de l'officier de l'état-
civil de St Cierges.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Boulers-St Cierges & Mondou.

Registre des mariages A.

N° 193
Milliond & Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Milliond Auguste agriculteur,
de Penthièvre domicilié à Penthièvre,
fils de Jacques Milliond et de Suzette Marianne née Flaction,
célibataire,

né aux Mottes près Penthièvre le six Mars mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Carrard Adèle agriculteur
de Urbin et de Polix - Pittet domiciliée à Urbin,
fille de François Louis Carrard et de Jeanne Marie Pichemat,
célibataire,

née à Oppend le quatre Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Penthièvre, Urbin et Polix - Pittet les dix et dix-sept
Juin mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Milliond
Adèle Carrard

des témoins :

Avocat
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° certificats de publication,
2° autorisation de l'officier de l'état
civil de Urbin.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Penthièvre, Urbin & Polix-Pittet

Registre des mariages A.

N° 195

Meige & Daccoud née Curckod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil-huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meige Jean Samuel agriculteur,
de Sugnens domicilié à Sugnens,
fils de Pierre Abram Meige, et de Nanette née Emery,
célibataire,

né à Sugnens le trente Décembre mil huit cent trente-un.

et

2. Daccoud née Curckod Susanne Jenny, agriculteur,
de Sugnens domiciliée à Sugnens,
fille de Jean Abram Curckod, et de Marianne née Dufour,
veuve de Jean Pierre Daccoud, dès le 25 février 1874,

née au Moulin dit de Naz le trente Septembre mil huit cent trente-trois.

Les publications ont eu lieu à Sugnens (Fey), le vingt-trois Juin mil huit
cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Meige
Jenny Daccoud

des témoins :

Moulin Louis
Gallay Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

1° certificat de publication,
2° autorisation de l'officier de
l'état civil de Fey.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sugnens.

N^o 196
Gerber et Beiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juillet mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gerber Jean cordonnier
de Langnau, canton de Berne, domicilié à Lausanne, av. la Chaux-de-Fonds,
fils de Jean Gerber et de Madeleine née Herrmann,
célibataire,
né à Köchsteten (Berne), le premier Novembre mil huit cent cinquante.

et

2. Beiner Anna Maria cuisinière
de Schüpfen, canton de Berne, domiciliée à la Chaux-de-Fonds,
fille de Elisabeth Beiner, fille elle et de même de Rodolphe,
célibataire,
née à Schüpfen le vingt-cinq Janvier mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à la Chaux-de-fonds le 4 Juillet, à Langnau et à Schüpfen
le 5 Juillet, et à Lausanne le huit Juillet mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Gerber
Marie Louise

des témoins :

Domini Lamm
Kaspar Gottfried

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

1^o certificats de publications
à Langnau, Schüpfen & Chaux
de Fonds & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Langnau, Schüpfen & Chaux
de Fonds.

Registre des mariages A.

N^o 197
Dubois & Wagen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dubois Gustave, propriétaire,
de Mézières domicilié à Renard,
fils de Jean Abram Dubois et de Marie Louise née Buache,
célibataire,
né à Corcelles le vingt six Août mil huit cent cinquante un
et

2. Wagen Charlotte
de Flurlingen (Zurich), domiciliée à Sarsanne,
fille de Jean Henri Wagen, et de Anne Barbara née Will,
célibataire
née à Sarsanne le vingt quatre février mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Mézières, Renard, Flurlingen & Sarsanne
le premier Juillet mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Dubois
C. Wagen

des témoins :

H. Wagen
L. Dubois

L'officier de l'état civil :

J. Romig

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisa-
tion de l'off. de l'état civil de Renard

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mézières & Flurlingen

N° 198

Trivier & Gilliard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Allysse Mercadier, à Belmont (Yverdon), le 16 novembre 1886 & visée par le Conseil d'Etat le 16 décembre 1886 que Paul Jean Pierre Trivier a été admis au nombre des bourgeois de la Commune de Chavannes-le-Chêne.

Extrait d'ordre au D^e, par le D^e de Justice & Police, le 5 octobre 1889.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui Vendredi un Juillet mil huit cent

quarante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Trivier Paul Jean Pierre ministre du S^t Evangile,
de Mansle (Charente France) domicilié à Savigny au Lardanne,
fils de Claude Louis Trivier et de défunte Marie Louise Emilie Coquet,
célibataire,
né à Mansle le vingt-sept Septembre mil huit cent quarante-neuf.

et

2. Gilliard Rose Louise Elisa,
de Fiez et d'Yverdon domiciliée à Savigny Fiez,
fille de David André Gilliard et de Louise Beninette née Dufour,
célibataire,
née à Fiez le quatre Octobre mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Mansle, Savigny Fiez, Yverdon et Lardanne les 25 et 26 février 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. approuvé la radiation du mot Savigny, ci-dessus

Signatures

des époux :

Paul Trivier
Elisa Gilliard

des témoins :

John Gilliard
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'off. de l'état civil de Savigny
Permis du Dept de J^u Police constatant que l'autorisation des parents de l'époux et la déclaration consulaire sont déposés dans ses archives.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Savigny Fiez, Yverdon & Lardanne
Etat de France

Registre des mariages A.

N^o 199
Brunner et Dupretex

Aujourd'hui vingt-un Juillet mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Brunner Henri Heimann Rudolf, professeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Zurich domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Anselme Brunner et de Henriette Gottliche Agnès Duval,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Zurich le deux mai mil huit cent quarante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dupretex Julie Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Aougement domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Julien Louis Dupretex et de Marie Fanny Parnelin,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le dix-huit mai mil huit cent cinquante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zurich, Rougemont et Lausanne les deux, trois et six Juin mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Brunner Prof.
J. Dupretex

des témoins :

Carl W. Brunner
E. Girardet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Zurich - Rougemont
et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Zurich - Rougemont

N° 200.
Lehr & Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Rf. 54.

Aujourd'hui trois août (3 août 1876) mil huit cent
quarante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lehr Charles Albert, négociant
de Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Sebastien Lehr et de Marie Barbara Elsener
célibataire
né à Lausanne le treize avril mil huit cent quarante-huit

et

2. Ducret Elisa Louise
de Ecublens et St Sulpice domiciliée à Ecublens
fille de Abram Louis Ducret et de Françoise Elise Guillet
célibataire
née à Ecublens le seize Décembre mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ecublens et St Sulpice, les
onze et quinze Juillet mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Lehr
Louise Ducret

des témoins :

H. Fischer
M. Frey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications
Lausanne, Ecublens et St Sulpice

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Ecublens et St Sulpice

Registre des mariages A.

N^o 201
Volet et Jenne
soit Jenni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant déclaration du Syndic
de Châtillens, l'époux est un
bourgeois de cette commune.
L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui huit août _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Volet Jean David, marié, _____
des Thioleyres _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Daniel Abraham Volet _____ et de Marianne née Arnaud, _____
célibataire _____
né aux Thioleyres _____ le seize Septembre mil huit cent trente trois

et

2. Jenne soit Jenni Henriette Marie cuisinière, _____
de Sainte Croix _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jean Jacques _____ et de Elisabeth Keller, _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le Treize Décembre mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu aux Thioleyres, St Croix & Lausanne, les
trois, cinq et six mai mil huit cent septante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Volet Jean David
Jenni Henriette Marie

des témoins :

Moulin Louis
Louis David Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications aux
Thioleyres à St Croix et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Thioleyres & St Croix

N° 202
Möhr & Clérici

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Aout _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Möhr Ernest Joseph négociant _____
de Fribourg _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Auguste Prosper Möhr _____ et de Joséphine née Pfluger, _____
célibataire _____
né à Fribourg _____ le neuf Juin mil huit cent cinquante-six _____

et

2. Clérici Jeanne Marie couturière _____
de Maccagno Supérieur (Italie) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Gaetan Mathieu Clérici _____ et de Jeanne Fanny Pittet, _____
célibataire _____
née à Lausanne _____ le premier février mil huit cent cinquante-cinq _____

Les publications ont eu lieu à Fribourg à Lausanne, et au Consulat
d'Italie à Genève les premier et deux Juillet 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Möhr
J. Clérici

des témoins :

Gaetan Clérici
L. Mayor

L'officier de l'état civil :

J. O. P...

Papiers présentés :

Certificats des publications

Dispense des publications à Maccagno

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fribourg & Maccagno

N^o 203
Détraz et Santoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent _____ mil huit cent

septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Détraz adrien dit Alfred, photographe, _____

de Essertes _____ domicilié à Lausanne, au Manège

fil de Antoine François Détraz et de Marie Anne Leboutoux, _____

célibataire _____

né à Lausanne _____ le quinze Juillet mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Santoux Marie Adèle, _____

de Genève _____ domiciliée à Genève _____

filie de Marc François Santoux et de Louise Détraz, _____

célibataire _____

née à Genève _____ le quatre Mai mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Essertes, Genève, Neuchâtel et Lausanne, les vingt-six et vingt-neuf Avril mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Détraz
Adèle Santoux

des témoins :

D. Mayor
G. Watz

L'officier de l'état civil :

D. Ramin

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

et consentement du père de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Essertes, Neuchâtel et Genève _____

Le 6 mai 1924, Marie Adèle Détraz, née Santoux, veuve de Adrien dit Alfred Détraz, mentionné ci-dessus, a été réintégrée dans la qualité de citoyenne genevoise ressortissante à la commune de Genève.

Lausanne, le 7 octobre 1924
L'officier de l'état civil

D. Ramin

de 4^{me} à Oron-la-Fille
de Genève (B.C.).

R. du 14/10/24.

N° 204
Schopfer et Baur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit aout mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Schopfer Louis Adolphe, Chaudronnier,
de Lanenen (Cl^{on} de Berne) domicilié à Lausanne
fils de Adolphe Schopfer et de Louise Benzielle née Amy,
célibataire
né à Yverdon le huit aout mil huit cent quarante-huit

et

2. Baur Emilie, Cuisinière,
de Duggingen (Berne) domiciliée à Lausanne
fille de Jean Baur et de Elisabeth Will,
célibataire
née à Bienne le vingt Juin mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Lanenen, Duggingen et Lausanne, les 29
Juin et 1^{er} Juillet mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Schopfer
Emilie Baur

des témoins :

J. Grand
Goutrame

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lanenen et Duggingen

Registre des mariages A.

N^o 205
 Ramazzina & Scheyder

Aujourd'hui dix huit _____ mil huit cent
 septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ramazzina Joseph Silvio, peintre _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Aveyno (Cessin) _____ domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fils de Joseph Ramazzina _____ et de Marguerite Massera, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Aveyno _____ le huit Septembre mil huit cent quarante-cinq _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Scheyder Louise, cuisinière, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Egersheim, arr^t de Strassbourg _____ domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

fille de Joseph Scheyder _____ et de Barbe Karcher _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Egersheim _____ le huit Janvier mil huit cent quarante-cinq _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aveyno, à Lausanne et à Egersheim les
 huit, neuf et vingt-un Juillet mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Silvio Ramazzina
 Louise Scheyder

des témoins :

Aubropetti Josef
 Louis Audry

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Aveyno & Egersheim _____

N° 206
Müller & Kreienbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Aout _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Müller Frédéric Antoine, cordonnier,
de Seifersbach (Saxe) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Charles Gottlieb Müller _____ et de Anna Rosine Seifert _____
célibataire _____
né à Seifersbach _____ le vingt huit Mai mil huit cent quarante-six _____

et
2. Kreienbühl Maria, _____
de Malters (Lucerne) _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Barbara Kreienbühl _____ et de _____
célibataire _____
née à Malters _____ le dix-huit Mai mil huit cent quarante-neuf _____

Les publications ont eu lieu à Seifersbach, Malters et Lucerne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures


des époux :

Anton Müller
Maria Kreienbühl

des témoins :

Moulin Louis
Antoine Pellerin

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications et permis du
Département de Justice et Police attestant que
le certificat de Seifersbach et la déclaration de
validité sont déposés dans ses archives.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 207
Kneubühler & Bucla

Aujourd'hui quinze cent _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Kneubühler Jean, menuisier, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Affoltern, Canton de Berne, _____ domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fils de Jean Kneubühler _____ et de Catherine Bischoel, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Beithoud _____ le huit Septembre mil huit cent quarante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bucla maria, fille de Chambie, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Burg près Morat _____ domiciliée à Burg _____

Noms des parents :

fille de Samuel Bucla _____ et de Elisabeth Bucla, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Burg _____ le vingt-quatre Juillet mil huit cent cinquante trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Affoltern, à Burg-Morat & à Lausanne,
les 22, 23 & 24 Juillet mil huit cent septante six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Kneubühler
Marie Bucla

des témoins :

Leon Schenk
Dorolf Schwitzer

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

(Communiqué) Affoltern &
Burg

N° 208.
de Tschudi & Puenzioux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Sept mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. de Tschudi Eugène Hermann Edouard, *Lieutenant Infanterie*
de Wiesbaden domicilié à Wiesbaden,
fils de Paul Théodore Jean Frédéric et de Émilie Jeanette Caroline d'Arnim,
célibataire

né à Münster le dix-neuf Juin mil huit cent cinquante-deux
et

2. Puenzioux Caroline,

de Chatelard domiciliée à Lussane
fille de Jules Louis Vincent Puenzioux et de Elise née Gondoux
célibataire

née à Montienx le cinq Juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Wiesbaden, au Chatelard et à Lussane,
les 12 & 15 Juillet mil huit cent septante-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

von Tschudi
Caroline Puenzioux *Richard Edmond Boyer*

L'officier de l'état civil :

D. Ramin

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du Département

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wiesbaden & Montienx

N° 209
Viscardi et Brülhart

Aujourd'hui quinze Aout mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Viscardi Joseph Antoine, vitic

Lieu d'origine et de domicile :

de Misocco (Grisons) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Joseph Viscardi et de Marie Veli, sa femme

Etat civil :

veuf de Louise Guillard

Date de la naissance :

né à Misocco le deux Mai mil huit cent trente-treize

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Brülhart Anna, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ueberstorf (Grisons) domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Joseph Brülhart et de Anna Maria Scherwey,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Weitenried (Grisons) le quinze Aout mil huit cent trente cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Misocco, Ueberstorf & Lausanne, les
23, 27 Mai et neuf Juin mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Viscardi
Anna Guillard

des témoins :

Ch^s Fraiss
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux,
Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Misocco & Ueberstorf

N^o 210
Pahud et Chambettaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze cent _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pahud Placide François Felix garçon de Recette
de Poliez-Pittet _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Xavier Pahud _____ et de Marie Françoise née Baccagnon
célibataire _____
né à Poliez-Pittet _____ le deux Mai mil huit cent septante-six _____

et

2. Chambettaz Jeane Cécile, cuisinière, _____
de Assens _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de François Antoine Chambettaz et de Marie Josette née Bercier, _____
célibataire _____
née à Assens _____ le dix-neuf Janvier mil huit cent quarante-trois _____

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet, à Assens et à Lausanne, les
vingt-sept et vingt-neuf Juillet mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

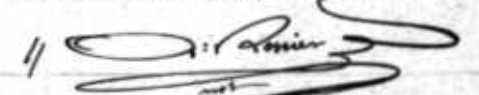
des époux :

Placide Pahud
Cécile Chambettaz

des témoins :

Wingert Fran
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

|| 

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bettens & Echallens _____

Registre des mariages

N^o 211
Körber & Franel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Aout _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Körber Georges Henri Albert, Typographe,
de Swam, Canton de Berne domicilié à Berne,
fils de Jean Körber et de Jeanne Catherine Barbara Fehr,
veuf de Regina Anna Schimid,
né à Bern le vingt Aout mil huit cent soixante-neuf.

et

2. Franel Marie Charlotte Louise,
de Provence domiciliée à Lausanne
fille de Louis Nehemie Franel et de Marianne Besson, sa femme,
célibataire
née à Payerne le quatorze Juin mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Swam, à Berne, à Provence et à Lausanne
les 15 Juin 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Kirberg
Marie Franel

des témoins :

M. Minod
Jules Mey

L'officier de l'état civil :

D. Rouin

Papiers présentés :

autorisation de l'off. de l'état civil de
Berne Certificats de publi-
cation _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Swam, Provence & Berne

№ 212.
Planer & Adlon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Aout _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Planer Joseph, sommelier,
de Grossmugl (Autriche) domicilié à Lausanne,
fils de Léopold Planer et de Anna née Bauer,
célibataire,
né à Grossmugl le vingt-un octobre mil huit cent cinquante-trois,

et

2. Adlon Anna Maria,
de Mainz (Hesse) domiciliée à Genève,
fille de Ferdinand Adlon et de Marguerite Barthel,
célibataire,
née à Mainz le dix Juillet mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Mainz. La publication
à Grossmugl a été dispensée par l'Ambassade d'Autriche

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Planer
Anna Adlon

des témoins :

A. Reynaud
Jean La Gallay

L'officier de l'état civil :

J. Bonin

Papiers présentés :

Certificats de publication, déclarés
tiens (Consulaires) de l'Ambassade d'Autriche
Permis du Département de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 213.
Cand et Boigeaud

Aujourd'hui dix-sept août _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cand Paul Jules, vigneron _____
de Ronces, _____ domicilié aux Évilleries de Grandson,
fils de Jeançois Henri Cand _____ et de Jeannette née Poutet, _____
célibataire _____
né au Évilleries de Grandson le cinq novembre mil huit cent cinquante-un

et

2. Boigeaud Henriette Caroline, cuisinière _____
de Mozens et Montchevand _____ domiciliée à Grandson _____
fille de David Louis Boigeaud _____ et de Marthe Louise née Frey, _____
célibataire _____
née à Montchevand _____ le vingt-un Septembre mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Ronces, Grandson, mozens et montchevand, les 14, 17 & 19 juillet 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Cand
Caroline Boigeaud

des témoins :

Moulin Louis
J. Machet

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de l'off. de l'état civil
de Grandson

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grandson Baulmes, Bottons
N. Oibe

N^o 214
 Deriaz et Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Aout _____ mil huit cent
 septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Deriaz Adrien, Ingénieur, _____
 de Baulmes _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de Victor Vincent Deriaz _____ et de Louise Susanne née Poterat,
 célibataire _____
 né à Chesaux _____ le seize Mai mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Gachet Louise Anna _____
 de Biolley-Orjulaz et Bonsens _____ domiciliée à Morges, _____
 fille de Jean Charles Louis Gachet _____ et de Félicie Marie née Cuvit
 célibataire _____
 née à Berrens _____ le cinq Aout mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Baulmes, à Lausanne à Biolley-Orjulaz
 & à Bonsens & Morges, les 27, 28 & 29 Juillet 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Deriaz
 Anna Gachet

des témoins :

J. Platel
 H. Viret

L'officier de l'état civil :

4 

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Echallens, Baulmes, Sullens & Morges

Registre des mariages A.

N° 215

Hertig et Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux cloit _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hertig Charles Auguste _____ charpentier,
de Runderswyl (Berne), _____ domicilié à Lausanne,
fils de Jean Louis Hertig, _____ et de Louise Julienne Villard,
_____ célibataire, _____
né à Lausanne, _____ le sept Octobre mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Stettler Charlotte Henriette Caroline _____ couturière,
de Oron-la-Ville, _____ domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Rodolphe Frédéric, _____ et de Louise Rose Pasche,
_____ célibataire, _____
née à Oron-la-Ville, _____ le sept Septembre mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Runderswyl le 25 Mai, à Oron, le 26 Mai et à Lausanne
le 27 Mai mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Hertig
Caroline Stettler

des témoins :

H. Gola H.
Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
(Communiqué) Runderswyl & Oron

Papiers présentés :

Certificats de publication

1876

N° 216

Pelet & Pelet

Aujourd'hui vingt-deux août mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pelet Edouard agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Peyres et Bossens, domicilié à Assens,

Noms des parents :

fils de Jean Gabriel dit Daniel, et de Julie Marianne née Mathey,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Assens le trente Décembre mil huit cent cinquante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pelet Adèle sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Peyres et Bossens, domiciliée à Assens,

Noms des parents :

fille de Louis Daniel, et de Antoinette Lydie née Mathey

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Bossens le quatre février mil huit cent cinquante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Peyres et Bossens et à Assens, le cinq août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Pelet
Adèle Pelet

des témoins :

Georges Pelet
Morelin Louis,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication
autorisation pour le mariage à Sausonne.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Peyres et Bossens & Assens.

1876

N° 217

Guilloud & Howard
née Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Août mil huit cent
Septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guilloud Julien, changeur,
de Champagne domicilié à Sausanne,
fils de François Daniel Guilloud, et de Françoise Thurin, sa femme
veuf de Adèle née Guilloud, depuis le 12 Juin 1870.
né à Champagne, le vingt-huit Janvier mil huit cent vingt-neuf.

et

2. Howard née Delisle Caroline Deanne Sophie, sans profession,
de Wengi, canton de Berne, domiciliée à Sausanne,
fille de Jean Abraham Delisle, et de Susanne Sophie Bourgeois,
veuve de Samuel Frédéric Howard, depuis, le 10 Août 1874,
née à Sausanne, le vingt-deux Novembre mil huit cent quarante-huit.

Les publications ont eu lieu à Champagne et à Sausanne le cinq Août, et à Wengi
le six Août mil huit cent Septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Guilloud
Caroline Howard Delisle

des témoins :

J. P. P. P.
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

Blanc
Roulet

Papiers présentés :

actes de décès des premiers conjoints,
certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Champagne & Wengi

1876

N° 215

Hugonet et Abetel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Hugonet François Jean typographe
de Bullet domicilié à Lausanne,
fils de Samson Rodolphe Louis, et de Deame Françoise Caroline Marin,
célibataire,
sa femme.

né à Lausanne, le vingt-six Octobre mil huit cent cinquante-un.

et

2. Abetel Alice Alexandrine cuisinière,
de Belmont sur Lausanne, domiciliée à Lausanne,
fille de François Jeannet Abetel, et de Jenny née Bache,
célibataire.

née à Belmont, le treize Juin mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Bullet et à Lausanne le deux août, et à Bully, le
treize août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Hugonet
Abetel Alexandrine

des témoins :

Ch. Stille Moulin Louis
Pronchay J.

L'officier de l'état civil :

Renald

Papiers présentés :

1^o certificats des publications,2^o consentement du père de l'épouseLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil deBullet & Belmont-Bully

Registre des mariages A.

1876

N° 219

Besson et Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Besson Louis procureur-juré,

de Dompierre et Villarszel domicilié à Cully,

fils de Jean Jacques Besson, et de Susanne Esther née Cechin,

célibataire,

né à Chesalles, le vingt-neuf Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

et

2. Vauthey Augustine sans profession,

de Sugnens domiciliée à Sugnens,

fille de Jean Samuel Vauthey, et de Rose Marguerite Favre,

célibataire,

née à Sugnens, le dix-sept Février mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Dompierre, à Villarszel et à Cully, le cinq août et à Fey-Sugnens, le six août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Besson
Augustine Vauthey

des témoins :

Jules Henri Besson
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

Blanc
rempl.

Papiers présentés :

1. certificats des publications,

2. consentement du père de l'épouse,

3. autorisation de l'off. de l'état civil de Cully

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Dompierre, Villarszel, Cully & Sugnens

N° 220.
Verdan & Köhli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Oct mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Verdan Gustave Albert, Secrétaire au chemin de fer S.-O.
de Neuchâtel et de Sugiez (Fribourg) domicilié à Lausanne
fils de Gustave Louis Verdan et de Augustine Courvoisier née Clément
célibataire
né à La Chaux de Fonds le six Février mil huit cent quarante-cinq

et

2. Köhli Louise Delphine, Institutrice
de Bienne (Bienne) domiciliée à Lausanne
fille de Emmanuel Köhli et de Delphine Dufour
célibataire
née à Bienne le premier Janvier mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Bienne, Neuchâtel, Motier-Sugiez & à Lausanne,
les vingt-six, vingt-sept et vingt-neuf Juillet mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Verdan
Delphine Köhli

des témoins :

M. Gacouy
Jules Verdan

L'officier de l'état civil :

J. O. R.

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Neuchâtel, Sugiez & Bienne

Registre des mariages A.

N° 221

Pezet et Mojonniez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Vente un Août mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pezet Charles Jules Constant, Sellier,
de Essatines sur Yverdon domicilié à Lausanne
fils de Jules Emile Pezet et de Susanne Louise Regamey
célibataire,
né à Avenches le dix Août mil huit cent cinquante

et

2. Mojonniez Susanne Louise Isaline
de Mézières domiciliée à Morges,
fille de François Louis Mojonniez et de Jeanne Louise née Pilet,
célibataire
née à Morges le vingt-quatre Août mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Essatines, Mézières, Lausanne et Morges,
les 2 et 5 Août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Constant Pezet
Louise Mojonniez

des témoins :

Edouard Buisson
Pizorens Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Essatines, Mézières et Morges

N^o 222
Moretrod & Dumur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Moretrod Jean Louis David, notaire,
de Yverne et Ormont-Dessus domicilié à Aigle
fils de défunt Louis Frédéric Moretrod et de Marie Ansermoz,
célibataire
né à Yverne le vingt Octobre mil huit cent cinquante.

et

2. Dumur Lucie Françoise Augustine
de Lully et Grandvaux domiciliée à Lausanne
fille de Georges Henri François Dumur et de Joséphine Alexandrine Rouge,
célibataire
née à Lausanne le vingt Janvier mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Yverne, Ormont-Dessus, Aigle, Lully, Grandvaux
et Lausanne, le douze Août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Moretrod J.L.D.
Dumur L.

des témoins :

J. Perret Not.
E. Avoialat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

certificats de publication et autorisation
de l'officier de l'état civil d'Aigle

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Yverne, Ormont-Dessus, Aigle, Lully &
Grandvaux (Lully)

Registre des mariages A.

N° 223.

Cottevon & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cottevon Ernest Louis Henri Roger, avocat,
de Yverdon domicilié à Lausanne
fils de Jules Charles Pierre François et de Marie Anne Frédérique Cécile Christian
célibataire
né à Yverdon le sept février mil huit cent quarante-deux

et

2. Mercier Jeanne Sophie Louisa
de Lausanne domiciliée à Lausanne
fille de Louis Adrien et de Justine Théodora Sophie Secretan
célibataire
née à Lausanne le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante
sept.

Les publications ont eu lieu à Yverdon et à Lausanne, le dix-neuf
août mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature]
[Signature]

des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Yverdon

N^o 224
Chenuz & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Chenuz** Marc Louis Henri, Employé postal,
de Monticher domicilié à Lausanne,
fils de Philippe Henri Chenuz et de Senny Françoise née Guyaz,
célibataire,
né à Monticher le vingt huit octobre mil huit cent cinquante.

et

2. **Müller** Marie Adèle dite Anna, sans profession,
de Remont (Fribourg) domiciliée à Remont,
fille de Henri Müller et de Marguerite née Grimm,
célibataire,
née à Remont le vingt-neuf Mai mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Monticher, à Remont et à Lausanne, les
seize, dix-sept et dix-neuf Aout mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Henri Chenuz *André Boud*
Anna Müller *S. J. J. J.*

L'officier de l'état civil :

S. J. J. J.

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

L'Isle-Monticher & Remont

Registre des mariages A.

N^o 225
Stettler et Crausaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le mariage ci-contre a été
dissout par le divorce par accord
du Tribunal Civil du District
de Lausanne, en date du
7 Juin 1883.

Le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de
l'article 46 lettre b de la loi
édicte au 24 Décembre 1874

Lausanne, le 25 Août 1883

L'Officier de l'Etat Civil.



Aujourd'hui sept Septembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Stettler Charles Emile, Serrurier, _____

de Oron-la-Ville _____ domicilié à Lausanne _____

fil de Charles Rodolphe Frédéric et de Louise Rose née Pasche, _____

célibataire, _____

né à Oron _____ le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante-sept

et

2. Crausaz Elise, cuisinière, _____

de Chavannes sur Mandon _____ domiciliée à Lausanne _____

filie de Susanne Louise Crausaz, et de (filie elle-même de François Samuel

célibataire, _____

née à Chavannes _____ le six Septembre mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Oron, à Chavannes et à Lausanne, les
quatre et cinq Aout mil huit cent septante-six, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Stettler
Elise Crausaz

des témoins :

Pierre Luyff
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Autorisation des père & mère de _____

l'époux et de la mère de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oron & Chavannes, Mandon _____

N^o 226.

Bovey & Vautravers

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bovey Charles, employé aux bagages, S-O-
de Romanel et de Cheseaux _____ domicilié à Lausanne
fils de Paul Henri Georges Bovey et de Jeanne Henriette née Blanchet,
célibataire _____

né à Epalinges le trois avril mil huit cent cinquante-deux,

et

2. Vautravers Louise Henriette née Pièce, _____

de Romaison _____ domiciliée à Lausanne, _____

filles de Philippe François Gabriel et de Marie Louise née Bernard,

veuve de Louis Henri Vautravers dès le vingt juillet mil huit cent septante-cinq

née à Dix _____ le quatre octobre mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux, Lausanne et Romaison
les 4, 5 & 6 août 1876 _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch^s Bovey
Louise Vautravers

des témoins :

Louis Nagelat
François Savin

L'officier de l'état civil :

+ [Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication

Acte de décès du premier mari de
l'Épouse _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel-Cheseaux et Romaison _____

Registre des mariages A.

N^o 227
Bovey & Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Septembre mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bovey Francois Samuel, agriculteur,

de Romanel et de Cheseaux domicilié à Monthierand,

fil de Auguste Benjamin Bovey et de Marie née Bessen,

célibataire

né à Jouxterre le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante

et

2. Chamot Marie Elise, ménagère,

de Mozzens domiciliée à Monthierand,

filles de Jean David Chamot et de Isaline née Bellet,

célibataire,

née à Mozzens le dix Mai mil huit cent cinquante-dix.

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux, Mozzens et Lansanne,
les 23 & 24 Juin 1870

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

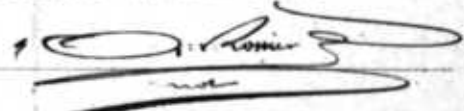
des époux :

Francois Bovey
Elise Chamot

des témoins :

Auguste Blanc
Moulin Louis,

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel-Cheseaux & Mozzens

N^o 228
Ruffly & Marendaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ruffly Auguste, ferblantier
de Lutry et de Cully domicilié à Lausanne,
fils de Louis Ruffly et de Marie Charlotte française née Roulet,
célibataire

né à Lutry le vingt-deux Octobre mil huit cent cinquante

et

2. Marendaz Louise, repasseuse,
de Method domiciliée à Lausanne,
fille de Samuel François Marendaz et de Marie née Darbel,
célibataire

née à Yverdon le dix-huit Novembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Cully, le 23, à Lutry, Method et Lausanne,
le vingt-six Aout mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

August Ruffly
Louise Marendaz

des témoins :

Ruffly
Gautin Mar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry, Cully & Method

No 229

Mosimann et Kronenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal de District de Berne en date du 24 Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce prononcé contre l'épouse.

Convoit sur l'avis du Tribunal de Berne, le 7 février 1883.

L'Officier de l'Etat Civil,



Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Mosimann Christian, tailleur, de Lauresswyl, Canton de Berne domicilié à Lausanne, fils de Pierre Mosimann et de Maria Gehrig, veuf de Catherine née Blösch, dès le six mars mil huit cent soixante huit né à Lauresswyl le cinq février mil huit cent quarante-trois

et

2. Kronenberg Maria Anna, cuisinière, de Willisan-Land, Canton Lucerne domiciliée à Lausanne, fille de Balhasar Kronenberg et de Barbara Muff, célibataire née à Emmen (Lucerne) le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Lauresswyl le 17, à Lausanne le 14 & à Willisan-Land le 19 août 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Mosimann
Anna Kronenberg

des témoins :

Simon Muff
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Lauresswyl & Willisan-Land

N^o 230.
 Pollet et Grobety
 née Buzzy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Pollet Jean John**, ouvrier fabricant de bougies,
 de Crans domicilié à Lausanne
 fils de Jean Claude Pollet et de Charlotte née Mayor, sa femme,
 célibataire
 né à Crans le onze Novembre mil huit cent quarante-sept

et

2. **Grobety née Buzzy, Christine**,
 de Ballaigues domiciliée à Lausanne,
 fille de Joseph Buzzy et de Elisabeth Hostettler, sa femme
 veuve de Louis François Grobety, depuis le vingt-sept Décembre 1842,
 née à Guggisberg (Berne) le sept Mai mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Crans, Ballaigues et Lausanne, le vingt
 six Aout mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean John Pollet
Christine Grobety

des témoins :

Bovey Julien
Moutin Louis

L'officier de l'état civil :

O. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Crans, Ballaigues

Registre des mariages A.

No 231

Bovey et Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bovey Julien Louis, ouvrier fabricant de bougies
de Romanel et de Cheseaux domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Etienne Benjamin, et de Jeanne Marie Louise Philippon,
célibataire
né à Montherod le dix huit Aout mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Mercier Cécile Louise, cuisinière,
de Penthéroz domiciliée à Lausanne,
fille de Julien Mercier et de Charlotte Marie Henriette Pavillard,
célibataire,
née à La Sazaz le dix huit Janvier mil huit cent cinquante six

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux, Penthéroz et
Lausanne, les quatre et cinq Aout 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bovey Julien Louis
Bovey Louise Cécile Mercier

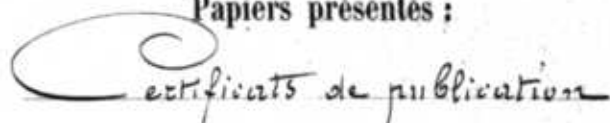
des témoins :

Jean Jhon Pollet
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :


certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel-Cheseaux et Vuarens
(Penthéroz)

N^o 232
Bébonx et Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Bébonx Vincent**, Garde forestier,
de Epalinges et Belmont domicilié à Epalinges,
fils de Louis Bébonx et de Isaline Petit, sa femme,
célibataire
né à Epalinges le huit Mars mil huit cent cinquante-trois.

et

2. **Moulin Elise**, tailleur
de Lausanne domiciliée à Epalinges,
fille de Jean Samuel Moulin et de Françoise née Diserens, sa femme,
célibataire
née à Epalinges le vingt-six Juillet mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Belmont et à Lausanne, les
quinze, vingt-un et vingt-deux Juillet 1876

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Bébonx Vincent
Elise Moulin

des témoins :

Bovey Julien
Moulin Louis,

L'officier de l'état civil :

J. O. R. [Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation de l'off^r de l'état civil
de l'arr^t d' Epalinges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges & Belmont-Pully

1876

No 233

Rusillon & Ecoffey
née Ries.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rusillon Louis, Serrurier,
de Belmont sur Yverdon domicilié à Lausanne,
fils de Louis Rusillon et de Adrienne née Saillend,
veuf de Susanne Louise née Grünigg, depuis le 19 Janvier 1865,
né à Lausanne le quatorze Janvier mil huit cent neuf.

et

2. Ecoffey née Ries Anna Marguerite,
de Lutry et Vulliens domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Ries et de Marguerite Herzen,
veuve de Jean Louis Ecoffey, depuis le dix-sept novembre 1873,
née à Mendon le vingt-deux Juin mil huit cent trente neuf.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Lutry, Vulliens et Lausanne,
les 24 & 26 Aout 1876, mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Rusillon
Anna Ecoffey

des témoins :

Moulin Louis
Jean Puymer

L'officier de l'état civil :

J. Puymer

Papiers présentés :

Certificats de publication
Actes de décès des 1^{er} conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Belmont, Lutry & Vulliens-
- Mézières.

N^o 234
 Sabatier et Valotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sabatier Jean Paul, Cordonnier,

de Brenthonne (Haute Savoie) domicilié à Lausanne

fil de Michel Sabatier et de Marie Jaquier,

célibataire

né à Brenthonne le vingt-trois Juin mil huit cent cinquante,

et

2. Valotton (soit Vallotton) Julie Jenny,

de Vallorbes et d'Agiez domiciliée à Lausanne,

fille de Louis Valotton (soit Vallotton) et de Marie Sabatier

célibataire

née à Lausanne le vingt Juin mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Brenthonne, Vallorbes, Agiez et à
 Lausanne les dix, onze et douze Aout 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sabatier
 Jenny Vallotton

des témoins :

Gallay Frère L.
 H. Raymond

L'officier de l'état civil :

Romier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Déclaration Consulaire

Permis du Départ. de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Brenthonne, Vallorbes et Agiez
 (Consulat de France)

N^o 235
 End et Charlier

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent
 septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. End Henri Jean Louis, hocologet, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Bellikon (C^l^{on} d'Argovie) _____ domicilié à Lausanne, _____

Noms des parents :

fils de Joseph Alois (dit Leonzi) End et de Jeanne Susanne Epitoux

Etat civil :

veuf de Henriette Louise Mottaz, depuis le 29 Juin 1871. _____

Date de la naissance :

né à Lausanne _____ le vingt cinq Juin mil huit cent soixante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Charlier Céline, coiffeuse, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Pin l'Emagny (Haute Saône) France, domiciliée à Besançon, _____

Noms des parents :

fille de Jean Claude Charlier _____ et de Jeanne Baptiste Joséphine Guy

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Pin l'Emagny _____ le quatre Juin mil huit cent cinquante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bellikon, à Lausanne, à Pin l'Emagny
 et à Besançon, les 24, 26 & 27 Août 1876. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri End
 Céline Charlier

des témoins :

J. Litzesius
 J. Verdenburg

L'officier de l'état civil :

J. Pomi

Papiers présentés :

Certificats de publications
 acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
 Autorisation des parents de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bellikon, Pin & Besançon

N° 236

Masson et Marbel
née Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le seize
mai mil huit cent quatre-vingt-
trois, déclaré définitif et exécutoire
le vingt-trois septembre suivant,
le Tribunal civil du district de Mout-
ges a dissout par le divorce le ma-
riage interit ci-contre.

Le divorce a été prononcé par défaut
contre le défendeur en vertu de l'ar-
ticle 116 de la loi fédérale
du 11 décembre 1874.

L'autant le 30 septembre 1893.

L'officier de l'état civil:

Au Bureau, substit.

Aujourd'hui quatorze Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. **Masson Henri**, agriculteur,
de **Ecublens, Chavannes et Prévèrenges** domicilié à **Ecublens**,
fils de **François Louis Masson** et de **Marianne née Grand**,
veuf de **Jeanne Louise Charlotte née Dumont**, dèd le 3 avril 1871
né à **Chavannes** le trente Décembre mil huit cent vingt-cinq

et

2. **Marbel Henriette** née **Favre**,
de **Goumvers-le-Fux** domiciliée aux **Grands-Moulins & Penthalaz**
fille de **Jean Benjamin Favre** et de **Jeanne Marie** née **Gringet**,
veuve de **Daniel Louis Marbel**, dèd le 5 Janvier 1864,
née à **Etagnières** le vingt-trois Novembre mil huit cent trente-un

Les publications ont eu lieu à **Ecublens, Chavannes, Prévèrenges, Gou-**
mvers-le-Fux & Penthalaz, les 19, 22 & 25 Août 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Masson.

Mlle Marbel

des témoins :

Gallay François L.

Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ecublens, Chavannes, Prévèrenges
Goumvers-le-Fux & Penthalaz

Papiers présentés :

Certificats de publication

Actes de décès des premiers conjoints

Autorisation de l'officier de l'état civil de l'aut-
d' Ecublens.

Registre des mariages A.

N° 237
 Novel & Gavillet

Aujourd'hui dix-huit Septembre mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Novel Jean François, cafetier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vizy (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de François Novel, défunt et de Marguerite Laya, sa veuve,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Vizy Genlhod (Genève) le seize avril mil huit cent quarante-huit.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gavillet Louise Thérèse, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Peney et de Vucherens domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jean Louis Gavillet et de Jeanne Marie Dufour,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bressonnaz et Syerd le six mai mil huit cent cinquante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vizy, à Peney, à Vucherens et à Lausanne,
 les vingt-dix et vingt-huit août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean F. Novel
Louise Gavillet

des témoins :

Fredon P. Pevry.
V. Wittler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du Département

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Vizy, Peney & Vucherens
(Consulat de France)

n° 238.

Mardens & Siegenthaler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mardens Jules, garçon de magasin,
de Renens et de Jouxrens domicilié à Lausanne,
fils de Henri Mardens et de Henriette née Chatelan,
célibataire
né à Breigny le vingt huit février mil huit cent quarante six.

et
2. Siegenthaler Rosina, fille de Chambre,
de Schangnan, Cl^{on} de Berne, domiciliée à Lausanne, née à Vevey,
fille de Jean Jacob Siegenthaler et de Marie Stühli, sa femme,
célibataire
née à Rapperswil le quatre octobre mil huit cent quarante neuf.

Les publications ont eu lieu à Renens, Jouxrens, Schangnan & Lausanne
les premier & deux Septembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Mardens
Rosina Siegenthaler

des témoins :

H. Raymond
Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :

A. Romanel

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cheseaux-Romanel & Schangnan

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Renens, Jouxrens & Schangnan
& Lausanne

Registre des mariages A.

N° 239
Liardet et Goy née Pache

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :
Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Liardet Etienne, cafetier,
de Belmont près Lausanne — domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Etienne François et de Susanne Décambaz,
célibataire
né à Belmont le vingt-sept Octobre mil huit cent trente huit

et
2. Goy née Pache Louise Henriette, garde malade,
de Vaulion — domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Moïse Pache et de Louise Henriette Pache,
Divorcée de Eugène Marc Goy depuis le 24 Août 1871.
née à Eysins le vingt-quatre Février mil huit cent quarante un

Les publications ont eu lieu à Vaulion le trente Août, à Belmont et à Lausanne le deux Septembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Etienne Liardet
Louise Goy Pache

des témoins :

Georges Hennard
Charles Fournier

L'officier de l'état civil :

F. O. Romi

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration de divorce de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Belmont-Pully & Vaulion

N^o 240.
 Vonlaufen & Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

decada 15 IX 1876

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent
 septante-six. par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Vonlaufen Jacob, tailleur,
 de Oberkirch Canton de Lucerne, domicilié à Lausanne,
 fils de Antoine Vonlaufen et de Maria Tschopp,
 célibataire
 né à Nettwyl (Lucerne) le six février mil huit cent cinquante.

et

2. Brunner Maria, sans profession,
 de Knüttwyl (Lucerne) domiciliée à Lausanne,
 fille de Francisca Brunner et de
 célibataire
 née à Lucerne le vingt-trois Janvier mil huit cent cinquante-neuf

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 Aout, à Knüttwyl le 31 Aout
 et à Oberkirch le trois Septembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Vonlaufen
 Maria Brunner

des témoins :

Mergenthaler Jean
 Charles Emich

L'officier de l'état civil :

" *[Signature]*

Papiers présentés :

Certificats de publication
 Autorisation de la mère de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Oberkirch & Knüttwyl

Registre des mariages A.

N° 241
Mellet & Widmer

1-57 / Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mellet Rodolphe Aimand, Caissier de Banque,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, Oron et Dullit — domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Jean Louis Rodolphe Victor Edouard et de Victorine Louise Henriette Lugeon,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Lausanne — le vingt trois Aout mil huit cent Trente-sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Widmer Henriette Caroline,

Lieu d'origine et de domicile :

de Herliberg (C^{te} de Zurich) — domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Henri Widmer — et de Marie Elisabeth Gelzer,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Lausanne — le quinze Octobre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oron et Dullit le 19 Aout et à
Herliberg le 23 Aout mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

R. Mellet

H. Widmer

des témoins :

L. H. H. H.

C. F. F. F.

L'officier de l'état civil :

D. P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications de
Lausanne, Oron Dully & HerlibergLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron, Dullit & Herliberg

N^o 242.
De Mestral & Grenier

4-376
Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. De Mestral Henri Georges Charles, propriétaire
de Berne, Lausanne, Aubonne, Mont et Lavigny domicilié à St Saphorin sur Morges,
fils de Albert Victor Rodolphe De Mestral et de Augusta Henriette née de St Georges,
célibataire,
né à St Saphorin le six Décembre mil huit cent quarante-sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Grenier Emilie Alice
de Vevey domiciliée à Lausanne,
fille de David Georges Constantin Henri et de Marie Charlotte Lina Bourgeois,
célibataire
née à Lausanne le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne, Lausanne, Aubonne, Mont, Lavigny,
Vevey et St Saphorin les 1, 2, 4 & 5 août 1876.

Par décision du 28 mars 1946
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le mari est originaire
de non seulement de Berne,
Lausanne, Aubonne, Mont, Rolle
et Lavigny, mais encore
d'Essertines, Rolle.

Lausanne le 3 avril 1946
L'officier de l'état civil

copié à Berne, Aubonne, Rolle,
Villars s/Jeux, Gilley et Vevey

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri de Mestral
Alice Grenier

des témoins :

Alb. de Mestral
P. Vandenberg

L'officier de l'état civil :

J. O. Amis

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation del'off' del'Etat civil
de St Saphorin

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Collombier, Rolle, Aubonne, Vevey
Villars s/Jeux & Berne

N^o 243.
Buznier et Pisset née
Pache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Buznier François Henri Félix, commis postal,
de Lutry domicilié à Lausanne,
fils de Emmanuel Jean François et de Jeanne Sophie Ruppff, sa femme
célibataire,
né à Lausanne le quatre Décembre mil huit cent quarante.

et

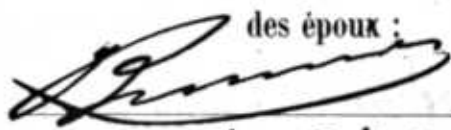
2. Pisset née Pache Adrienne Charlotte française
de Seigneux domiciliée à Lausanne,
fille de Henri Pache et de Marianne Marendaz,
veuve de Gustave Auguste Pisset, depuis le 26 avril 1872
née à Lausanne le dix Mai mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Seigneux le trente août, à Lutry et à Lausan-
ne, le deux Septembre mil huit cent septante-six


Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :


F. Buznier
et Pisset Pache

des témoins :


U. Pideau
et Pache

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication
acte de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry et Seigneux

N° 244.

Gardon & Gribi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gardon Jules Francis, limonier,
de Vallozbes domicilié à Vallozbes,
fils de Abram Jacob David Gardon et de Rose Susette Paillard,
célibataire
né à Vallozbes le vingt avril mil huit cent cinquante quatre.

et

2. Gribi Sophie Louise,
de Buzen, Cl^{on} de Beune domiciliée à Vallozbes,
fille de Gottlieb Emmanuel Gribi et de Barbara Gühl,
célibataire
née à Lausanne le vingt quatre Juillet mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Vallozbes et à Buzen, le dix huit Aout mil
huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francis Gardon
Sophie Gribi.

des témoins :

Favrat Hippolyte
Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :

R. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'off. de l'état civil
de Vallozbes.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vallozbes et Buzen.

N^o 245
Duciet et Haldi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Duciet Jean Pierre François, gendarme,
de Chardonne sur Vevey domicilié à Moudon,
fils de Jean Daniel Duciet et de Jeanne Susanne Pasche,
célibataire,

né à Porraz (Chardonne) le vingt-un Aout mil huit cent quarante quatre

et

2. Haldi Suzanne Marie Charlotte, féme de chambre
de Gessenay, C^{ton} de Berne domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Jacques Haldi et de Suzanne Zuber,
célibataire

née à Lausanne le douze Mars mil huit cent quarante sept.

Les publications ont eu lieu à Chardonne le vingt quatre, à Gessenay le
vingt-cinq et à Lausanne le vingt-six Septembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Duciet Jean Pierre François
Suzanne Haldi

des témoins :

Gallay L.
Prougnotte
L'officier de l'état civil :

D. Romer

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation de l'officier de l'état
civil de Moudon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chardonne, Gessenay et
Moudon

N^o 246.
Clavel & Nègre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Clavel Louis Auguste Victor Emmanuel, rentier
de Moudon domicilié à Lausanne,
fils de Jean Daniel Clavel et de Marie Anne française Constance Jacquet
célibataire
né à Lausanne le vingt-quatre Août mil huit cent cinquante-un.

et

2. Nègre Marie Stéphanie, sans profession
de Bottens domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Joseph Nègre et de Adélaïde Vulliamy (Vulliamy)
célibataire
née à Lausanne le onze Juillet mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Moudon, Bottens et Lausanne, le vingt
six Août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

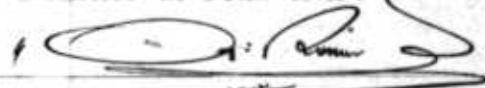
des époux :

A Clavel
Nègre

des témoins :

M. Farre
Moulin Solus

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication
de Moudon, Bottens et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Moudon et de Bottens.

N° 247.

Adamina et Vallotton

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Adamina Jean Baptiste, brossier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orselina, Cant. du Vevain domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Jacques Adamina et de Françoise Henriette Denard,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-neuf Juin mil huit cent trente sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vallotton Juliette sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vallorbes domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jean Marie Vallotton et de Jenny Farraud, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le dix Août mil huit cent cinquante un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbes et à Lausanne le vingt-six Aout et à Orselina le vingt huit Aout mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Adamina
Juliette Vallotton

des témoins :

M Vallotton
Jacques Adamina

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications de
Orselina, Lausanne & Vallorbes

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Orselina & Vallorbes.

N^o 248
Besson & Reybaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-dix~~ ~~Septembre~~ ~~mil-huit cent~~
septante six (21 Septembre 1876) par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Besson Maurice Jenzi Wilhelm, commis écrivain,
de Chapelles _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Elise Besson _____ et de Marianne Louise née Charles,
célibataire _____
né à Yverdon _____ le huit Octobre mil huit cent cinquante-trois.

et

2. Reybaz Julie Fanny, sans profession, _____
de Belmont sur Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Georges François Reybaz et de Marie Marguerite Dubois,
célibataire _____
née à Lausanne _____ le onze Septembre mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Chapelle le 25 Août à Lausanne le 26 dit
à Belmont le 28 dit 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

approuvé deux mots saufs six clout

Signatures

des époux :

M^{re} Besson _____
Julie Reybaz _____

des témoins :

Elise Besson _____
J. Reybaz _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de _____
Chapelles Belmont-Pully & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St-Cierges, Pully & Lausanne _____

Registre des mariages A.

N° 249

Francfort et Fonjallaz

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Francfort Louis David, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Begnins domicilié à Lausanne (Vidy)

Noms des parents :

fils de Louis Francfort et de Jeanne Louise Capt,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le dix-neuf Mars mil huit cent cinquante six.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fonjallaz Marie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et d'Epesses domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Charles François Fonjallaz et de Isabelle Susanne Julie Pectin.

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le cinq Juin mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Begnins, à Lutry, à Epesses et à Lausanne,
les premiers Juillet mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Francfort
Marie Fonjallaz

des témoins :

Charles fr. Fonjallaz
Louis Francfort

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication de
Begnins Lutry Cully - Lausanne
autorisation du père de l'Épouse.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Begnins Lutry - Cully

n^o 250
Béboux & Gaudard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Béboux Paul, Charcutier,
de Belmont et d'Epalinges domicilié à Epalinges,
fils de Charles Louis Béboux et de Jeanne Françoise née Belet,
célibataire
né à Epalinges le vingt Janvier mil huit cent cinquante-un

et

2. Gaudard Rosalie, Cuisinière,
de Lausanne, Echallens, Bièloy-Orjulaz et St-Barthélémy domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Pierre Samuel Gaudard et de Louise Pache, sa femme,
célibataire
née à Boussens le trois Juillet mil huit cent quarante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Belmont, Epalinges, Echallens, Bièloy-Orjulaz, St-Barthélémy & Lausanne, les 26, 27 & 28 Août 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Paul Béboux
Rosalie Gaudard

des témoins :

Rudolf Furrer
Basilla Louis

L'officier de l'état civil :

J. P. Romer

Papiers présentés :

Certificats de publications
Autorisation de l'off. de l'état civil de
Epalinges

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully, Epalinges et Echallens.

1876

N^o 251.

Barrand & Favillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Barrand Adrien Marc, gypsière,
de Villars-Bicclier & de l'abbaye de Rossenges domicilié à Lausanne,
fils de Chiodore Louis Félix Barrand et de Philippine Burnet sa femme,
célibataire,
né à Lausanne le quinze Août mil huit cent quarante-cinq.

et

2. Favillard Rosette Fanny Georgette, cuisinière,
de Orny domiciliée à Lausanne,
fille de Charles François Favillard et de Jeanne Susanne Burriquet,
célibataire,
née à Orny le vingt-cinq Mai mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Villars-Bicclier, Rossenges, Orny et Lausanne
les neuf, onze et douze Août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Barrand Adrien
Rosette Favillard

des témoins :

Louis Blanc
Mourin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de
Villars-Bicclier, Rossenges, Orny &
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mendon, Bottens et La Sarraz

n^o 252
Wyszkod & Mottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wyszkod David, entrepreneur,
de Boujean (Cl^{er} de Bière) domicilié à Lausanne,
fils de Abiam Wyszkod et de Marie née Ritter,
veuf de Jeanne Françoise Montant, depuis le dix-huit Mai 1874.
né à Boujean le dix-neuf février mil huit cent cinquante-quatre
quarante-neuf.

2. Mottaz Rosine Louise, sans profession,
de Syens domiciliée à Syens,
fille de Jean Mottaz et de Marie Meillard,
célibataire
née à Syens le sept Mars mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Boujean-Bière le premier Septembre, à
Syens et Lausanne le deux Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé deux mots remplacés par quarante-neuf.

Signatures

des époux :

des témoins :

David Wyszkod
Rosine Louise Mottaz

V. Gremli
V. Meillard

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bière, Moudon-Syens

Registre des mariages A.

N° 253

Steiner & Bovard

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Steiner Henri Gustave, serurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Baar, Canton de Zug domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Alfred Joseph Steiner et de Clair née Clavel, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Folle le neuf Décembre mil huit cent cinquante-quatre.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bovard Elise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epresses domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Abiam Samuel Bovard et de Jeanne Louise Cornut, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Epresses le vingt-neuf mai mil huit cent cinquante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Baar, à Epresses et à Lausanne le vingt-dix Aout mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Steiner
Elise Bovard

des témoins :

Henri Deserin
P. ...

L'officier de l'état civil :

...

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Baar, Epresses-Cully, Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Baar & Cully

N° 25H
Barbaz & Dumuid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Barbaz Jean François Daniel, Chocolatier,
de Epalinges domicilié à La Sallaz sur Lausanne,
fils de Jean Samuel Barbaz et de Marie Caroline Rieder,
célibataire,
né à Lausanne le neuf Novembre mil huit cent cinquante.

et

2. Dumuid Marguerite Françoise,
de Mennaz domiciliée à Chailly sur Lausanne,
fille de Antoine Louis Dumuid et de Caroline Bonnelance,
célibataire
née à Lausanne le douze Juillet mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Mennaz et Lausanne, les
dix huit & dix-neuf Aout mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Barbaz
M. Dumuid

des témoins :

Henneberger Paul Jules
Dumuid Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
d'Epalinges Mennaz et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges et Yufflens-le-Château

Registre des mariages A.

N° 255

Barbaz & Hostettler

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Barbaz Emile, boulanger,

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à La Sallaz sur Versanne,

Noms des parents :

fils de Jean Samuel Barbaz et de Caroline Marie née Rieder,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le treize Octobre mil huit cent quarante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hostettler Louise Renziette, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Charles Francois Hostettler et de Jeanne Louise Bérard,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le quatre Avril mil huit cent quarante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Guggisberg et Lausanne, les
seize et dix-neuf Aout mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Barbaz
L. Hostettler

des témoins :

Louis Amardoux
Yacques Hostettler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
d'Epalinges, Guggisberg & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges & Guggisberg

N° 256

Bonjour et Mayer
née Déglon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bonjour Jean Louis Auguste menuisier,
de Blenay domicilié à Lausanne
fils de Pierre François Bonjour et de Jeanne Susanne Craubaz,
veuf de Jeanne Françoise Chevalley, depuis le 28 avril 1876.
né à Lausanne le dix huit février mil huit cent vingt-un

et

2. Mayer née Déglon Jeanne Susanne dite Jenny
de Grandcour domiciliée aux Eaux-vives Genève,
fille de Pierre Philippe Déglon et de Jeanne Susanne née Clot,
veuve de Abram Louis Mayer, depuis le 5 avril 1867.
née à Courtilles le treize avril mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Blenay, Grandcour, Eaux-vives,
Lausanne, les 18 & 19 août 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bonjour
Jenny Mayer

des témoins :

Frs Indignable et Damerlin
L. B.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Blenay Grandcour, Eaux-vives
et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Blenay-S-Légier, Grandcour
et Lausanne

No 257
Mingard + Besson

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Noms des parents :
Etat civil :
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Mingard Jules agriculteur,
de Chapelles domicilié à Chapelles,
fils de Jean Pierre et de Gudame Marguerite née Lemat,
célibataire

né à Chapelles le vingt-sept Mars mil huit cent cinquante-neuf
et

2. Besson Emma
de Chapelles domiciliée à Sottens,
fille de Jules et de Marianne née Fiaux,
célibataire

née à Chapelles le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Chapelles et à Sottens le vingt-huit Aout
mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Mingard
Emma Besson

des témoins :

Emile Besson
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
de Chapelles & Sottens
Autorisation de l'officier de l'Etat civil

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Cierges

N° 258

Golay et Clavel
née Breymeyer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Golay Jean Henri, monteur de Boîtes,
de Chenit domicilié à Lausanne,

fil de Jean Abram Golay et de Jeanne Louise Pichonnat,
veuf de Louise née Dupuis dès le dix huit Novembre mil huit cent soixante huit
né à Fey le vingt-quatre février mil huit cent trente-six.

et

2. Clavel née Breymeyer Jeanne Gorgelle Antoinette
de Oulens domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Martin Breymeyer et de Jeanne Louise Marie Marmet,
veuve de Charles Samuel Clavel, dès 1863 le 14 Mars,
née à Lausanne le vingt-deux Décembre mil huit cent vingt deux

Les publications ont eu lieu à Diassens-Chenit, à Oulens Echallens et à
Lausanne, les 6, 7 & 9 Septembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures


des époux :

Golay Henry
Jeanne Clavel

des témoins :

Jules Bronilhet
Charles Doy

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication
Actes de décès des 1^{ers} conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Du Chenit & Echallens.

N^o 259
Aubert et Aubertel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Aubert Isaac Henri, concierge,
de Chenit domicilié à Lausanne
fils de Marc Henri Aubert et de Marianne Henriette Raymond,
célibataire,
né à Bière le cinq février mil huit cent quarante-sept.

et

2. Aubertel Elise, femme de chambre
de Bavois domiciliée à Orbe, au Canton de Lausanne,
fille de Jean David Aubertel et de Julie née Perdisat,
célibataire,
née à Bavois le dix-huit avril mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Chenit (Brassus et Sentier), à Bavois, à
Orbe & à Lausanne les 16, 17 & 20 août 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Aubert
Elise Aubertel

des témoins :

Edouard Henry
Rodolphe Bouverat

L'officier de l'état civil :

Edouard Henry

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

du Brassus, de Bavois, d'Orbe
& de Lausanne

N° 260
Moinaz et Grobet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 avril 1898, déclaré définitif et exécutoire le 14 juillet suivant, le Tribunal civil du district de Rolle a dissous par le divorce le mariage contracté à contre

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu des articles 146^{er} et 147 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 26 juillet 1898

L'Officier de l'état civil

Aujourd'hui vingt-six Septembre _____ mil huit cent septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Moinaz Marc Louis Daniel, *ouvrier* _____ de Burtigny _____ domicilié à Lausanne, _____ fils de Marie Françoise fille d'ellemême de Jean Abram Moinaz _____ célibataire _____ né à Ouchy _____ le six Janvier mil huit cent cinquante six _____

et
2. Grobet Marie Louise, *couturière*, _____ de Valloires _____ domiciliée à Lausanne, _____ fille de Jacob François Grobet _____ et de Jenny Angélique Metzker, _____ célibataire _____ née à Morges _____ le six Janvier mil huit cent cinquante _____.

Les publications ont eu lieu à Burtigny, Valloires et Lausanne les un et deux Septembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Moinaz
Louise Grobet

des témoins :

J. Meylan
Eugène Metzker

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Valloires et Gilly

Registre des mariages A.

N° 261.
Klunge et Girod

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Klunge Georges, Pasteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Aubonne domicilié à Mollens,

Noms des parents :

fils de Maurice Klunge et de Adrienne Françoise Georgette
Susanne Jaqueline née Boissot,
célibataire,

Etat civil :

né à Aubonne le vingt-trois Juin mil huit cent quarante-cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Girod Marie Julie

Lieu d'origine et de domicile :

de Lavey-Morcles domiciliée à Lavey

Noms des parents :

fille de Pierre David François et de Rose Marie Nanette née Pichard
célibataire

Etat civil :

née à Lavey le douze Novembre mil huit cent cinquante.

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aubonne, à Mollens et à Lavey, les huit
et neuf Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

G. Klunge pasteur
J. Girod

des témoins :

M. Manuel
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation de l'off- de l'Etat
Civil de Dullens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aubonne, Ballens & Lavey

N^o 262
 Duvoisin & Rosselet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil
 du District de Lausanne, en
 date du 10 Novembre mil
 huit-cent quatre-vingt-un,
 le mariage ci-contre a été dis-
 sous par le divorce en vertu de
 l'article 46 § 1^{er} de la loi fédérale
 du 24 Décembre 1874 sur
 l'Etat Civil & le mariage.

Transcrit ensuite d'ordre
 du Département de Justice &
 Police, le 2 février 1882
 L'off. de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent
 septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Duvoisin Abram George Accassier,
 de Fontanezier domicilié à Lausanne,
 fils de Pierre David Duvoisin et de Susanne Emilie née Perchet
 célibataire

né à fontanezier le dix-sept Janvier mil huit cent quarante trois
 et

2. Rosselet Louise Clémentine Sophie Cuisinière,
 de Grand-Bayard (Nenchâtel) domiciliée à Lausanne,
 fille de Henri Ami Rosselet et de Julie Elise née Robert,
 célibataire,

née à La Sauge le cinq Novembre mil huit cent quarante-six.

Les publications ont eu lieu à Fontanezier, Grand-Bayard & Lausanne,
 les 30 août 1^{er} & 2 Septembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Duvoisin George
 Louise Rosselet

des témoins :

Favrat Henri
 Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Concise et des Bayards

Papiers présentés :

Certificats des publications à
 fontanezier, Grand-Bayard et
 Lausanne

N° 263

Chiocca et Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chiocca Joseph Jaques Victor, Mâçon,
de Cuzino-Novare (Italie) domicilié à Lausanne,
fils de Paul Chiocca et de Lucie Bergamno,
célibataire
né à Cuzino le huit Mai mil huit cent cinquante un.

et

2. Emery Jenny Louise, Vaillense
de Etagnières domiciliée à Filly
fille de françois Jacob Emery et de nanette nié Panchaud, sa femme,
célibataire,
née à Crissier le quatorze Avri mil huit cent cinquante un.

Les publications ont eu lieu à Cuzino, au Consulat d'Italie à Genève
à Etagnières, à Filly & à Lausanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Chiocca
Jenny Emery

des témoins :

François Gris
Mouton Louis,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration consulaire
Permis du Dép't de Justice & Police.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cuzino, Echallens & Romanel

N° 264.
Burnier & Dommer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Burnier Pierre Antoine Louis, comptable, _____
de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Emmanuel Jean François et de Jeanne Sophie Ruyff, _____
célibataire, _____
né à Lausanne _____ le deux Décembre mil huit cent quarante-cinq

et
2. Dommer Elisa Julie, sans profession, _____
de Bissingen en Wurtemberg _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Jean Charles Dommer _____ et de Eugénie Marie Louise Verdier, _____
célibataire _____
née à Lausanne, _____ le trois Aout mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Lutry & à Lausanne, la publication à
Bissingen a été dispensée _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Burnier

J. Dommer

des témoins :

Preniloup Jr

Mordin Louis

L'officier de l'état civil :

P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lutry et
Lausanne

Dispense des publications à Bissingen

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry & Bissingen

N^o 265.

Lecoultré et Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lecoultré Jules, cordonnier,
de Chenit domicilié à Lausanne,
fils de David Louis Lecoultré, et de Marianne Françoise Jaques,
célibataire,
né au Brassus le vingt-neuf Septembre mil huit cent cinquante quatre

et

2. Baudet Françoise Marguerite Hortense, tailleur,
de Bottens domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Gabriel Baudet et de Jeanne Françoise Susanne Rouye
célibataire,
née à Genève le dix-neuf Novembre mil huit cent cinquante cinq

Les publications ont eu lieu à Brassus et au Sentier à Bottens et à Lausanne, les douze août mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Lecoultré
Hortense Baudet

des témoins :

H. Gremlé
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chenit & Bottens

N^o 266.
Jaquierzy et Cuarnecod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquierzy Louis Constant Alexandre, Notaire,
de Pruhins, Demoret, Bressles & Moudon domicilié à Donneloye,
fils de Jean Jacques Constant et de Jeanne Marie née Rossier,
célibataire,
né à Bussigny _____ le cinq Novembre mil huit cent quarante neuf.

et

2. Cuarnecod Eugénie, rentière,
de Donneloye _____ domiciliée à Donneloye,
fille de Jean François Cuarnecod et de Julie née Waidec,
célibataire
née à Donneloye _____ le neuf Septembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Mollondins, Pruhins, Demoret, Bressles
et Moudon _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

M. Jaquierzy
Eugénie Cuarnecod

des témoins :

M. Dain
Marguerite Rond
Moulin Louis
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation del'off' del'Etat civil
de Mollondins-Donneloye

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mollondins, Lucens
Moudon

N° 267

Defrancesco & Bovet

Aujourd'hui Trois Octobre mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Defrancesco Joseph Emanuel, gyprier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Angio (Guidoux) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Defrancesco et de Marie née Defrancesco,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Angio le cinq février mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bovet Jeanne Françoise Marie, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Guidoux, Lutry & Cully domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jeanne Henriette Bovet et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-un aout mil huit cent cinquante-trois,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Angio, Guidoux, Lutry, Cully & Lausanne,
les huit & neuf Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Defrancesco
Jeanne Bovet

des témoins :

Chevalier Louis
V. M. Attier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Angio, Guidoux, Cully & Lutry

1876

N° 268

Rieben et Widmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rieben Jules Louis, fabricant de Secques,
de Epalinges et de la Lenk (Beune) domicilié à Lausanne
fils de David Louis Rieben et de Jeanne Susanne Bennet
célibataire,
né à Romens le quinze Décembre mil huit cent cinquante-quatre

et

2. Widmer Madelaine, cuisinière,
de Heimiswyl (Beune) domiciliée à Lausanne
fille de Jacob Widmer et de Christine Ruyer,
célibataire,
née à Affoltern le trois Juin mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à La Lenk, à Heimiswyl & à
Lausanne les huit & neuf Septembre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Rieben
May Salome Widmer

des témoins :

Moro Chasel
Gaillard Chasel

L'officier de l'état civil :

P. Ramin

Papiers présentés :

Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges, La Lenk & Heimiswyl

N^o 269
Schmidt et Storz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Suivant acte du 10 Décembre
1884 Théodore Schmidt
a acquis la Bourgeoisie de la
Commune de Lausanne.

Atteste l'Off. de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Schmidt Théodore Négociant,

de Bernau (Bade) domicilié à Lausanne,

fil de Joseph Schmidt et de Veronica Koepfer,

célibataire,

né à Bernau le dix-sept Septembre mil huit cent quarante deux

et

2. Storz Pauline Christiane

de Esslingen (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne,

filie de Auguste Ferdinand Storz et de Louise Mast,

célibataire

née à Esslingen le dix Juillet mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Bernau à Esslingen & à Lausanne le
neuf Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

[Signature: T. Schmidt]
[Signature: Pauline Storz]

des témoins :

[Signature: H. Wild]
[Signature: J. J. ...]

L'officier de l'état civil :

[Signature: ...]

Papiers présentés :

Certificats de publication,
Déclaration Consulaire
Permis du Département de
Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Communiqué au Consulat
Allemand

N° 270
Meyer et Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meyer Jean Samuel, marchand de vin,
de Carbourg (Argovie) domicilié à Lausanne,
fils de Samuel Meyer et de Rose Marguerite Matthey,
veuf de Sophie née Bozeaud décédé le 16 Mai 1876,
né à Motiers (Fribourg) le dix-sept Avril mil huit cent vingt-sept

et

2. Jomini Lisette,
de Payerne domiciliée à Montet, avant à Genève,
fille de Jean Samuel Jomini et de Lisette née Clerc,
célibataire,
née à Montet le vingt-un Juillet mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Carbourg, Payerne, Montet, Genève &
Lausanne, les 13, 15 & 16 Septembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Samuel Meyer
Lisette Jomini

des témoins :

P. Meyer
J. P. Matthey

L'officier de l'état civil :

J. J. Jomini

Papiers présentés :

Certificats de publication
Acte de décès de la première femme
de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Carbourg, Payerne et Montet

Registre des mariages A.

N° 271.

Muntwylez & Röchlisberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Muntwylez Joseph Antoine, tailleur,
de Wohlen (Argovie) domicilié à Lausanne,
fils de Joseph Ulrich Muntwylez et de Marie Cathérine Berger,
veuf de Marie née Zimmerman, décédée le 4 février 1870,
né à Wohlen le dix sept Décembre mil huit cent quarante-deux.

et

2. Röchlisberger Marguerite, cuisinière
de Lauresswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Christian Röchlisberger et de Barbara Dähler, sa femme
célibataire
née à Seftigen (Berne) le quinze Juin mil huit cent quarante six

Les publications ont eu lieu à Wohlen, Lauresswyl & Lausanne, les
sept huit & neuf Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

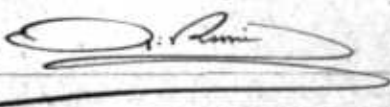
des époux :

Joseph Muntwylez
Marguerite Röchlisberger

des témoins :

Benjamin Walchner
G. Heiger

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication
Acte de décès de la première femme
de l'Époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Wohlen & Lauresswyl

1876

N^o 272

Meinen et Biedermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meinen Jacob, Charpentier,
de Spiez (C^{ton} de Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Meinen et de Madelaine Barber,
veuf de Madelaine née Muller, décédée le 30 Décembre 1870,
né à Spiez le vingt-cinq Aout mil huit cent Trente huit.

et

2. Biedermann Anna, cuisinière,
de Jens (C^{ton} Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Biedermann et de Madelaine Oppliger,
célibataire,
née à Sigriswil le vingt-un février mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Spiez à Jens et à Lausanne, les treize
seize Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Meinen
Anna Biedermann

des témoins :

Croset Emile
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication
Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Spiez à Jens

N^o 273
Crozet et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 5
Décembre 1889 déclaré exécutif
le 28 Dec: dit, le mariage
ci. contre a été dissous par le
divorce.

Le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de
l'article 46 §. 6 de la loi fédé-
rale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 25 Janv: 1890

Off: del'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Crozet Emile François, Charpentier, _____

de Ollon _____ domicilié à Lausanne, _____

fils de Jean Pierre Crozet _____ et de Louise Demond, sa femme,

célibataire _____

né à Villars _____ le vingt-quatre Juillet mil huit cent cinquante trois

et

2. Barraud Jenny _____ cuisinière _____

de Bussigny Villars-Siercelin _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Jean François Emmanuel _____ et de Jeanne Louise dite Marie Tissot,

célibataire _____

née à Crissier _____ le seize Oût mil huit cent quarante sept.

Les publications ont eu lieu à Ollon, Bussigny, Villars-Siercelin & Lan-
sanne, les seize et dix-sept Septembre mil huit cent septante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Crozet Emile
Jenny Barraud

des témoins :

François Demond
Bureau Pierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ollon, Bussigny & Villars-Siercelin _____

1876.

N^o 274
Guerry et Amanduz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Guerry Jules François, piqueur des routes, _____
de Lonay et de Vufflens-la-Ville _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Abram Guerry _____ et de Jeanne Françoise née Hennoud,
célibataire, _____
né à Echandens _____ le huit Mai mil huit cent quarante-deux _____

et

2. Amanduz Marie, _____
des Mont sur Lausanne _____ domiciliée à Pully _____
fille de Jean Isaac Amanduz _____ et de Jeanne Henriette Barbaz _____
célibataire _____
née au Mont _____ le vingt-deux Décembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Lonay, Vufflens-la-Ville, Mont, Pully _____
Lausanne, les deux et quatre Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Guerry
M^{lle} Amanduz

des témoins :

Aug. Buzin
Moulin Louis,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lonay, Sullens & Romanel

Registre des mariages A.

N° 275

Rey a Motel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rey Louis Alfred, fermier, _____
de Gossens _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de David Samuel Rey et de Jeanne Susanne Poteur, _____
célibataire _____
né à Pully _____ le sept août mil huit cent cinquante. _____

et

2. Motel Lina Louise Adèle Emilie, vaillense, _____
de La Sarraz _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Charles Henri Motel défunt et de Eugénie Julianne Rochat, _____
célibataire _____
née à La Sarraz _____ le deux novembre mil huit cent cinquante-sept _____

Les publications ont eu lieu à Gossens, à La Sarraz & à Lausanne, les seize
et dix huit Septembre mil huit cent septante-six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Alfred Rey
Louise Motel

des témoins :

Henry Jules
Edi Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication _____
Autorisation de la mère de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Udins & La Sarraz

1876.

n^o 276.
Regamey et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé sept mots rayés
dans l'acte ci contre, remplacés par : onze Mars mil huit cent cinquante-un.

L'off. de l'état civil :
A. Roman

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Regamey Auguste, agriculteur, _____
de Lausanne _____ domicilié aux Rapes sur Lausanne,
fils de Jean Claude Regamey et de Julie Françoise Regamey
célibataire _____
né aux Rapes-Lausanne le ~~quatre-vingt mil huit cent cinquante-un.~~
^{onze Mars mil huit cent cinquante-un.}
~~quatre-vingt mil huit cent cinquante-quatre.~~

et

2. Pache Jenny, cuisinière, _____
de Epalinges _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de François Louis Pache et de Susanne Marguerite Pache,
célibataire, _____
née à Epalinges _____ le quatre-vingt mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges les huit et neuf
Septembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Regamey
Jenny Pache

des témoins :

Henri Chapuis
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

A. Roman

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges _____

1876

No 277.

Lavanchy & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lavanchy Edouard, agriculteur _____
de Lutry et Montpreveyres _____ domicilié à Lausanne (Montblesson)
fils de Jean Daniel Lavanchy et de Jeanne Marie née Rouje,
célibataire _____
né à Montblesson _____ le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante-trois.

et
2. Regamey Hortense, _____
de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne (Rapes)
fille de Charles Regamey _____ et de Augustine née Pache, _____
célibataire, _____
née aux Rapes _____ le vingt-trois Avril mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Lutry, à Montpreveyres et à Lausanne, le
seize Septembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Lavanchy
Hortense Regamey

des témoins :

Jules Moulin
Auguste Regamey

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Certificats de publication _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Corcelles-le-Jorat _____

1876.

N^o 278
Bally & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bally François Emile, agriculteur, _____
de Boussens _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Samuel Isaac Bally et de Louise Henriette Gaudard, _____
célibataire, _____
né à Boussens _____ le trente Novembre mil huit cent quarante-un,
et

2. Favre Lina, _____
de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Benjamin Samuel Louis et de Julie Corbaz, _____
célibataire _____
née au Mont _____ le cinq Juillet mil huit cent cinquante-sept.

Les publications ont eu lieu à Boussens, à Goumoens-la-Ville & à Lausanne,
les sept et neuf Septembre mil huit cent septante-six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Bally Clément Ellet
Luis Hauc Corbaz Alexis

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens & Sullens

Papiers présentés :

Certificats de publications

7-289

No 279
Devaud et Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, déclaré définitif et exécutoire le trois août suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage inscrit ci-contre

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 14 décembre 1874.

Lausanne, le 25 août 1894.

L'Officier de l'état civil :



Aujourd'hui neuf Octobre _____ mil huit cent septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Devaud Victor, Imprimeur, _____

de Lausanne _____ domicilié à Lausanne, _____

filz de François Philippe Devaud et de Adélaïde Henriette Duden, _____

veuf de Louise Françoise Antoinette Clavel, _____

né à Lutry _____ le vingt-cinq Novembre mil huit cent quarante deux

et

2. Clavel Marie Louise, couturière, _____

de Oulens _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de François Louis Clavel et de Catherine Lucie Marguerite Jaquenet,

célibataire _____

née à Lausanne _____ le vingt Juin mil huit cent trente trois.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Oulens, les dix-neuf et vingt-trois Septembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel V^e Devaud
Louise Clavel

des témoins :

C. Courin
G. Imhoff

L'officier de l'état civil :

S. Courin

Papiers présentés :

Certificat de publication

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Époux

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Echallens

n° 220.
Müller et Derameru

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal Civil du District de Lausanne du 3 février 1879, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'article 46 lettre B de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur l'état civil et le mariage.

Grandes le 11 mai 1874 sur l'avis du Département de Justice et Police, lequel, avec l'extrait du Jugement sont déposés aux archives de l'Etat Civil.

L'officier de l'état civil:

Aujourd'hui neuf Octobre mil huit cent septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Müller Antoine François, maître menuisier, de Wallenstadt (St Gall) domicilié à Lausanne, fils de Antoine Müller et de Marie Schmidt, célibataire né à Jassy (Moldavie) le treize novembre mil huit cent quarante deux

et

2. Derameru Françoise Louise Henriette, de Noville domiciliée à Lausanne, fille de Jean François David Frédéric et de Jeanne Louise Charlotte Gautier, célibataire née à Morges le vingt trois Juin mil huit cent quarante deux.

Les publications ont eu lieu à Wallenstadt, à Noville et à Lausanne, les vingt deux et vingt trois Septembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Müller
H. De Roumieu

des témoins :

Devin Roumieu
Moutin Louis,

L'officier de l'état civil :

H. De Roumieu

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Wallenstadt & Villeneuve

Registre des mariages A.

N° 281

Lacombe et Mächler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

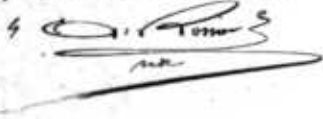
Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé la radiation des
mots, Louis Samuel



Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Lacombe Alexandre, capitaine de Bataillon

de Begnins domicilié à Lausanne,

fils de Louis Samuel Jacob et de Alexandrine Susanne Frédéricque Bennet,

célibataire

né à Lausanne le deux Novembre mil huit cent cinquante.

et

2. Mächler (Maechler) Marie Blanche Marguerite,

de 'Origine française domiciliée à Beignex (Haute Savoie)

fille de Louis Samuel Philibert et de Felicité Delacroix, sa femme

célibataire,

née à Evian le quinze Octobre mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Begnins, à Beignex et à Lausanne, les
seize et dix-sept Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Lacombe

Marguerite Mächler

des témoins :

Louis Lacombe, Commissaire

L. Lacombe fils

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication

consentement de la mère de l'épouse

acte de décès de son père

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Begnins & Beignex

1876.

N^o 282
Frey & Zbärn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Frey Othmar, cordonnier,
de Hochmossingen (Wurttemberg) domicilié à Lausanne,
fils de Benaventura Frey et de Anna née Faissl,
célibataire
né à Hochmossingen le treize Octobre mil huit cent quarante-un

et

2. Zbärn Elisabeth, cuisinière,
de La Lenk (Berne) domiciliée à Vevey
fille de Maria Zbärn et de
célibataire
née à Rolle le treize Septembre mil huit cent quarante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Hochmossingen à La Lenk & Lausanne et
à Vevey dans les deux derniers endroits les seize et dix-neuf Août 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

O Frey
O Elisabeth Zbärn.

des témoins :

Garry Ombin.
Jean Th. Leifeld.

L'officier de l'état civil :

J. Ombin

Papiers présentés :

Certificats de publications
Déclaration Consulaire
Permis du Dept. de Justice & Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hochmossingen, La Lenk & Vevey

Registre des mariages A.

N^o 283
Schutel & Dizereus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schutel François Marc Antoine, écrivain,
de Bümplitz (C^lon de Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Samuel Schutel et de Jeanne Jacqueline Corboz,
célibataire
né à Lausanne le premier Mars mil huit cent cinquante-quatre,

et

2. Dizereus Jenny Louise,
de Lutry domiciliée à Lausanne,
fille de Michel Louis Dizereus et de Marianne Hugli sa femme,
célibataire
née à Lausanne le quatorze Aout mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Bümplitz Lutry et Lausanne les neuf et
quinze Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Schutel
J. Dizereus

des témoins :

J. Bahud
J. Bana

L'officier de l'état civil :

J. Bana

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Bümplitz Lutry - Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bümplitz et Lutry

Dans sa séance du 8 Mars 1910
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a autorisé la transcription de l'acte ci
contre, ainsi qu'il résulte que le nom de
famille, c'est pour ceux Schutel avec
un seul t et dans le prénom, soit écrit
Schüttel avec 2 t. avec le prénom
Dizereus le 2 Mars 1910
L'off. de l'Etat civil
J. Bana

Communiqué à l'Etat Civil de
Bümplitz

N° 284
 Hennard & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre _____ mil huit cent
 septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Hennard Frédéric, tailleur, _____
 de Cugy et de Bouleus _____ domicilié à Lausanne, _____
 fils de François Louis Hennard et de Françoise Delétaz, sa femme,
 célibataire _____
 né à Fey _____ le quinze Avril mil huit cent quarante-neuf.

et

2. Regamey Françoise, couturière, _____
 de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne, _____
 fille de Jean Abram Regamey et de Marguerite Françoise Antoinette Bugnon
 célibataire _____
 née à Belmont _____ le dix huit Octobre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Cugy, Bouleus et Lausanne, les premiers et
 deux Septembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Hennard
 Françoise Regamey

des témoins :

Emile Pointet
 Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

J. P. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à
 Cugy, Bouleus & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

S. P. Clerges & Bottem

Registre des mariages A.

N^o 285
Fäs & Jaques

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fäs Henri Gottfried employé à la Poste, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterkulm (Argovie) (Unter-Kulm) domicilié à Lausanne _____

Noms des parents :

fils de Samuel fäs _____ et de Verena née Müller _____

Etat civil :

Célibataire _____

Date de la naissance :

né à Unterkulm _____ le vingt-neuf Novembre mil huit cent quarante-neuf _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jaques Julia Fanny Elise _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Villetta _____ domiciliée à Lausanne _____

Noms des parents :

fille de Marc François Jaques _____ et de Jeanne Aline Mignot _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Morges _____ le sept février mil huit cent cinquante-cinq _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Unterkulm, à Lutry, à Villetta & à Lausanne,
les 13, 15 & 16 Septembre 1876. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Fäs

Julia Jaques

des témoins :

J. Jaques, thal

H. Merg

L'officier de l'état civil :

J. P. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Unter-Kulm Lutry & Villetta

1876.

N° 286

Brun & Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu par le Tribunal du District de Lausanne, le 30 avril 1855 rendu exécutoire, le 18 mai 1855, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'article 46 lettre a et c de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux.

Lausanne, le 22 mai 1885.

L'off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui douze Octobre mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Brun Pierre homme d'équipe, de Entlebuch (Lucerne) domicilié à Lausanne, fils de Pierre Brun et de Maria Wigger, célibataire né à Kriens (Lucerne) le vingt-six février mil huit cent quarante-huit

et

2. Brunner maria Anna Aloisia, fille de Chamber, de Emmen (Lucerne) domiciliée à Lausanne, fille de Xavier Brunner et de Anna maria Brunner, célibataire née à Emmen le cinq février mil huit cent quarante-six,

Les publications ont eu lieu à Entlebuch à Emmen et à Lausanne, les deux, trois et dix Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Brun Peter,
Aloisia Brunner,

des témoins :

Gasser Christian,
Buehlmann Frédéric.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Entlebuch, Emmen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Entlebuch & Emmen

N^o 287
Pochon & Sterzing

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
septante-dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pochon Constant, conducteur de Travaux, _____
de Chêne et Paquier _____ domicilié à Lausanne, av. à Yverdon,
fils de Jean François Daniel Pochon et de Susanne Julie née Reband, _____
célibataire _____
né à Chêne _____ le quatre Juillet mil huit cent quarante-trois.

et

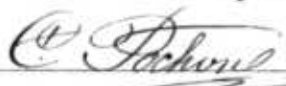

2. Sterzing Amanda Lydia, _____
de Zella, Duché de Saxe Gothia _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Louis Reinhold Sterzing déf^t et de Susette née Gasser, sa veuve,
célibataire, _____
née à Fleisiez (Neuchâtel) le vingt Décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Chêne & Paquier, à Zella, à Yverdon et à Lausanne
les neuf, dix et quinze Septembre mil huit cent septante six _____

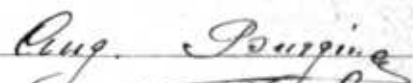
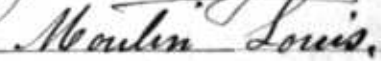
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications _____
acte de décès du père de l'épouse _____
autorisation de la mère _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mollendina & Zella _____

N^o 288.Guignard et Prodollet
nié Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
septante-dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Guignard Charles Auguste, maréchal, _____
de Lièu _____ domicilié à Lausanne _____
fils de Charles Antoine Guignard et de Rosalie nié Neiry _____
célibataire _____
né au Lièu _____ le trente Juillet mil huit cent quarante-quatre.

et

2. Prodollet nié Conod Marie, propriétaire, _____
de Yens _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de François Louis Conod _____ et de Susanne Gozel, _____
divorcée de François Frédéric Auguste Prodollet, depuis le trois Septembre 1870.
née à Arnex _____ le cinq Avril mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Lièu, à Yens & à Lausanne, le neuf
Septembre mil huit cent septante-dix _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Guignard
Marie Prodollet

des témoins :

Renkhouff
Moutin, Louis.

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration de divorce de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lièu & Villars sous Yens

Registre des mariages A.

N° 289
Chappuis et Dutoit

Aujourd'hui douze Octobre mil huit cent septante six par devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chappuis Louis agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Carrouge domicilié à Carrouge,

Noms des parents :

fil de Jean Pierre Chappuis et de Jeanne Susanne née Rod,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Carrouge le dix-sept février mil huit cent cinquante deux
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dutoit Adèle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et de Nezyz domiciliée à Carrouge,

Noms des parents :

fil de Jean Louis Dutoit et de Jeanne Madelaine née Pralins,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Pailly le sept Mars mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Moudon & Nezyz, les trois, cinq et dix Aout mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chappuis
Adèle Dutoit

des témoins :

René Louis
Martin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication et autorisation de l'off. de l'Etat civil de Mézières

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Mézières, Moudon, & Nezyz

1876.

N° 290.

Yersin et Pouly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Anjourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Yersin Jules David, cordonnier, _____
de Rougemont _____ domicilié à Carrouge _____
fils de Marie Salomé Yersin _____ et de _____
célibataire _____
né à Rougemont _____ le vingt huit Décembre mil huit cent quarante neuf.

et

2. Pouly Eugénie _____
des Cullayes _____ domiciliée à Montpreveyres, _____
fille de Marie Pouly _____ et de Marie Rosine née Cachin _____
célibataire _____
née à Seigneux _____ le vingt huit Aout mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu à Rougemont, aux Cullayes, à Montpreveyres et
à Carrouge les quatorze et seize Septembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules David Yersin
Eugénie Pouly

Pierre Louis
Maurice Louis

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication et
autorisation de l'officier de l'Etat
civil de Mézières _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont, Mézières et Corcelles.
le Jorat. _____

Registre des mariages A.

N° 291

Paccand & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Paccand Félix, agriculteur, _____
de Prévouloup _____ domicilié à Prévouloup, _____
fils de Jean Samuel Paccand et de Jeanne Marguerite née Descois de
célibataire _____

né à Prévouloup _____ le quatorze Janvier mil huit cent cinquante trois
et

2. Jaquier Elise _____

de Vuchereys _____ domiciliée à Prévouloup, _____
fille de Jean Jaquier _____ et de Louise Lydie née Paccand, _____

célibataire _____

née à Prévouloup _____ le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante trois

Les publications ont eu lieu à Prévouloup & Vuchereys, les seize & Dix-sept
Septembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Paccand
Elise Jaquier

des témoins :

Di Fenthorrey
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication &
Autorisation de l'off. de l'Etat civil
de Lucens _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lucens & Mondon _____

N^o 292
Schilliger et Tannet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil huit cent
soixante-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schilliger Justus, négociant,
de Weggis, C^{te} de Lucerne, domicilié à Weggis,
fils de Gaspard Schilliger défunt et de Antonia Waldes défunte,
veuf de Rosa Zimmermann,
né à Weggis le quatorze Juillet mil huit cent vingt-quatre.

et

2. Tannet Marie Madeleine, fille de Chambré,
de Flühli, C^{te} de Lucerne, domiciliée à Lausanne,
fille de Nicolas Tannet et de Madeleine Unteracher,
célibataire,
née à Flühli le Treize février mil huit cent trente trois.

Les publications ont eu lieu à Weggis, à Flühli et à Lausanne, les Trente Septem-
bre et premier Octobre mil huit cent soixante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Justus Schilliger
Evan Schilliger

des témoins :

Felix Hofmann
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

Y. O. Romer

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de l'off^r de l'état civil
de Weggis.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Weggis et Flühli.

Registre des mariages A.

N° 293.

Brélaz et Gonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :


Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

approuvé l'adjonction
du mot "français" ci contre
l'off. d'ét. civil


Aujourd'hui dix-sept Octobre mil huit cent
septante-six, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Brélaz Louis Marc ^{François} _{Gypsière}
de Lutry domicilié à Lausanne,
fils de Etienne Louis Samuel Brélaz et de Jeanne Gusette Pache, sa femme,
célibataire,
né à Lausanne le quatre mars mil huit cent cinquante.

et

2. Gonin Adèle, repasseuse
de Bofflens domiciliée à Lausanne,
fille de Jules Abram Samuel Gonin et de Jeanne Susanne née Collin,
célibataire,
née à Neville le trente mai mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Remainmetiez et à Lutry & Lausanne (Bofflens
pour Remainmetiez) les vingt-deux et vingt-trois Septembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

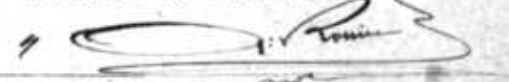
des époux :

Louis Brélaz
Adèle Gonin

des témoins :

Burruud Eugène
Maurin Louis.

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Bofflens
Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Remainmetiez & Lutry

N^o 294
 Delacretaz et Francfort
 née Bujard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre _____ mil huit cent
 septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Delacretaz Auguste _____ Institutent
 de Corbeyrier _____ domicilié à Gland, _____
 fils de François Philippe Delacretaz et de Madeleine Françoise née Bournaud,
 célibataire _____
 né à Corbeyrier _____ le vingt-cinq Juin mil huit cent cinquante,

et

2. Francfort née Bujard, Charlotte, sans profession
 de Begnins _____ domiciliée à Lausanne _____
 fille de Jean Charles Bujard _____ et de Lise Marianne née Chappuis,
~~célibataire~~ veuve de Jean Samuel Francfort, décédé le trois Septembre
 mil huit cent septante-cinq.
 née à Savigny _____ le trente Mai mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Corbeyrier, Begnins, Gland et Lausanne,
 les dix huit et vingt trois Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage. approuvé le mot célibataire, rayé.

Signatures

des époux :

Auguste Delacretaz
Charlotte Francfort

des témoins :

H. Meillier
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication
 Acte de décès du 1^{er} mari de l'Épouse
 Autorisation de l'offi. de l'Etat civil de
 Begnins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corbeyrier-Aigle & Begnins.

1876

N^o 295

Lenoir & Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Octobre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lenoir Jean Louis *muniier*
de Chateau-d'Oex domicilié à Lausanne,
fils de Louis Samuel Lenoir et de Jeanne Madelaine Neyret,
célibataire,
né à Lausanne le huit Mai mil huit cent trente huit

et

2. Jaquillard Benicette Louise, *tailleuse*
de Rougemont domiciliée à Lausanne,
fille de François David Jaquillard et de Jeanne Susanne Blanc,
célibataire
née à Lausanne le vingt Octobre mil huit cent quarante un.

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex Rougemont & Lausanne les
douze treize & seize Septembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Lenoir
Louise Jaquillard

des témoins :

Dufaux François
Charles Louis Chauker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Chateau-d'Oex Rougemont & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rougemont & Chateau-d'Oex

1876.

N^o 296
Sillig et Durand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sillig Edouard Chef de Pensiennat
de La Cour de Piltz domicilié à La Cour
fils de Frédéric Edouard Sillig et de Julie Augustine née Roulet
célibataire
né à La Cour le sept novembre mil huit cent quarante-un.

et

2. Durand Marie Augusta
de Vevey domiciliée à Lausanne
fille de Jean Etienne Louis et de Jenny Louise Charlotte Emma Dilly
célibataire
née à Vallon en France le quatorze mars mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Vevey, à La Cour de Piltz et à Lausanne, les
onze, douze et seize Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Sillig
Mari Durand

des témoins :

H. de Combaud
Louis Méth

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à La Cour
de Piltz, Vevey & Lausanne
Autorisation de l'off. de l'état civil de La Cour

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

La Cour de Piltz & Vevey

6-363.

N^o 297
Vaillens & Lädermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vaillens Eugène, fabricant de Soques
de Lausanne domicilié à Lausanne,
fils de Jean Henri Vaillens et de Jeanne Delisle, sa femme,
célibataire

né au Bâton-Lausanne le vingt-un avril mil huit cent quarante-neuf

et

2. Lädermann Lina, cuisinière
de Epalinges et du Mont domiciliée à Vevey
fille de David Samson Lädermann et de Jeanne Louise Hurny
célibataire

née à Epalinges le quatre Juillet mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Vevey, au Mont & à Lausanne, les
vingt-un, vingt-deux & vingt-trois Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Vaillens
Lina Lädermann

des témoins :

J. Gilliéron
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lausanne
Epalinges, Le Mont & Vevey

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges, Romanel & Vevey

1876. M. 284

N° 298.

Berner et Thommen

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Berner Friedrich Gottlob, Charcutier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Esslingen en Wurtemberg domicilié à Lausanne, au Esslingen

Noms des parents :

fil de Jean Georges Berner et de Rosina née Buchstaber,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Esslingen le dix Novembre mil huit cent quarante-cinq,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Thommen Elisabeth cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Eptingen (Bâle Campagne) domiciliée à Genève,

Noms des parents :

filles de Jacob Thommen et de Verena née Baumgartner,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Eptingen le vingt-sept Juillet mil huit cent cinquante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Esslingen, à Eptingen, à Genève & à Lausanne dans ces deux derniers endroits les vingt et vingt-trois Septembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gottlob Fried. Berner.
Elise Thommen.

des témoins :

A. Herz
Mad. Forney } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Genève Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Esslingen, Eptingen & Genève.

Par décret du Grand Conseil du 17 novembre 1874, Frédéric Gottlob Berner, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.
Inscrit le 12 mars 1875
L'officier de l'état civil :
[Signature]
à Eptingen & Genève (A.C.)

Registre des mariages A.

N^o 299
Gavin et Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Gavin Jean, _____ agriculteur
de Brentes, Mondon & Forêt (Lavaux) domicilié à Boulens,
fils de Jean Pierre Ferdinand Gavin et de Jeanne Esther née Emery,
veuf de Suzette née Rey depuis le vingt-six Décembre mil huit cent soixante huit
né à Brentes _____ le dix Mars mil huit cent quarante-deux.

et

2. Guex Rosine, _____
de Boulens et de Mondon _____ domiciliée à Boulens, av. à Oppens,
fille de Jacques François Guex et de Marie Madeleine Emery,
célibataire _____
née à Boulens, _____ le dix-sept Mars mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Brentes le dix-sept Septembre ainsi qu'à Mondon Forêt
Boulens et Oppens (16 Sept. mil huit cent septante-six) _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Gavin
Rosine Guex

des témoins :

Emile Bébou
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisation de l'off. de l'Etat civil
de S^r Ciccyes

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Mondon Mesins Forêt S^r
Ciccyes & Lucerne

N° 300

Martin et Durussel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Martin François Louis, maçon de Froideville domicilié à Froideville fils de Jacques Louis Martin et de Mme Marie Viret, sa femme célibataire né à Froideville le dix-sept avril mil huit cent quarante-deux

et 2. Durussel Louise, de Bussy sur Mondon domiciliée au Chalet à Gebet sur Landane fille de Jean Abram Durussel et de Susette Regamey, célibataire née à Bussy sur Mondon le sept avril mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Froideville, à Bussy et à Lansanne, les dix-neuf et vingt Aout mil huit cent septante-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Martin, Lucie Durussel

des témoins :

Jean François Murt, Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication, Autorisation de l'offe de l'Etat civil de Bottens.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Bottens et Mondon.

Registre des mariages A.

N^o 301
Emery & Rouge

Aujourd'hui dix-neuf Octobre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Emery Jules _____ agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Etagnières _____ domicilié à Vernand sur Lausanne,

Noms des parents :

fils de Pierre Louis Emery _____ et de Jeanne Louise Marie née Bernard,

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Vernand / Lausanne le premier mai mil huit cent quarante-six _____

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rouge Constance Louise Charlotte, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

des Mont / Lausanne _____ domiciliée à La Sallaz / Lausanne,

Noms des parents :

fille de François Louis David Rouge _____ et de Jeanne Louise Bovard, sa femme

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à La Sallaz _____ le vingt-un Novembre mil huit cent quarante-cinq _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Etagnières, à Lausanne et au Mont les
vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq Septembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Emery
Louise Rouge

des témoins :

Constant Brocard
Maurice Louis

L'officier de l'état civil :

3. O. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Etagnières
et au Mont _____

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens et Romanel _____

1876

N° 302

Delisle et Guilloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delisle Henri Charles, Négociant
de Lausanne domicilié à Lausanne
fils de Jean Abraham Delisle et de Susanne Sophie Bourgeois
veuf de Jeanne Aline Montet, décédée le quatorze Octobre mil huit cent quarante-
deux.
né à Lausanne le vingt Octobre mil huit cent quarante.

et

2. Guilloud Ida sans profession,
de Champagne domiciliée à Lausanne,
fille de Julien Guilloud et de Adèle Guilloud, sa femme,
célibataire,
née à Champagne le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante quatre.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Champagne les cinq
et Sept Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

H. Delisle
Ida Guilloud

des témoins :

Guilloud
J. J. J. J.
L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats de publication de Lausanne
et Champagne
acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

G. Grandson

N° 303

Dutoit et Michod

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit centseptante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dutoit François Elie agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et de Neuzy domicilié à Lucens,

Noms des parents :

fils de Jean Louis Dutoit et de Anne née Wagnières, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Yvonand le cinq Mars mil huit cent quarante-cinq.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Michod Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Lucens domiciliée à Lucens,

Noms des parents :

fille de Jean Rodolphe Michod et de Jeanne Susanne née Bried,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lucens le onze Novembre mil huit cent cinquante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Moudon, Neuzy & Lucens, les Trente Septembre
et premier Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Elie Dutoit
Louise Michod

des témoins :

Emile Bebour
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'officier de l'Etat civil
de Lucens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lucens, Moudon & Neuzy

1876.

N° 304.

Chollet et Imhof

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Chollet François Louis agriculteur,
de Maracou domicilié à Maracou,
fils de feu Jean Gabriel Chollet et de feu Jeanne Marie née Beroud,
célibataire
né à Maracou le vingt huit Juin mil huit cent vingt huit.

et
2. Imhof Françoise Renzierte agriculteur,
de Korzenbach et Buchen, Canton de Berne domiciliée à Bossonens (Fribourg)
fille de Jean Elie Imhof et de Françoise Madelaine née Felix,
célibataire, née à Remaufens (Fribourg) le neuf Octobre mil huit cent quarante trois
née à Maracou le vingt huit Juin mil huit cent vingt huit.

Les publications ont eu lieu à Maracou, à Korzenbach-Buchen et à Bossonens
les trente Septembre et premier Octobre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

approuvé la radiation des mots vingt huit Juin
mil huit cent vingt huit ci dessus

Signatures

des époux :

François Louis CholletFrançois Renzierte Imhof

des témoins :

Tavrat GuispienMoulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publicationautorisation de l'off. de l'état civilde Palézieux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Palézieux, Korzenbach et Bossonens

Registre des mariages A.

N^o 305
Dony et Lüthy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Octobre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dony Charles, ménisier,
de Forel domicilié à La Pallaz sur Vausanne
fils de Jean Pierre Jacques Samuel et de Jeanne Renziette née Lavanchy
célibataire
né à Forel le trente-un Mai mil huit cent cinquante trois

et

2. Lüthi Anna Maria, cuisinière
de Lamperswyl, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Ulrich Lüthi et de Anna Käfliger, sa femme,
célibataire,
née à Belp (Berne) le vingt-quatre Octobre mil huit cent quarante-sept

Les publications ont eu lieu à Forel, Lamperswyl et Lausanne, les vingt-sept,
vingt huit et trente Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Dony
Maria Lüthi

des témoins :

Bessat François
Courmes Alphonse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Forel
Lamperswyl & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Forel & Lamperswyl.

1876.

n° 306
Hammerschmidt et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 Octobre 1854 par le Tribunal civil du District de Lausanne, rendu exécutoire le 19 Janvier 1855, le mariage et-contre a été dissous par le divorce en vertu de l'art. 105 S. 6 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Le divorce a été prononcé contre le défendeur.

Lausanne, le 11 février 1865.

L'Officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hammerschmidt Charles Emile, Commis de Banque de Lausanne domicilié à Lausanne, fils de Jean Charles Théophile et de Madelaine Gloor, sa femme, célibataire, né à Lausanne le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-cinq.

2. Pache Julie Jeanne Louise, couturière, de Epalinges domiciliée à Lausanne, fille de Charles Louis Pache et de Françoise Gonthier, sa femme célibataire, née à Lausanne le six Septembre mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Lausanne, les vingt-un et vingt-trois Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

C. Hammerschmidt
Julie Pache

des témoins :

Crovy Alexis
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Epalinges

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Epalinges et à Lausanne

N^o 307
Weissbrodt & Mermoud
née Potchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le treize mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Weissbrodt Louis Daniel muniisier
de Genève domicilié à Lausanne ou à Genève
fils de Georges Christian Weissbrodt et de Elisabeth Kach, sa femme,
célibataire
né à Genève le vingt-trois Juin mil huit cent quarante-six.

et

2. Mermoud née Potchet Jeanne Rose maîtresse de pension
de Poliez-le-Grand domiciliée à Lausanne,
fille de François Louis Potchet et de Maisie Madelaine née Potchet,
veuve de Samuel Mermoud depuis le six août mil huit cent septante-quatre
née à Corcelles-le-Jorat le seize Avril mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Genève à Poliez-le-Grand & à Lausanne, les quatre
dix et sept Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

L. Daniel Weissbrodt
Jeanne Rose Mermoud

des témoins :

Crey Alexis
Crey Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications de Genève
Poliez-le-Grand - Lausanne
Acte de décès de l'mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève & Bettand

1876.

N^o 308

Masson et Mathys
née Mestral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Masson Emile agriculteur,
de Ecublens domicilié à Ecublens,
fils de Jean François Masson et de Jeanne Louise Françoise Descombes
célibataire
né à Ecublens le dix-neuf Décembre mil huit cent quarante-neuf.

et
2. Mathys née Mestral Julie ménagère,
de Wynigen, Canton de Berne domiciliée à Lausanne,
fille de François Mestral et de Marie Elisabeth née Dutton,
~~Divorcée de Friedrich Mathys depuis le vingt-trois Avril mil huit cent soixante-sept~~
née à Payerne le vingt-quatre Janvier mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Ecublens, à Wynigen & à Lausanne le vingt-trois
Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Masson Emile
Julie Mathys Mestral

des témoins :

Prud'homme
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Ecublens, Wynigen
& Lausanne - acte de divorce de l'Épouse &
Autorisation de l'off. d'état civil de Ecublens

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Ecublens & Wynigen

Registre des mariages A.

No 309
Bürgin & Kenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal Civil
du District de Lausanne, en date
du cinq février mil huit cent
quatre-vingt, le mariage ci-
contre a été dissous par le divorce
en vertu des articles 46 § 6 & 47
de la loi fédérale du 24 Decem-
bre 1874 sur l'Etat Civil & le
mariage.

Insert dans l'invitation au dé-
partement de Justice & Police, le
vingt six février mil huit cent
quatre-vingt.

L'officier de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bürgin Auguste, _____ architecte ;
de Buchthalen, Canton de Schaffhouse, domicilié à Lausanne,
fils de Conrad Bürgin _____ et de Catherine née Kamber,
_____ célibataire
né au Loche (Nenchatel) le deux Avril mil huit cent quarante-trois.

et

2. Kenny Louise, _____
de Mont sur Lausanne _____ domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Kenny _____ et de Suzanne Marie Geneviève Corbaz,
_____ célibataire
née à Lausanne _____ le deux Janvier mil huit cent cinquante-cinq.

Les publications ont eu lieu à Buchthalen, au mont et à Lausanne, les quinze
seize & dix huit Septembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug. Bürgin
L. Kenny

des témoins :

L. Dalud
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications au mont
à Buchthalen & à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Buchthalen & Romanel

1876

N° 310

Cruchon & Degzuffy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cruchon Louis _____ Garde-frein
de Bechier _____ domicilié à Neuchâtel & av^t à Lausanne,
fils de Abram Daniel Cruchon et de Jeanne Françoise née Pichen
célibataire _____
né à Lausanne _____ le douze Mars mil huit cent quarante-six.

et
2. Degzuffy Julie _____ agricultrice
de St Saphorin à Lavaux _____ domiciliée à Lignières rière St Saphorin
fille de Marc Siméon Degzuffy et de Louise Marie née Ruchonnet
célibataire _____
née à Cheabres _____ le huit Janvier mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, à Neuchâtel, à Bechier & à Lausan-
ne les neuf, douze, quinze et seize Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

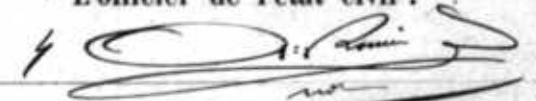
des époux :

Cruchon Louis
Julie Degzuffy

des témoins :

Moulin Louis,
Emile Béboua

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à Bechier
St Saphorin, Neuchâtel & Lausanne
Autorisation de l'off^r de l'Etat civil de
Neuchâtel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Neuchâtel, St Saphorin & St Cierges

Registre des mariages A.

N° 311

Sabathiez & Drapel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Sabathiez Aloïs menuisier,
de Chenen en Savoie domicilié à Lausanne,
fils de Valentin François Sabathiez et de Marie Madeleine Wegmann,
célibataire,
né à Lausanne le deux Aout mil huit cent cinquante-neuf.

et

2. Drapel Victorine Blanchisseuse,
de Leyzin et Aigle domiciliée à Lausanne,
fille de Pierre Drapel et de Julie Marguerite Gauxe,
célibataire,
née à Aigle le six Décembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Chenen, Leyzin, Aigle & Lausanne, dans ce dernier
lieu le vingt-trois Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Sabathiez Aloïs
Victorine Drapel

des témoins :

Moulin Louis
Emile Béboua

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publications de Lausanne
Secrétariat du Département de Justice & Police
Constatant que les certi. de publications dans les
lieux d'origine des époux sont déposés dans
des archives avec le consentement des parents et
la déclaration Consulaire.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Leyzin & Aigle & Consulat de
France

1876.

N^o 312
Kohrbach et Stähli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kohrbach Jean *fendeur*
de Eilenbach Canton de Berne domicilié à Lausanne
fils de Jean Kohrbach et de Catherine Knopf
célibataire
né à Bâle le sept Juillet mil huit cent quarante-six.

et
2. Stähli Louise *femme de chambre*
de Chêne Canton de Berne domiciliée à Lausanne
fille de Jean Jacob Stähli et de Susanne née Michel
célibataire
née à Chêne le vingt-trois Septembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Chêne, à Eilenbach et à Lausanne, les vingt-trois,
vingt-neuf et trente Septembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Kohrbach.
Louise Stähli.

des témoins :

Jacob Schramli
Friedrich Lohr

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Eilenbach, Chêne & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Eilenbach & Chêne

N° 313

Marguerat & Parisod

a f

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Marguerat Jules Charles Alfred, tailleur de pierre
de Lutry et Forel domicilié à Lausanne
fils de Marc François Marguerat et de Caroline Albrecht, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le trente Janvier mil huit cent quarante-cinq

et

2. Parisod Marie Henriette, sans profession
de Cully et de Lutry domiciliée à Piangins,
fille de Georges Henri Parisod et de Marie Jeanne Boveron,
célibataire
née à Genévrier le treize Aout mil huit cent cinquante-six

Les publications ont eu lieu à Cully, Forel, Lausanne, Nyon & Lutry les
vingt trois, vingt cinq & vingt six Aout mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Marguerat
Marie Parisod

des témoins :

Fredric Regamey
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats des publications à
Lutry, Forel, Cully, Nyon-Piangins
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry, Forel, Cully & Nyon

N° 314.

Dieltz & Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

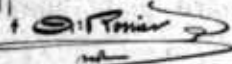
Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé le mot Collex-Bossy
rayé, remplacé par celui :
à Bellevue.

L'officier de l'état civil :



Par Jugement du Tribunal civil
du District de Lausanne, en date
du 5 Mars 1885 rendu en exécution
le 19 Mai, même année,
le mariage et contrat a été dissous
par le divorce.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 46
§ 1 de la loi fédérale du 24 Dec.
1874 sur l'Etat Civil.

Lausanne le 25 Mai 1885.

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui trois Novembre _____ mil huit cent
septante-dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dieltz Francis Henri, _____ agriculteur,
de ^{Belle-Vue} ~~Collex-Bossy~~ (Canton de Genève) domicilié à Lausanne, au ⁵ Longirod,
fils de Francis Dieltz _____ et de Marie Sophie Fanny Aubert, sa femme
célibataire _____
né à Longirod _____ le vingt huit février mil huit cent cinquante-quatre.

et

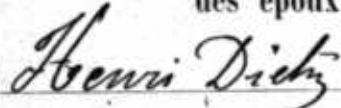
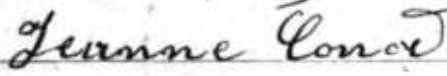
2. Conod Henriette Jeanne _____ sans profession
de Ainex et des Clés _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Marianne Conod _____ et de _____
célibataire _____
née à Chailly sur Lausanne le douze Août mil huit cent cinquante-huit.

Les publications ont eu lieu à Bellevue à Ainex, aux Clés, à Longirod et à Lausanne,
les treize, quatorze et seize Octobre mil huit cent septante-six _____

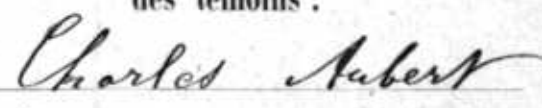
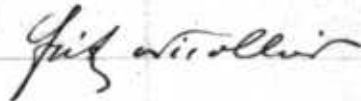
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

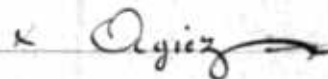



L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aomainnetier, Bellevue, Longirod



Papiers présentés :

Certificats des publications à Bellevue
Lausanne, Longirod, Ainex & Les Clés
Autocisation de la mère de l'Épouse.

Registre des mariages A.

N° 315
Bunand & Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Bunand Henri comptable
de Eclagnens et Bieleu-Magnoux domicilié à Lausanne,
fils de Daniel François Bunand et de Marie Louise Dupuis, sa femme,
célibataire

né au Mont le vingt-un novembre mil huit cent cinquante-trois

et
2. Nicolet Marie Joséphine, repasseuse
de Pizy domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Jules Nicolet, défunt et de Caroline Bissig, sa femme,
célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq février mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Eclagnens, Bieleu-Magnoux, Pizy & Lausanne
les cinq, six et sept octobre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Bunand
Marie Nicolet

des témoins :

Archerod Jules
Willener Frig.

L'officier de l'état civil :

J. P. Romig
not

Papiers présentés :

Certificats des publications &
Autorisation de la mère de
l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mollondins Echallens Gimet

N^o 316.
Wagnière & Dubrit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wagnière Jean menuisier
de Fey et Ruyres domicilié à Fey
fils de Jacques François Wagnière et de Susanne Marie née Jaton,
célibataire
né à Fey le trente Décembre mil huit cent quarante-six

et

2. Dubrit Marguerite,
de Oppens domiciliée à Oppens,
fille de Jean Louis Dubrit et de Louise Françoise née Charles,
célibataire
née à Oppens le dix Septembre mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Fey, Ruyres et Oppens le quatorze Octobre mil
huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Wagnière menuisier
Marguerite Dubrit

des témoins :

Eugène Wagnières
Moulin Louis.

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Papiers présentés :

Certificats de publications et auto-
ridation de l'officier de l'état civil de
Fey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fey & Usins

N° 317

Dunki et Deperraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dunki Alfred Felix commissaire,
de Genève et d'Embrach (Zurich) domicilié à Lausanne,
fils de Jacques Dunki et de Françoise Rollandet, sa femme
célibataire
né à Genève le vingt-neuf Mars mil huit cent quarante-huit

et

2. Deperraz Marie Elisabeth couturière
de Villette domiciliée à Lausanne
fille de Marie Deperraz et de Françoise Marie Duranel, sa femme
célibataire
née à Lausanne le vingt-cinq Avril mil huit cent quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Genève, à Embrach, à Villette et à Lausanne
les dix-huit, dix-neuf, vingt-un et vingt-cinq Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Dunki
M. Deperraz

des témoins :

Dunki Jacques
L. F. F.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Genève,
Embrach, Villette et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Genève, Embrach et Cully

N^o 318.
Wetzel & Seeberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wetzel Frantz Boniface, Voilleur,

de Schoenau (Bade) domicilié à Lausanne

filz de Boniface Wetzel et de Maria née Fair,

célibataire

né à Schoenau le premier Décembre mil huit cent trente-neuf.

et

2. Seeberger Idda cuisinière,

de Malters, Canton de Lucerne domiciliée à Lausanne,

fille de Nicolas Seeberger et de Catherine Bachmann,

célibataire

née à Schächen (Lucerne) le vingt-huit Juillet mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Schoenau, à Malters et à Lausanne dans ce
dernier lieu le seize Septembre mil huit cent septante-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

B. Wetzel
I. Seeberger

des témoins :

Jean Guimettaf
L. Eberle

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications

Déclaration Consulaire

Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schoenau & Malters.

Registre des mariages A.

N° 319

Tschantz & Lozeron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tschantz Alfred loucher
de Pailly et de Sigiswyl (Berne) domicilié à Yverdon,
fils de Isaac Auguste Tschantz et de Marie née Tschantz
veuf de Lisette née Diind, décédée le ^{six Décembre} ~~treize Mars~~ mil huit cent soixante treize
né à Pailly le treize Mars mil huit cent quarante un

et

2. Lozeron Anna Henriette sans profession
de Gorgier (Nenchatel) domiciliée à Yverdon
fille de françois frederich Lozeron et de Susette Marie née Duvoisin,
célibataire
née à Yverdon le onze février mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Yverdon à Gorgier à Pailly et à Sigiswyl, les quatre
six et sept Octobre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. ^{approuvé la radiation des mots "treize Mars" remplacés}
^{par "six Décembre"}

Signatures

des époux :

Alfred Tschantz
Henriette Lozeron

des témoins :

Auguste Tschantz
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications et
autorisation de l'Officier de l'Etat
civil d'Yverdon.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yverdon, Sigiswyl, Vuarrens
& St Aubin

1876.

N° 320.

Mignot & Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mignot Louis Charles, employé au Chemin de fer,
de Pully domicilié à Lausanne,
fils de Rose Mignot et de _____
célibataire
né à Lausanne le quatre mai mil huit cent cinquante-un

et

2. Nicolier Rose couturière,
de Oleyres domiciliée à Lausanne,
fille de David Nicolier et de Madeline née Nicolier,
célibataire
née à Oleyres le vingt-neuf Septembre mil huit cent trente-neuf

Les publications ont eu lieu à Pully, à Oleyres et à Lausanne, les dix-huit et
vingt-un Octobre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Mignot
Rose Nicolier

des témoins :

François Mignot
Jean Gruetter

L'officier de l'état civil :

J. P. R.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Pully
Oleyres & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & Aranches

Registre des mariages A.

N° 321

Viogel et Lacombe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Viogel Emile comptable
de Comblément-le-Petit domicilié à Lausanne
fils de Louis Daniel Viogel et de Jeanne Françoise dite Janchette Coidy
veuf de Henriette Angélique Jenny Croset, depuis le vingt dix février mil huit cent-
septante-quatre
né à Dailly le cinze Septembre mil huit cent quarante-neuf.

et

2. Lacombe Marie Suzette Idaline
de Bequins domiciliée à Lausanne
fille de Louis Samuel Jacob Lacombe et de Alexandrine Susanne Frédérique Bonnet
célibataire
née à Lausanne le quinze Avril mil huit cent cinquante deux

Les publications ont eu lieu à Comblément-le-Petit, à Bequins et à Lausanne
le sept Octobre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Viogel
Lacombe
des témoins :
Louis Viogel
Lacombe
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Comblément-le-Petit, Bequins & Lausanne
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Comblément et Bequins

1876.

n° 322

Blanc et Forney
née Bovet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal civil
du District de Lausanne,
en date du 24 Avril 1884,
le mariage ci-contre a été dissous
par le divorce en vertu de
l'art. 46 § 1^{er} de la loi fédérale
du 24 Décembre 1874.

Le divorce a été prononcé
contre le mari.

Lausanne, le 14 Mai 1884

L'off. de l'Etat civil,



6-301

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanc David Louis vigneron,
de Lausanne domicilié à Ouchy sous Lausanne
fils de François Louis Blanc et de Jeanne Françoise Basset, sa femme,
veuf de Nancy Jaton, depuis le vingt Mai mil huit cent septante quatre
né à Lausanne le vingt-un Octobre mil huit cent quarante deux.

et

2. Forney née Bovet Jeanne Henriette
de Lausanne domiciliée à Ouchy sous Lausanne
fille de Jean Noël Bovet et de Françoise née Pache, sa femme,
veuve de Jacques Georges Forney depuis le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante neuf.
née à Lausanne le sept Mars mil huit cent trente un.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le sept Octobre mil huit cent sept
ante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Blanc David Louis
Jeanne Henriette Forney

des témoins :

Moulin Louis
Ch Girard

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificat de publication
Actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Registre des mariages A.

N^o 323
Blanc & Conne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Aloïs, Bouche

de Lausanne domicilié à Lausanne

filz de Georges Marc Blanc défunt et de Jeanne Susanne née Puisod,
célibataire

né à Aran sur Grandvaux le neuf Juin mil huit cent cinquante.

et

2. Conne Elise Françoise Louise,

de Chevres domiciliée à Chardonne,

filz de Isaac Samuel Abram Conne et de Rosine née Keller,
célibataire

née à Chevres le dix-neuf Août mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Lausanne et Chevres, les dix huit,
vingt-un et vingt-deux Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aloïs Blanc
Elise Conne

des témoins :

Eug. Estampé
L. M. M. M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Lausanne, Chevres & Chardonne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corsier & St Saphorin

1876.

N° 324

Aebi et Vaney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie reçue de
 H. Schellmann, notaire, à Lausanne,
 le 24 octobre 1876, et visée par
 le Conseil d'Etat dans le délai légal,
 Albert-François Aebi,
 mentionné ci-contre,
 a été reçu, avec sa famille, au nombre
 de bourgeois de la commune de
 Lausanne.

Lausanne, le 8 décembre 1876.
 L'officier de l'état civil:

Geisel

Lequel a l'état civil à Heimiswil
 et Poliez-le-Grand.
 R. du 12. 12. 76.

1876
 N° 324
 Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent
 septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Aebi Albert François fabricant
 de Heimiswil (C^lon de Edeine) domicilié à Lausanne
 fils de Jacob Aebi et de Marie Elisabeth Grossenkacher,
 célibataire
 né à Lausanne le quinze Janvier mil huit cent cinquante-quatre

et
 2. Vaney Eugénie Cuisinière
 de Cugy et de Bettens domiciliée à Lausanne
 fille de Jean Louis Vaney et de Jeanne Françoise née Pilliod,
 célibataire
 née à Cugy le dix-sept Aout mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Heimiswil, Cugy, Bettens et Lausanne, les vingt-
 cinq et vingt-huit Novembre Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Aebi
Eugénie Vaney

des témoins :

Emile Cordy
Casimir Henriou

L'officier de l'état civil :

Geisel

Papiers présentés :

Certificats des publications à Heimiswil
 Cugy, Bettens et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Heimiswil et Bettens.

Registre des mariages A.

N^o 325
Blanchard - Duc
née Pièce.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Blanchard Charles Sceni Isaac, fondeur,
de Loustens-Mérey domicilié à Lausanne,
fils de Marc François Blanchard et de Françoise née Corsat, sa femme,
célibataire

né à Lausanne le quinze Octobre mil huit cent cinquante-trois

et

2. Duc née Pièce Anne Marie Françoise, maîtresse de pension
de Estavayer (C^lon de Fribourg) domiciliée à Lausanne
fille de Henri Pièce et de Marie Adienne née Bignon,
veuve de Pierre Henri Duc de le vingt-deux Juin mil huit cent septante-quatre
née à Bex le dix-neuf Octobre mil huit cent quarante-deux.

Les publications ont eu lieu à Loustens, Estavayer & Lausanne le vingt-trois
Octobre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Blanchard
Marie Duc.

des témoins :

Aldric Savin
Henri Coullin

L'officier de l'état civil :

Y. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Loustens,
Estavayer et Lausanne
Acte de décès du père de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & Estavayer

1876

N° 326

Bühler & Martin
née Graden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Bühler Louis Marc, _____ portier d'Hotel,
de Rietheim (Argovie) _____ domicilié à Vevey, _____
fils de André Bühler _____ et de Julie Devantay, _____
célibataire _____

né à Morges _____ le treize Décembre mil huit cent quarante-sept

et

2. Martin née Graden Marie Louise, courtépoinetière
de Sainte Croix _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Benoit Graden _____ et de Marie Louise Duvoisin, _____
veuve de Edouard Martin depuis le seize août mil huit cent septante-trois
née à Lausanne _____ le vingt-neuf Juin mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Rietheim, à Sainte Croix, à Vevey & à Lausanne,
les vingt-cinq, vingt-six et vingt-huit Octobre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Bühler
Marie Martin

des témoins :

Gaston Gléno
Jean Pagnier

L'officier de l'état civil :

101. Bonier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Rietheim, Vevey
et St Croix & Lausanne,
autorisation de l'off. de l'état civil de Vevey

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rietheim, Vevey & St Croix.

1876

N^o 327
Beetschen & Chapuis

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Beetschen Auguste Journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de La Senk (Bene) domicilié à Epalinges

Noms des parents :

fil de Jean Jacob Beetschen et de Suzanne Catherine née Wittler, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Romanel le premier Décembre mil huit cent cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapuis Jenny Louise Journalière

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée à Epalinges

Noms des parents :

fil de François Louis Chapuis et de Marie Thérèse née Regamey sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Epalinges le douze Décembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Senk & à Epalinges, les six et onze Octobre mil
huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Auguste Beetschen
Jenny Louise Beetschen Chapuis

des témoins :

François Louis Chapuis
Martin Louis
Martine Chapuis
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication de Senk & Epalinges
Autorisation de l'off. d'état civil d'Epalinges
Consentement du père de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Senk & d'Epalinges

1876

n° 328
Blanc & Bazilliet
née Monnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Blanc Louis Cafetier

de Belmont domicilié à Lausanne

fil de Jean et Marie Blanc et de Jeanne Françoise née Boyceaud

veuf de Rose Nicolas dès le dix-neuf Mai mil huit cent septante-six

né aux Râpes (Lausanne) le quatorze Octobre mil huit cent vingt-six

et

2. Bazilliet née Monnet Isaline Françoise Louise,

de Gingins, domiciliée à Lausanne,

filie de Marc François Louis Monnet et de Jeanne Françoise Gabrielle Dessier

veuve de Jean Marc Louis Bazilliet depuis le dix-sept mars mil huit cent septante-cinq

née à Begnins le sept Novembre mil huit cent trente-six

Les publications ont eu lieu à Belmont, Gingins & Lausanne, les vingt huit
Octobre et quatre Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. l'ice "Bazilliet" avec l'ice.

Signatures

des époux :

Louis Blanc
Louis Bazilliet

des témoins :

Henri Monnet
Marc Brune

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Belmont
Gingins & Lausanne
Actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully, & Gingins

Registre des mariages A.

N^o 329
Légeret et Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Légeret Auguste Charles, Comptable
de Chexbres domicilié aux Planches (Mentoux)
fils de Marc François Louis Samuel et de Louise Henriette née Mayor,
célibataire
né aux Planches le treize Aout mil huit cent cinquante-un

et

2. Roulet Louise Marie Lina, sans profession
de Yverdon domiciliée à Lausanne
fille de Georges Henri Roulet et de Susette Françoise Dupuis sa femme
célibataire
née à Yverdon le vingt-six Juin mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Mentoux-Planches, à Chexbres, à Yverdon & à Lausanne, les vingt huit, trente Octobre & quatre Novembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aug Légeret
Lina Roulet

des témoins :

J. Bessat
p. Chatelet

L'officier de l'état civil :

J. Roulet

Papiers présentés :

Certificats des publications à Chexbres
Planches, Yverdon & Lausanne
Autorisation del'off: del'Etat civil de Mentoux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Saphorin, Montoux & Yverdon

1876

N° 330.

Baumer et Joris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baumer Jacob Cocher,

de Aeschi, Canton de Berne, domicilié à Lausanne

fil de Pierre Baumer et de Maria Vogel, sa femme,

célibataire

né à Reichenbach, Berne, le vingt-sept Mars mil huit cent quarante-cinq,

et

2. Joris Marie Françoise, Tailleuse

de Orsières en Valais, domiciliée à Lausanne

fille de Gaspar Joris et de Marie Thérèse Biset,

célibataire

née à Orsières le dix Janvier mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Aeschi, à Orsières et à Lausanne, les treize, quatorze
et vingt-deux Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jacob Baumer
Françoise Joris

des témoins :

François Bachmann
Jean Teberhard

L'officier de l'état civil :

J. J. Romig

Papiers présentés :

Certificats de publication de Aeschi,
Orsières & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Aeschi - Orsières

N^o 331.
Lambelet & Girard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lambelet Louis Constant Charbonnier

de Mendon (Vaud) domicilié à Lausanne,

fil de Gustave Lambelet et de Pauline née Libel,

célibataire

né à aux Verrières le vingt-Septembre mil huit cent quarante-sept
et

2. Girard Marie Science Julie, tailleuse

de Montpreux (Doubs) domiciliée à Lausanne,

fille de Jean Baptiste Girard et de Jeanne Martin,

célibataire

née à Lausanne le vingt-un Janvier mil huit cent cinquante-un

Les publications ont eu lieu à Mendon, à Montpreux & à Lausanne, les
dix, quatorze et quinze Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Constant Lambelet
Julie Girard

des témoins :

Dorville François
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

3 [Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Mendon
Montpreux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mendon & Montpreux

1876

N^o 332
Marmier et Peneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Marmier Daniel agriculteur
de Grandcour domicilié à Grandcour,
fils de Auguste Marmier et de Marie Louise née Pottier, sa femme,
célibataire
né à Grandcour le vingt-sept février mil huit cent quarante-huit

et
2. Peneveyre Jeanne Florence sans profession,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Samuel Claude Peneveyre et de Albertine Elisabeth Michoud, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le douze Janvier mil huit cent quarante-deux

Les publications ont eu lieu à Grandcour & Lausanne, les quatre Novembre
mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Daniel Marmier
Jeanne Florence Peneveyre

des témoins :

Emile Peneveyre
Mme Marmier

L'officier de l'état civil :

J. P. Pottier

Papiers présentés :

Certificats des publications à Grandcour
à Lausanne & autorisation
de l'off. de l'état civil de Grandcour

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Grandcour

1876

N° 333

Cachin et Cuchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Cachin Jacques Louis Mennidès
de Cerniaz domicilié à Cerniaz
fils de Vincent Daniel Cachin et de Louise Marie née Rutattel,
célibataire
né à Cerniaz le dix avril mil huit cent quarante six

et

2. Cuchon Fanny
de Bercher domiciliée à Cerniaz,
fille de Pierre Daniel Cuchon et de Jeanne Beninette Cordey
célibataire
née à Peyres le vingt neuf Mars mil huit cent cinquante sept

Les publications ont eu lieu à Cerniaz & à Bercher, les vingt huit Octobre et
vingt trois Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Cachin
Fanny Cuchon

des témoins :

Daniel Cachin
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

Tomin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Cerniaz
Bercher. Consentement du père de l'épouse
Autorisation de l'off. de l'état civil de Villuzelle

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Cierges & Villuzel

1876

N^o 334.
Delessert et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delessert Marc Louis ouvrier Charpentier
de Savigny & de Fozel _____ domicilié à Prilly, avant à Lausanne,
fils de Jean François Delessert _____ et de Jeanne Marguerite Gillieron, sa femme
veuf de Jeanne Marie née Jossevel, sa femme décédée le 10 Septembre 1874
né à Lausanne _____ le dix sept mil huit cent trente-sept.

et

2. Viret Georgine Françoise Marie Repassende
de Villars-Viccelin _____ domiciliée à Prilly, avant à Lausanne,
fille de Jean Louis Viret _____ et de Françoise Marie Barber, sa femme,
célibataire _____
née à Lausanne _____ le dix-sept Avril mil huit cent trente-cinq.

Les publications ont eu lieu à Savigny, Fozel, Prilly, Villars-Viccelin & Lan-
saune, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Delessert Marc Louis
Georgine Viret

des témoins :

M. W. Soverey
M. J. B. B. B.

L'officier de l'état civil :

M. J. B. B. B.

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'off^e de l'état civil de
Romanel-Prilly _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Savigny, Fozel, Romanel &
Bottens _____

Registre des mariages A.

N° 335

Wanner et Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre _____ mil huit cent
septante - six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Wanner Rodolphe Frédéric, ministre

de Nidau, Canton de Berne, _____ domicilié à Lausanne, _____

fil de Frédéric Alvan Wanner et de Marie née Walker, _____

célibataire _____

né à Morges _____ le Trois Septembre mil huit cent cinquante - un.

et

2. Fontannaz Emilie Charlotte, sans profession

de Nidau Biéley-Ojulaz _____ domiciliée à Lausanne, _____

fille de Jean Samuel Henri Fontannaz et de Marie Charlette Louise Monnard,

célibataire _____

née à Lausanne _____ le quatorze Février mil huit cent cinquante cinq.

Les publications ont eu lieu à Nidau, à Biéley-Ojulaz et à Lausanne, les
Trois et quatre Novembre mil huit cent septante - six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé le mot "nidau" rayé ci-dessus

Signatures

des époux :

Fred. Wanner ministre
Emilie Fontannaz

des témoins :

E. Jaques, ministre
Paul P. P.

L'officier de l'état civil :

S. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Nidau
Biéley-Ojulaz & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Nidau & Echallens

1876.

N^o 336
Humbert & Tonney
 née Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. **Humbert Edouard**, commissaire de Commerce,
 de Loche et La Chaux de Fonds domicilié à Lausanne,
 fils de Emile Auguste Humbert et de Emilie née Hermann,
 veuf de Adeline Bennette Huguenin-Vuillemin, dès le neuf avril mil huit cent septante cinq
 né à La Chaux de Fonds le neuf Janvier mil huit cent quarante quatre.

et

2. **Tonney née Cherpillod Jeannette**, sans profession
 de Carrouge près Mézières domiciliée à Lausanne,
 fille de Jean François Cherpillod et de Jeanne Françoise Vuagniaux,
 veuve de Jean Tonney, dès le vingt huit Octobre mil huit cent septante quatre
 née à Vucherens le vingt-cinq Juillet mil huit cent trente huit.

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds, au Loche, à Carrouge et à Lausanne,
 les vingt-sept et vingt huit Octobre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Humbert
Jeannette Tonney

des témoins :

Claude Collomb
M. Gumbli

L'officier de l'état civil :

J. P. Romer

Papiers présentés :

Certificats de publications à La Chaux de
Fonds, au Loche, à Carrouge et à Lausanne
Actes de décès des premiers conjoints

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
La Chaux de Fonds, du Loche et de
Mézières

Registre des mariages A.

N^o 337
Eich et Dumard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Novembre _____ mil huit cent
septante six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Eich Christian Alfred _____

de Echichens _____ domicilié à Chexbres, _____

fil de Jean Eich _____ et de Anne Marie Kueber, _____

célibataire _____

né à Lausanne _____ le vingt-deux Septembre mil huit cent cinquante cinq,

et

2. Dumard Julie _____

de Forcel _____ domiciliée à Chexbres, _____

fille de Louis Dumard _____ et de Jeanne Françoise Madeleine Mégroz

célibataire _____

née à Chexbres _____ le dix-neuf février mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Echichens à Forcel & à Chexbres, les trois, quatre
& dix Novembre mil huit cent septante six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Eich
Julie Dumard

des témoins :

D. Eich
Maurice Louis

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'off^r de l'état civil
de Chexbres

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S^t Saphorin-Chexbres, Forcel &
Vufflens-le-Château

1876.

N° 338.
Pache & Melliozel
née Reybaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit novembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pache Jules Louis, _____ fromager,
de Epalinges _____ domicilié à Montpreveyres, _____
fils de Jean Abram Pache _____ et de Jeanne Suzanne née Blanc, _____
célibataire _____
né à Epalinges _____ le dix-neuf octobre mil huit cent cinquante-sept. _____

et

2. Melliozel née Reybaz, Emma, _____ ménagère,
de Montpreveyres, Lutry & Forel _____ domiciliée à Montpreveyres, _____
fille de Jean Frédéric Reybaz _____ et de Marianne Julie née Rod, _____
veuve de Frédéric Melliozel, dès le vingt février mil huit cent soixante-neuf _____
née à Montpreveyres _____ le dix Septembre mil huit cent quarante-quatre _____

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Epalinges Lutry & Forel, les trente
octobre, premier et deux novembre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Pache
Emma Melliozel

des témoins :

François Blaser
Maurin Louis

L'officier de l'état civil :

J. O. Romier

Papiers présentés :

Certificats de publication &
autorisation de l'off. de l'état civil
de Corcelles-le-Jorat _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Epalinges, Corcelles-le-Jorat, Lutry
& Forel _____

N^o 330.
Piot & Décosterd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Novembre* mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Piot Jules Gustave* Comptable

de *Pailly* domicilié à *Lausanne*

fil de *Louis Marie Isaac Piot* et de *Rose Marianne Ramuz*

célibataire

né à *Lausanne* le *dix-neuf Décembre* mil huit cent *vingt-neuf*

et

2. *Décosterd Marie Françoise*

des *Chielleyes* domiciliée à *Lausanne*

filie de *Louis Décosterd* et de *Jeanne Marie Louise Yaux*

célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-cinq Avril* mil huit cent *quarante quatre*

Les publications ont eu lieu à *Pailly, Chielleyes et Lausanne* les *quatorze*
Seize Octobre mil huit cent *septante-six*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Piot

M. Décosterd

des témoins :

E. Page

Martin Louis

L'officier de l'état civil :

Romer

Papiers présentés :

Certificats des publications à Pailly

Chielleyes & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vullyens & Oron

1876

N^o 340
Flükiger & Waeber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Flükiger Samuel _____ Cafetier,
de Rehnbach (Gene) _____ domicilié à Lausanne,
fils de Louis Flükiger _____ et de Charlotte Henriette Meylan,
célibataire _____
né à Nyon _____ le vingt Septembre mil huit cent quarante trois.

et
2. Waeber Marie Martine, _____ Cuisinière,
de Fribourg _____ domiciliée à Lausanne,
fille de Antoine Waeber _____ et de Marie Françoise Ursule Corboud,
célibataire _____
née à Fribourg _____ le premier Janvier mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Rehnbach & à Lausanne, les sept huit et
vingt Novembre mil huit cent septante-six (1876) _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Flükiger
Martine Waeber

des témoins :

Martin Victor Ruff
Louis Lavanchy

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Rehnbach
Fribourg & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Rehnbach & Fribourg

Registre des mariages A.

N^o 341
Duloit & Pache
née Imhoff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Duloit Jules Henri, trihier

de Neuz et de Mondon domicilié à ière Grandvaux,

fil de Jean Abram Duloit et de Louise Henriette Pochet,

célibataire

né à Corcelles-le-Forat le vingt février mil huit cent cinquante huit

2. Pache née Imhoff ^{et} Scannette Julie Fanchette,

de Epalinges domiciliée à ière Grandvaux,

filles de Jacques Henri Imhoff et de Isatine Martin,

divorcée de Jules Pache, dès le vingt trois Décembre mil huit cent septante trois,

née à Vennes sur L'auvaine le huit février mil huit cent quarante deux.

Les publications ont eu lieu à Cully, à Epalinges, à Mondon & à Denezy, les vingt
trois, vingt quatre, vingt six & vingt huit Octobre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Henri Duloit
Julie Pache

des témoins :

Louis Pignat
Maurin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
autorisation du père de l'époux
acte de divorce de l'épouse
autorisation de l'off. de l'état civil de
Cully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Denezy, Mondon, Epalinges
& Cully

1876.

N° 342.

Morin & Dallèves

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Morin Jules Louis, ouvrier vannier,

de Colochenaz domicilié à Lausanne,

fil de Jean Michel Morin et de Sophie Saugy, sa femme,

célibataire

né à Lausanne le vingt-quatre Juin mil huit cent cinquante-un

et

2. Dallèves Josette Eulalie, cuisinière,

de Sembrancher, Canton du Valais, domiciliée à Lausanne,

filie de Joachim Dallèves et de Marie Josette Varnay,

célibataire

née à Sembrancher le vingt-quatre Octobre mil huit cent trente-neuf.

Les publications ont eu lieu à Colochenaz, à Sembrancher & à Lausanne, les onze
et vingt Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Morin
Josette Dallève

des témoins :

Rogamoy Jules
Albert Girolet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Colochenaz,
Sembrancher & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morges & Sembrancher

Registre des mariages A.

N^o 343
Coggweiler & Tillier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Coggweiler Jean Louis, marier filier,
de Schwamendingen (C^l^{on} de Zurich) domicilié à Lausanne,
fils de Jean Henri Coggweiler et de Marianne Gutbrodt, sa femme
célibataire
né à Croy le vingt trois Avril mil huit cent quatre-vingt

et

2. Tillier Emilie Adèle Louise, cuisinière,
de Bex domiciliée à Corseaux sur Vevey,
fille de Pierre David Tillier et de Anne Marie Jaggi, sa femme
célibataire
née aux Devens vers Bex le vingt-un Aout mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Schwamendingen, à Bex, à Corseaux et à
Lausanne, les un, trois et quatre novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J^m Coggweiler
Emilie Tillier

des témoins :

Frédéric W.
J. B. Brunier

L'officier de l'état civil :

E. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Schwamen-
dingen, Bex, Corseaux et Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Schwamendingen, Bex & Corseaux

1876

N° 344

Zurbügg et Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Zurbügg Louis Edouard, Employé au Chemin de fer,
de Fentigen (Bière) domicilié à Clarens,
fils de Jean Zurbügg et de Marie Madeleine Reichenbach,
célibataire
né à Martigny le Trente Aout mil huit cent cinquante deux,

et

2. Novetaz Jeanne Antoinette Suzanne, sans profession
de Lutry et de Cully domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Louis Novetaz et de Jeanne Bessat,
célibataire
née à Lausanne le six Septembre mil huit cent cinquante-deux

Les publications ont eu lieu à Fentigen, à Clarens, à Cully, à Lutry & à Lausanne
le quinze, douze, dix-sept & dix-huit Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Zurbügg
Antoinette Novetaz

des témoins :

Jacob Oberlin
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

J. D. R. [Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication & antérieurs
donnés de l'officier de l'état civil de Montienx.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Fentigen, Cully, Lutry & Montienx

No 345

Braizat et Gestuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les Epoux ci-contre ont
déclaré vouloir légitimer
par leur mariage :

Jeanne Hélène
née à Lausanne le
vingt-un novembre mil
huit cent septante six, de
Jenny Euphrasine Hélène
Gestuz.

Lausanne le 5 Décembre
1878.

L'Offr. de l'état civil :
D. Romier

Par jugement rendu le
vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt
neuf, le Tribunal civil
de Chamon (Hte Savoie)
a révoqué par le divorce
le mariage inscrit ci-contre.
Le jugement a été prononcé
contre le mari.

Lausanne le 17 Janvier 1890

L'Offr. de l'état civil :
D. Romier

Aujourd'hui cinq Décembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Braizat Jean Joseph _____ Cimentier
de Essert-Romand (Haute Savoie) _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de défunts Jean Braizat _____ et de Marie Trombert, son épouse,
célibataire _____
né à Essert-Romand _____ le vingt huit Mars mil huit cent quarante huit

et

2. Gestuz Jenny Euphrasine Hélène, repasseuse,
de Villette et de Lutry _____ domiciliée à Lausanne, _____
fille de Louis Frédéric Samuel Gestuz et de Marie Lydie née Forestier, _____
célibataire _____
née à Grandvaux _____ le quatre février mil huit cent cinquante-quatre

Les publications ont eu lieu à Essert-Romand, à Villette, à Lutry & à Lausanne,
les vingt-six, vingt-sept et vingt huit Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Braizat Jean
Hélène Gestuz

des témoins :

Porod César
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

D. Romier

Papiers présentés :

Certificats des publications _____
Déclaration consulaire _____
Permis du Département de Justice & Police _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry & Cully, ainsi qu'au
Département de Justice & Police

1876

N° 346

Flum et Gimpect

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Flum Charles Joseph Vaillant
de Buchen, Grand Duché de Bade, domicilié à Lausanne,
fils de Georges Flum et de Maria Anna Straub,
célibataire
né à Buchen le douze Aout mil huit cent soixante-six.

et

2. Gimpect Elisa Caroline Conturière
de Buchen Kussnacht, Cant. de Zurich domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Conrad Gimpect et de Elisabeth Rudolph, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le vingt-un Septembre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Buchen, à Kussnacht & à Lausanne, les
quatorze Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

approuvé le mot Buchen, rayé à la
11^e ligne

des époux :

Charles Joseph Flum
Elisa Caroline Gimpect

des témoins :

Jouet César
Lorenz Minch

L'officier de l'état civil :

J. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications

Déclaration Consulaire

Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Buchen & Kussnacht

Registre des mariages A.

N^o 347

Weidmann et Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Weidmann Jean Sellier - Tapissier
de Süriken - Stimmann (C^{on} de Zurich) domicilié à Lausanne,
fils de Henri Weidmann et de Anna Barbara Meckli,
veuf de Louise Anne Moser, de Zurich, des le vingt huit février mil huit cent cinquante
né à Süriken le dix huit Septembre mil huit cent vingt huit.

et

2. Wenger Maria Josephina sans profession,
de Aulesheim (Bate Compagne) domiciliée à Aulesheim,
fille de Josephina Wenger et de _____
célibataire
née à Aulesheim le trente Septembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Süriken à Aulesheim & à Lausanne, les vingt
un, vingt deux & vingt trois Juillet mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Weidmann
Marie Wenger

des témoins :

D. Lich
Friedr. Stopp

L'officier de l'état civil :

D. Romir

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Süriken, Aulesheim & Lausanne
Acte de décès de la première femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Süriken - Stimmann & Aulesheim

1870.

N^o 348
Rischach & Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rischach Germain Commis Négociant,
de Geishausen (Alsace) domicilié à Lausanne,
fils de Valentin Rischach et de Rose Walter, sa femme,
célibataire
né à Geishausen le trente un Juillet mil huit cent quarante deux

et

2. Magnin Marie Thérèse, Maîtresse de pension,
de St Jean d'Aulph (H^e Savoie) domiciliée à Lausanne,
fille de Thomas Magnin et de Hélène Savie, sa femme,
célibataire
née à St Jean d'Aulph le vingt six Octobre mil huit cent quarante quatre.

Les publications ont eu lieu à Geishausen, à St Jean d'Aulph & à Lausanne
quatre, dix et douze Novembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Rischach
Magnin

des témoins :

Magnin Thomas
Bergu

L'officier de l'état civil :

J. Romier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Geishausen & St Jean d'Aulph

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Jura

N° 340

Duncker et Favrod

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Duncker Eugénius Friedrich, Ebéniste

Lieu d'origine et de domicile :

de Cuzau près de Lubeck (Holstein) domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de Christian Friedrich Duncker et de Christina Maria Reimer,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Cuzau le vingt dix Juillet mil huit cent cinquante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Favrod Joséphine Louise Françoise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Chateau-d'Oex domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Aimé Favrod et de Louise Marie Dupont,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt Sept Juillet mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cuzau, à Chateau-d'Oex et à Lausanne, les
vingt-trois, vingt quatre Octobre et cinq Novembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugenius Duncker
Françoise Favrod

des témoins :

Jean Meyer
Jean Goughe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration du Consulat Allemand
Permis du Département de Justice Police

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Chateau-d'Oex

1876

N° 350.

Säggedemann & Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Säggedemann Jean Ulrich, agriculteur,
de Signau (Canton de Berne) domicilié à Steffisbourg (Berne)
fils de Jean Ulrich Säggedemann et de Marguerite Deutler,
célibataire
né à Steffisbourg le quatorze Octobre mil huit cent quarante huit,

et

2. Buffat Jeanne Françoise dite Jenny
de Vuarrens domiciliée à Chailly/Lausanne,
fille de Georges Buffat et de Marguerite Alexandrine Porchet,
célibataire
née à Chailly/Lausanne le vingt-cinq Décembre mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Steffisbourg le 17 dix-sept et à Signau, Vuarrens et
Lausanne le dix huit Novembre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Ulrich Säggedemann
Jenny Buffat

des témoins :

Jrd Buffat
Meurtin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publications à Signau
Steffisbourg, Vuarrens & Lausanne
Autorisation de l'off. de l'état civil de
Steffisbourg

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Signau, Steffisbourg & Vuarrens

N^o 351.
Verzey & David

5-30
Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Verzey Jaques Louis David, commerçant
de Lausanne Vevey & Corsier domicilié à Mulhouse
fils de Marc Louis Samuel Charles et de Laure Louise Gabrielle Secretan
célibataire

né à Guebwiller (H^{te} Rhin) le dix huit Décembre mil huit cent quarante trois

et

2. David Laure, sans profession
de Lausanne et Soustens-Mézery domiciliée à Lausanne,
fille de Maurice Louis David et de Cécile Marcel,
célibataire

née à St Quentin (Somme) le vingt Septembre mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Corsier, Mulhouse & Soustens-
Mézeray, les vingt sept, vingt huit & trente Octobre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Verzey
Laure David

des témoins :

M. David
M. David

L'officier de l'état civil :

D. Roux

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lausanne,
Vevey, Corsier, Mulhouse, Soustens-Mézery

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vevey, Corsier, Mulhouse et Remanel

1876.

N° 352.

Delapierre & Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre _____ mil huit cent
septante dix _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Delapierre Julien Laurent Victor, _____ agriculteur,
de Gilly _____ domicilié à Vufflens-le-Château, _____
fils de Henri Amédée Delapierre _____ et de Jeanne Louise née Rayoux, _____
célibataire _____
né à Rolle _____ le dix Janvier mil huit cent cinquante dix _____

et
2. Bovey Jeanne Lucie _____
de Cheseaux et de Romanel _____ domiciliée à Bussigny _____
fille de Jean Samuel Bovey _____ et de Jeanne Louise née Fontanaux, _____
célibataire _____
née à Romanel _____ le six avril mil huit cent cinquante _____

Les publications ont eu lieu à Gilly, à Vufflens-le-Château, à Bussigny, à
Cheseaux et à Romanel, les trois et quatre Décembre mil huit cent septante six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Julien Delapierre
Lucie Bovey

des témoins :

Jules Rayoux
Jules Jacques

L'officier de l'état civil :

4. [Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications et
autorisation de l'Off. de l'Etat civil
de Vufflens le Château _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vufflens-le-Château, Gilly, Roma-
nel et Bussigny _____

Registre des mariages A.

N° 353

Vuagniaux & Mottaz

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Vuagniaux Alfred agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vucherens domicilié à Vucherens,

Noms des parents :

fils de Jacques Daniel Vuagniaux et de Jeanne Elise Jordan,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Vucherens le seize Janvier mil huit cent cinquante-un.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mottaz Zélie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Syens domiciliée à Syens,

Noms des parents :

fille de Jean Daniel Mottaz et de Jeanne Rose Mottaz,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Syens le premier Juin mil huit cent quarante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vucherens à Syens le dix huit Novembre mil
huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Vuagniaux
Zélie Mottaz

des témoins :

[Signature]
Emile Détra

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat des publications
autorisation de l'officier de l'état civil
de Mendon

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Mendon

1876.

N° 354.

Jaton & Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaton Jean agriculteur,

de Villars-Mendraz domicilié à Villars-Mendraz,

fils de Jean Abram Jaton et de Marie Françoise Porchet,

célibataire

né à Villars-Mendraz le vingt Janvier mil huit cent quarante quatre.

et

2. Delessert Lucie Louise,

de Poney domiciliée à Poney

fille de feu Jean Samuel Delessert et de Susanne Marguerite Delessert,

célibataire

née à Poney le dix Mai mil huit cent cinquante un.

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz et à Poney le quatorze Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Jaton.
Lucie Louise Delessert

des témoins :

Emile Bibouin
Constant Delessert

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication de Poney & Villars
Mendraz & Autorisation de l'Offi de l'Etat
civil de St CiergesLe mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

St Cierges & Corcelles-le-Joent.

Registre des mariages A.

N^o 355
Exquis & Huber

Aujourd'hui douze Décembre _____ mil huit cent
septante-six _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Exquis Francois Louis _____ Cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sidden en Valais _____ domicilié à Lausanne, _____

Noms des parents :

fils de Joseph Séraphin Exquis _____ et de Emérentine Dorjat, _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

né à Sidden _____ le vingt-neuf Janvier mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Huber Albertina _____ cousine de Cottinet,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schönenwerd (Soleure) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Noms des parents :

fille de Brigitta Huber _____ et de _____

Etat civil :

célibataire _____

Date de la naissance :

née à Schönenwerd _____ le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sidden, à Schönenwerd et à Lausanne, les vingt
un, vingt-deux et vingt-trois Octobre mil huit cent septante-six _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francois Exquis _____
Albertina Huber _____

des témoins :

Alouis Tesson _____
Alouis Gmünder _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Sidden, Schönenwerd & Lausanne _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

(Communiqué) Sidden & Schönenwerd _____

N^o 356
Meyer et Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Meyer Jean Marc Louis — Employé au Château,
de Gossens domicilié à Lausanne,
fils de Jean Georges Louis Gamaliel et de Susanne Marie Broliard née
veuf de Jeanne Marguerite née Vogler, des le vingt cinq février mil huit cent septan-
te-six,
né à Lausanne le trois Mai mil huit cent quarante

et
2. Collet Elise Joséphine, blanchisseuse,
de Suchy domiciliée à Lausanne,
fille de François Collet et de Marie Marguerite Georgine Imhof,
célibataire
née à Lausanne le vingt quatre Aout mil huit cent cinquante quatre

Les publications ont eu lieu à Gossens, Suchy & Lausanne, les quatre, cinq et
neuf Novembre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Meyer
Josephine Collet

des témoins :

Collet Fran
Pache David Louis

L'officier de l'état civil :

4 

Papiers présentés :

Certificats de publication de Gossens,
Suchy & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Gossens & Suchy

Registre des mariages A.

N° 357
Wyss & Wetli

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wyss Udo Victor tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hürkingen (Soleure) domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fil de Jean Joseph Wyss et de Madelaine Mazer, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Hürkingen le vingt-sept Septembre mil huit cent quarante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Wetli Anna Maria, fille de Chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberwyl (Argovie) domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de Jacob Léoniz Wetli et de Anna Maria Duraz, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Baden (Argovie) le neuf Avril mil huit cent quarante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hürkingen, Oberwyl & Lausanne, les vingt-deux
vingt-trois & vingt-cinq Novembre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Udo Victor Wyss
Anna Maria Wetli

des témoins :

Rummel Theophile
Alex. Frischhoff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Hürkin-
gen, Oberwyl & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Hürkingen & Oberwyl

1876

N° 358

Ricossa & Porchet

a-f

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ricossa Ignace mineur
de Villafranca (N. I. Italie) domicilié à Lausanne
fils de Jean Ricossa et de Mathilde Roggato, sa femme,
veuf de Domenica Converso des le vingt huit février mil huit cent septante deux
né à Villafranca le dix-sept Mai mil huit cent vingt sept.

et

2. Porchet Adèle ménagère
de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Lausanne
fille de Jean Louis Porchet et de Jenny Esaud, sa femme,
célibataire
née à Corcelles-le-Jorat le trente avril mil huit cent quarante trois.

Les publications ont eu lieu à Villafranca, au Consulat d'Italie, à Corcelles-le-Jorat
et à Lausanne, les dix-sept et vingt-quatre Septembre, un et quatre Novembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Ricossa Ignazio
Adèle Porchet

M. Charles
Heintzen & H. H. H.

L'officier de l'état civil :

D. Romer

Papiers présentés :

Certificats des publications
Déclaration Consulaire
Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Jorat.

M. le 12 Décembre 1876
Ch. Clerici
profe

1876.

N^o 359

Baudet et Baudère

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baudet Henri agriculteur,
de Etagnières domicilié à Assens,
fils de Jean-Baptiste Baudet et de Marie Marguerite née Baudet,
célibataire
né à Etagnières le trois août mil huit cent quarante-sept.

et

2. Baudère Adèle agricultrice,
de Assens domiciliée à Assens
fille de Jean Louis Baudère et de Suzanne Françoise Meyer,
célibataire
née à Assens le quatorze novembre mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Etagnières & à Assens, le seize novembre mil
huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Baudet
Adèle Baudère

des témoins :

Louis Baudère
Ami Ramuz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autocisation de l'officier de l'état
civil d' Echallens.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens

1876

N° 360.

Kräutler & Henny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kräutler Charles Henni, Commissaire assermenté,
de Lausanne Jouxrens et Mézeray — domicilié à Bussigny —
fils de Charles Georges Henni Kräutler et de Jenny Françoise née Barraud,
célibataire —
né à Bussigny — le dix Novembre mil huit cent cinquante-un.

et
2. Henny Louise Lucie, — sans profession, —
de Renens et de Blumenstein (Berne) domiciliée à Vennes sur Lausanne,
fille de François Louis David Henny et de Jeanne Françoise Rosine Dupret,
célibataire —
née à Lausanne — le vingt-sept Juin mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Jouxrens-Mézeray, Bussigny Renens
et Blumenstein, les seize et dix huit Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Kräutler
Louise Henny

des témoins :

L. Hodner
Jules Henny
Officier de l'état civil :
J. Henny

Papiers présentés :

Certificats des publications &
antécédation de l'off. de l'état civil de
Bussigny —

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Cheseaux-Romanod, Bussigny &
Blumenstein —

Registre des mariages A.

N^o 361

Dubril et Coubré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

et de Sottens" approuvé
l'adjonction. — Rectification
ordonnée par le Département
de Justice et Police, le 20
mai 1879.

L'offr. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Dubril Louis Frédéric* *Commis de Commerce*
de *Menden* et de *Sottens* domicilié à *Lausanne*,
fils de *Jean Samuel Dubril* et de *Jeanne Beniette Favre*,
célibataire
né à *Menden* le dix-neuf février mil huit cent quarante huit

et

2. *Coubré Marie Louise* *lingère*
de *Paris 2^{me} arrondissement* domiciliée à *Lausanne*
fille de *Pierre François André Coubré* et de *Louise Dutoit*,
célibataire
née à *Paris* le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à *Menden à Paris et Lausanne, les trois, quatre
et cinq Novembre mil huit septante-six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage. approuvé l'intelligence du mot "cent" ci-dessus.

Signatures

des époux :

Louis Dubril
Marie Coubré

des témoins :

Ch. Guillemin
Et Baudard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

*Certificats de publications de Menden
Paris et Lausanne*

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Menden et Paris

1876

N^o 362
Rouffy & Petit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rouffy Charles François agriculteur
de Prilly et de Gessenay domicilié à Vernandière Lausanne,
fils de Jacques Emmanuel Isidore Rouffy et de Suzanne née Blanchard, sa femme,
célibataire
né à Prilly le vingt six Novembre mil huit cent cinquante-deux

et
2. Petit Henriette Constance
de Crissier domiciliée à Crissier,
fille de Jean François Louis Petit, et de Augustine Françoise Nanette Henriette
célibataire née Bouyoz
née à Crissier le trente-un Mai mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à Prilly, Gessenay, Crissier & Lausanne, les
quatre et six Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch. Rouffy.
Henriette Petit.

des témoins :

J. Petit
Ch. Petit-Cornin

L'officier de l'état civil :

J. Petit
not

Papiers présentés :

Certificats des publications à Prilly
Gessenay Crissier & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & Gessenay

Registre des mariages A.

N^o 363
Dufey et Serex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu ;

1. Dufey Jean Louis, comptable

de Paléziens domicilié à Montreux,

fil de feu Adam Frédéric Dufey et de feu Jeanne Louise née Curdian,

célibataire

né à Paléziens le neuf avril mil huit cent trente-un.

et

2. Serex Jeanne Marie, sans profession,

de Maracon domiciliée à Maracon,

fille de Jean Louis Serex et de Anne Philippine Serex,

célibataire

née à Maracon (le 15) le quinze Décembre mil huit cent vingt-neuf.

Les publications ont eu lieu à Paléziens, aux Planches, à Maracon et à Sans
anne le dix-sept Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. L. Dufey
Jeanne Marie Serex

des témoins :

Samuel Balwe
Ls. Hechtend

L'officier de l'état civil :

J. P. Rener

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisation de l'officier de l'état civil
de Montreux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Paléziens & Montreux

1876

N^o 364.
Pahud et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Pahud Jean Samuel Ebeniste,
de Ogens domicilié aux Cullayes,
fils de Jean Abraham Pahud et de Marie Madeleine née Pittet,
célibataire
né à Ogens le vingt-six Décembre mil huit cent cinquante.

et

2. Dutoit Lucie agriculteur,
de Neuzuz et de Moudon domiciliée à Carronge,
fille de Pierre François Dutoit et de Marie Louise née Martin,
célibataire
née à Neuzuz le vingt-quatre Février mil huit cent cinquante sept.

Les publications ont eu lieu à Ogens, aux Cullayes, à Neuzuz, à Moudon et à
Carronge, les cinq, neuf et onze Novembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Pahud
Lucie Dutoit

des témoins :

Moulin Louis.
St. Richard

L'officier de l'état civil :

not.

Papiers présentés :

Certificats de publication
autorisation de l'off. de l'état civil
de Mézières.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^s Clerges, Moudon, Denezuz
Mézières

N^o 365
Guissel et Paschoud

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Guissel Philippe Commissaire ardentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fils de François Marie Guissel et de Julie née Paschoud, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Bettens le onze Mars mil huit cent quarante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Paschoud Anaïs Marie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry domiciliée à Lutry

Noms des parents :

fille de Etienne Louis Philippe Davidet de Jeanne Louise Marie Dupont,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lutry le dix huit Septembre mil huit cent cinquante six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bettens, à Lutry & à Lausanne le deux
Décembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ph. Guissel
Anaïs Paschoud

des témoins :

C^{te} Marchand-Moiron
H^{te} Elappus

Officier de l'état civil :

Le P. P. P.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bettens
Lutry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Lutry & Gullens

N° 366

Novetraz & Novetraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Novetraz Jaques Louis Samuel propriétaire
de Cully et Lutry domicilié à Lausanne,
fils de Jean Jaques Novetraz et de Louise Susanne Musy, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le vingt-six Avril mil huit cent trente huit

- et -

2. Novetraz Augusta Joséphine
de Cully & Lutry domiciliée à Lausanne,
fille de Samuel Joseph Novetraz et de Rebecca Valentine Goy,
célibataire
née à Lausanne le vingt Décembre mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry et Lausanne, le deux Décembre
mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Novetraz
A. Novetraz

des témoins :

E. Kattley
L. Barberat

L'officier de l'état civil :

J. Romin

Papiers présentés :

Certificats des publications à Lutry,
Cully & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lutry & Cully

N^o 367
Nicity et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Nicity François Louis, agriculteur
de Greyevagnes Moudon & Combremont le Petit domicilié à Lausanne,
fils de Jean Henri Nicity et de Marguerite née Barbey,
célibataire
né à La Motte (St Léger) le vingt-un Juillet mil huit cent cinquante-trois.

et
2. Pache Elise,
de Chapelle domiciliée à Pilly
fille de François Louis Pache et de Louise née Wuagniaux,
célibataire
née à Moudon le quinze Mars mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Greyevagne, Moudon, Combremont, Chapelle
Pilly & Lausanne les 23, 24, 25, 26 & 28 novembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Nicity
Elise Pache

des témoins :

L. P. L. L. L.
Barbey L. L. L.

L'officier de l'état civil :

L. L. L.
L. L. L.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Greyevagnes
Moudon Combremont Chapelles
& Pilly

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montagny, Combremont, Moudon,
Remanel & St Cierges

1876.

N° 368.

Baudet & Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Baudet Louis Alexandre, Adelens
de Etagnières domicilié à Clarens,
fils de Jean Pierre Baudet et de Anne Suzette Vulliond,
célibataire
né à Vufflens-la-Ville le huit Mai mil huit cent quarante-six,

et

2. Golaz Fanny sans profession
de L'abbaye (Lac de Joux) domiciliée à Clarens,
fille de feu Louis Benzi Golaz et de Suzanne Catherine née Amner,
célibataire
née à Clarens le vingt huit Janvier mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Etagnières, à l'abbaye & à Clarens, les vingt-sept
vingt huit Novembre et deux Décembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Baudet
Fanny Golaz

des témoins :

Louis Chabanel
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

Roni

Papiers présentés :

Certificats des publications à Etagnières
l'abbaye & Clarens.
autorisations de l'off. de l'état civil de Montreux

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Montreux, l'abbaye & Echallens.

N^o 369

Dupont et Ducros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Dupont Jules Isaac Charpentier,
de Pully domicilié à Pully
fils de Jean Louis Dupont et de Jeanette Girard sa femme,
célibataire
né à Collonges le dix-neuf Août mil huit cent quarante quatre

et
2. Ducros Louise Jenny
de Lutry et de Forcl domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Frédéric Ducros et de Jeanne Louise Zuber,
célibataire
née à Savigny le vingt-neuf Mars mil huit cent quarante un.

Les publications ont eu lieu à Pully, à Lutry, à Forcl & à Lausanne, les
deux Décembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Isaac Dupont
Jenny Ducros

des témoins :

Jules Isaac Dupont
Jeanette Girard

L'officier de l'état civil :

J. J. Romi

Papiers présentés :

Certificats des publications
Autorisation de l'officier de l'état
civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully, Lutry & Forcl

1876.

Registre des mariages A.

N^o 370.
Abetel et Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Abetel Alexis agriculteur
de Belmont domicilié à Belmont
fils de Auguste Louis Rodolphe et de Jeanne Esther née Besson,
célibataire
né à Belmont le vingt-trois Mars mil huit cent cinquante-dix.

et

2. Bron Louise
de Riez et Savigny domiciliée à Savigny
fille de Jean Samuel Bron et de Rose Françoise née Diserens,
célibataire
née à Savigny le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Belmont, Riez et Savigny, le deux Décembre
mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis Abetel
Louise Bron

des témoins :

Salomon David
Marie Blane

L'officier de l'état civil :

J. P. Pully

Papiers présentés :

Certificats de publication, autorisa-
tion du père de l'épouse et permis de
l'off. de l'Etat civil de Pully

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Pully, Savigny & Cully

N^o 371
Abetel & Regamey
née Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un* Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. *Abetel Isaac Alexandre* agriculteur
de *Belmont* domicilié à *Belmont*
fils de *Jules Louis Abetel* et de *Anne Louise* née *Déjassé*,
célibataire
né à *Belmont* le *dix* Décembre mil huit cent *trente cinq*

et
2. *Regamey* née *Blanc Louise Isatine*,
de *Lausanne* domiciliée à *Belmont*
fille de *Jean Frédéric Blanc* et de *Julie Susanne* née *Blanc*,
veuve de *Jean Louis Regamey* depuis le *vingt huit* Mars mil huit cent
soixante-sept.
née à *Belmont* le *vingt-quatre* Août mil huit cent *vingt huit*.

Les publications ont eu lieu à *Belmont & Lausanne*, le *deux* Décembre
mil huit cent *septante-six*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexandre Abetel
Louise Isatine Regamey

des témoins :

Bolomey David
Marc Blanc

L'officier de l'état civil :

A. Romin

Papiers présentés :

Certificats de publication, acte de décès
du premier mari de l'Épouse & autorisa-
tion del'off: del'Etat civil de *Pully*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pully

N^o 372
Wieland et Riss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Wieland Frédéric, tailleur de pierre,
de Wohlen (Berne) domicilié à Servion,
fils de Pierre Wieland et de Louise Susanne née Dumard
célibataire
né à Ford (Lavaux) le cinq avril mil huit cent cinquante-cinq

et

2. Riss Anna, ménagère,
de Staffelbach (Argovie) domiciliée à Mézières,
fille de Georges Frédéric Riss et de Marie née Haspiger,
célibataire
née à Mézières le vingt-six Mars mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Wohlen (Berne), Staffelbach, Servion & Mézières, les
trente Septembre, premier et deux Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Frédéric Wieland
Anna Riss

des témoins :

Moulin Louis
Regli Joseph

L'officier de l'état civil :

J. Rouvier

Papiers présentés :

Certificats des publications à Wohlen, Staffelbach
Servion & Mézières & autorisation de l'officier
de l'arrond^t d'Oron

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Oron, Mézières, Wohlen et Staffel-
bach.

No 373.

Piovano et Prior

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Piovano Pierre Charles Ambroise, journalier,
de Capriano (Milan, Italie) domicilié à Lausanne,
fils de Fidèle Piovano et de Jeanne Perigo,
célibataire

né à Capriano le vingt-neuf avril mil huit cent quarante-six,

et

2. Prior Fanny Georgette Marie, tailleurse,
de Gollion domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Prior et de Françoise Henriette Henry,
célibataire

née à Gollion le six Décembre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Capriano, à Gollion & à Lausanne, les
vingt-trois Septembre et premier Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Piovano
Fanny Prior

des témoins :

C. Coult

gatti per tu no

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du Département de la Police

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Capriano & Gollion

N° 374

Christin et Légeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Christin Marc Louis, fablicien,
de Gland domicilié à Lausanne,
fils de François Louis Christin et de Jeanne Marie Goyat, sa femme,
célibataire
né à Lausanne le vingt Juillet mil huit cent quarante-neuf
et

2. Légeret Henriette Louise Cécile Georgine, repassende
de Chexbres, domiciliée à Lausanne,
fille de Frédéric Marc Rodolphe et de Jeanne Louise Elise Corbaz, sa femme,
célibataire
née à Lausanne le premier Février mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Chexbres, à Gland & à Lausanne, les six et
neuf Décembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christin
Légeret

des témoins :

Louis Fatio Currier
M. Henry Entreprenus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Gland
Chexbres & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bequins & S. Saphorin

N° 375
Maurer et Chanson

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maurer Adolphe, Valet de Chambre
de Adelboden, Canton de Berne domicilié à Lausanne,
fils de Abraham Maurer et de Susanne Vieber, sa femme,
célibataire
né à Fritigen (Berne) le vingt Janvier mil huit cent cinquante quatre

et
2. Chanson Froisine Rose, Cuisinière,
de Moiry domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Samuel Henri, et de Rosine Henriette Marie Françoise
Monnard,
célibataire
née à Moiry le quatorze Septembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Adelboden et Moiry les neuf
et dix Décembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Maurer Adolphe
Froisine Rose Chanson

des témoins :

Marguerat Louis
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Adelboden, Moiry & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Adelboden & Lausanne

Par arrêt du Tribunal
Civil du District de Lausanne,
en date du 6 Avril 1880, le
mariage ci-dessus a été
dissous par le divorce, en
vertu de l'article 46, lettre
B de la loi fédérale du
24 Décembre 1874 sur l'Etat
Civil & le mariage.
Commissaire sur l'invitation
du Département de Justice
& Police, le 10 Juillet 1880
(Le Divorce a été prononcé
contre le mari.)
L'off. de l'Etat Civil.
[Signature]

N° 376.
Vernez & Blanchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Vernez Eugène charpentier,
de Villars-Bramard domicilié à Lausanne
fils de Jean Jacob Vernez et de Jeanne Susanne Sauvagent
célibataire
né à Villars Bramard le dix-sept Septembre mil huit cent quarante six.

et

2. Blanchoud Sophie Marie Repasseuse,
de Oron-le-Chatel domiciliée à Lausanne
fille de Jean Jacques Blanchoud et de Marie Rose née Saton, sa femme
célibataire
née à Chailly / Lausanne le trente Juillet mil huit cent quarante-neuf

Les publications ont eu lieu à Oron, à Villars-Bramard, à Lausanne, les vingt
quatre et vingt cinq Novembre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Vernez
Marie Blanchoud

des témoins :

Benoit Lachize
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

Remy

Papiers présentés :

Certificats des publications à Villars-
Bramard, à Oron & à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Oron & Villarszel

N^o 377
Bovey et Chapuis

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bovey Adrien Jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel et de Cheseaux domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Benjamin Louis Bovey et de Louise Henriette Bovey

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Romanel le deux Novembre mil huit cent cinquante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapuis Jenny Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Romanel domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Louis Chapuis et de Françoise née Suchet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Romanel le premier Juin mil huit cent cinquante deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Romanel, Cheseaux & Lausanne, les six et neuf Décembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien Bovey
Jenny Bovey Chapuis

des témoins :

David Lachin
Henri Moos

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Romanel-Cheseaux & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel

N^o 378
Treyvaud & Henry

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Treyvaud Jean Louis Charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cudrefin domicilié à Lausanne,

Noms des parents :

fils de Christ Jacques Louis et de Jeanne Elisabeth Treyvaud,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Montet le vingt-cinq Novembre mil huit cent quarante deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henry Susanne Georgette, fille de Chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vullierens domiciliée à Lausanne,

Noms des parents :

fille de François Louis Samuel et de Jeanne Susanne Marguerite née Cavin,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Cossonay le dix-sept Septembre mil huit cent trente sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cudrefin, Vullierens et Lausanne, le neuf Décembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jean Louis Treyvaud
Susanne Henry

des témoins :

Etienne Mossu
Etienne Mossu

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Cudrefin
Vullierens & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cudrefin & Collombier

N^o 379

Favet et Jotterand

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent
septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Favet Auguste Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussy domicilié à Vufflens-le-Château

Noms des parents :

fils de Jean Louis Favet et de Marie Françoise née Duriez,

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bussy le cinq Janvier mil huit cent cinquante quatre.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Jotterand Jenny

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Livres domiciliée à Chigny

Noms des parents :

fille de Jean Marc François Louis et de Jeanne Louise née Devogney,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Chigny le vingt février mil huit cent cinquante trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bussy, Vufflens-le-Château, St Livres et
Chigny les dix huit et dix neuf novembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Favet Auguste Louis
Jotterand Jenny

des témoins :

Marc Jotterand
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bussy
Vufflens-le-Château, St Livres & Chigny

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Livres, Autonne, Vufflens-le-Château
Villars & Yens.

1876.

N° 380

Desponds et Montagnon

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

1. Desponds abram François, agriculteur
de Lussey domicilié à Vufflens-la-Ville,
fils de François Louis et de Jeannette Rosette née Rochat,
célibataire
né à Lussey le cinq Mars mil huit cent trente trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

2. Montagnon Susanne, agriculteur
de Vufflens-la-Ville domiciliée à Vufflens-la-Ville,
fille de Jean Albert Montagnon et de Susanne Henriette Benvegnin
célibataire
née à Vufflens-la-Ville le sept avril mil huit cent vingt quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussey & Vufflens-la-Ville, les neuf et dix Dé,
cembre mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Despond
Susanne Montagnon

des témoins :

Boagatzi Joseph
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

4. 

Papiers présentés :

Certificats des publications et autorisa,
tion de l'off. de l'état civil de Sullens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Sullens La Sarraz

Registre des mariages A.

N^o 381
Pallani et Bisesti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pallani Joseph Gaetano, Maçon,

de Caprezzo (Novare - Italie) domicilié à Lausanne,

fil de Bartolomé Pallani et de Felicità Pellegrini, sa femme,

veuf de Louise Henriette Hugonet, d^u le vingt huit février mil huit cent
septante-six.

né à Caprezzo le vingt huit Aout mil huit cent quarante.

et

2. Bisesti Fabronia Ginditta, cuisinière

de Caprezzo (Novare - Italie) domiciliée à Sion (Valais)

fille de feu Gina Bisesti, et de feu Giulia Pellegrini,

célibataire

née à Caprezzo le seize Octobre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Caprezzo, à Sion et à Lausanne, les vingt six et
vingt-sept Aout mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pallani Giuseppe

L'épouse a déclaré en présence des témoins
ne pouvoir signer, ne sachant écrire. Elle
a ratifié les présentes

des témoins :

Pogatzki Joseph

Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Caprezzo,
Sion, Lausanne et Consulat d'Italie à Genève
Déclaration Consulaire
Permis du Département de Jura & P^{ce}

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Caprezzo et Sion

N° 382.

Hobegger & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par jugement rendu le 25
août 1900, déclaré définitif et
exécutoire le 21 Septembre 1900,
le Tribunal civil du district de
Lausanne a dissous par le
divorce le mariage inscrit
ci-contre. - Le divorce a été
prononcé contre le mari en va-
leur de l'article 46 lettre b) de la
loi du 24 Septembre 1874.

Lausanne, le 25 Septembre 1900.

L'Officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent

septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Hobegger Christian, liquoriste,

de Langnau (Berne) domicilié à Lausanne,

fils de Christian Hobegger et de Anna née Zimmermann,

célibataire

né à Kirchdorf le dix sept Juin mil huit cent cinquante trois

et

2. Regamey Louise, Couturière

de Lausanne et de Savigny domiciliée à Lausanne,

fille de François Daniel Regamey et de Louise Blanc sa femme,

célibataire

née à Lausanne le sept Décembre mil huit cent cinquante un

Les publications ont eu lieu à Langnau Lausanne et Savigny, les onze et
quatorze Octobre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Christian Hobegger

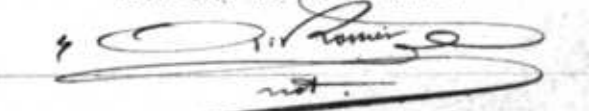
Louise Regamey

des témoins :

Jules Blanc

Alfred Hagmann

L'officier de l'état civil :



Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Langnau & Savigny

Papiers présentés :

Certificats des publications à Langnau,

Lausanne et Savigny

No 383

Matthey et Moser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Matthey Emile Adrien tailleur de laines,
de Vallozbes domicilié à Vallozbes,
fils de Louis Matthey et de Leinse Marguerite Glardon,
célibataire,
né à Vallozbes le deux dix mil huit cent cinquante-deux.

et

2. Moser Rosine Julie Catherine,
de Buchholterberg (Berne) domiciliée à Moudon,
fille de Louis Moser et de Rose Duc,
célibataire
née à Moudon le treize Novembre mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Buchholterberg, à Moudon et à Vallozbes, les
vingt-trois et vingt-quatre Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Matthey
Rosine Moser

des témoins :

Patton Jules,
Torre Louis Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Vallozbes,
Buchholterberg - Moudon - Quinze
tiers de l'Off. de l'Etat civil de Vallozbes.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vallozbes, Moudon & Buchholterberg

1876

N^o 384
Vallotton & Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Vallotton Jules Louis, limonier,de Vallorbes domicilié à Vallorbes,fils de Samuel Louis Vallotton et de Louise Cuzan,célibatairené à Vallorbes le vingt-six février mil huit cent cinquante quatre.

et

2. Matthey Marguerite Caroline,de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,fille de David Frédéric et de Anne Julie Glardon,célibatairenée à Vallorbes le trente une Mai mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le huit Décembre mil huit cent septante
dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vallotton Jules
Matthey Caroline

des témoins :

Farr Jules Louis
Emil Matthey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication
autorisation de l'off^r de l'état civil de
Vallorbes.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vallorbes

N° 385
Favre & Vallotton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Favre Jules Louis, l'imprimeur,

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

fil de David Jérémie Favre et de Marianne Fauconnet,

célibataire

né à Vallorbes le dix Août mil huit cent quarante-deux

et

2. Vallotton Marie Sophie Sanny

de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,

filles de Jeani Jérémie François Vallotton et de Marianne Matthey,

célibataire

née à Vallorbes le vingt Août mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, le quatorze Décembre mil huit cent
septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Louis Favre
Sanny Vallotton

des témoins :

Vallotton Jules
Matthey

l'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication
autorisation de l'Off. de l'Etat civil de
Vallorbes.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Vallorbes.

1876

N° 386.

Mathey & Jaques
née Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
septante-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mathey Edouard Philippe, Employé à la Gare S.O.
de Assens (Vaud) domicilié à Lausanne,
fils de Charles Joseph Mathey et de Rosalie née Mantel,
célibataire

né à Fribourg le quatorze Octobre mil huit cent cinquante-six.
et

2. Jaques née Fontannaz, Susanne Henriette, tailleuse
de Lutry et Villette, domiciliée à Lausanne,
fille de Jean François Louis Fontannaz et de Jeanne Louise née Dizereux,
veuve de Jules Louis Jaques décédé le vingt-cinq Juin mil huit cent septante-un.
née à Lutry le vingt-sept Septembre mil huit cent trente-six

Les publications ont eu lieu à Assens, à Lutry, à Villette & à Lausanne, les dix
sept, dix-neuf et vingt-un Octobre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Mathey
Henriette Jaques

des témoins :

Emile Desrochers
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

O. P.

Papiers présentés :

Certificats de publication
acte de décès du premier mari de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Echallens, Lutry & Cully

N^o 387
Kennard & Sonnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

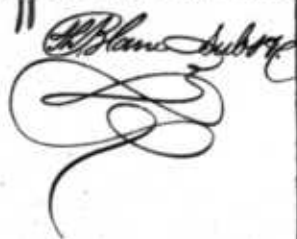
Date de la naissance :

Date des publications :

En suite de rectification or-
donnée par le Conseil d'Etat
(2^e Etar), dans sa séance du
du vingt-cinq juillet mil huit
cent septante-sept, à la bour-
geoisie de l'époux qui est 'Cugy',
il doit être ajoutée celle de 'Bottens'

Transcrit sur l'invitation du
Département de Justice et Police,
le 31 juillet dit, l'atteste :

L'officier de l'état civil

Blanc Dubois


Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Kennard Antoine Jacob Charles agriculteur,
de Cugy et de Bottens, domicilié à Cugy
fils de Antoine Jacob Kennard et de Jeanne Marie Charlotte Belet,
Célibataire,
né au Mont sur Lausanne le quatorze Aout mil huit cent quarante huit

et

2. Sonnard Suzette, Cuisinière,
de Courtilles domiciliée à Lausanne,
fille de Pierre François Sonnard et de Marie Suzanne née Pêche,
célibataire,
née à Courtilles le vingt quatre Décembre mil huit cent quarante sept

Les publications ont eu lieu à Cugy, Courtilles & Lausanne, le neuf Décembre
mil huit cent septante six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Kennard
Suzette Sonnard

des témoins :

Agathe Pignat
Edouard Gottraux

L'officier de l'état civil :

Blanc Dubois

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bottens & Lucerne

Papiers présentés :

Certificats de publication
Autorisations de l'off. de l'Etat civil
de Bottens.

1876.

N° 388.

Schmitt & Moser
née Lüthy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent
septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Schmitt Joseph fondateur
de Bedançon (Doubs) domicilié à Lausanne,
fils de Dominique Schmitt et de Agathe Bertiand,
célibataire
né à Ranspach (St-Rhin) le onze Mars mil huit cent cinquante.

et
2. Moser née Lüthi Elisabeth
de Läziwyl (Berne) domiciliée à Lausanne,
fille de Christian Lüthi et de Anna née Lüthy,
divorcée de Antoine Moser depuis le treize février mil huit cent septante-cinq
née à Anderswyl le vingt-un Novembre mil huit cent quarante-un.

Les publications ont eu lieu à Bedançon, à Läziwyl et à Lausanne, les
trois, quatre et cinq Novembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Joseph Schmitt
Elisa Moser

des témoins :

Chrs. Stamm
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats de publication
Déclaration Consulaire
Permis du Département de J. & P.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bedançon & Läziwyl

No 389
Rey et Roten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Par arrêt du Tribunal Civil
du District de Lausanne, en date
du 16 Mars 1882 le mariage
ci-contre a été dissous par le divorce
en vertu de l'article 46 lettre B de la
loi fédérale sur l'Etat Civil le
mariage du 24 Décembre 1874.
Le divorce a été prononcé
contre le mari.

Extrait de l'invitation du
Département de Justice et Police
le 8 Juillet 1882.

L'off. de l'Etat Civil.

Communiqué à l'Etat Civil de
Ursins

Aujourd'hui rente Décembre mil huit cent

septante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Rey Eugène Henri Louis, agriculteur,

de Gossens domicilié à Chailly, / Lausanne,

fil de Henri Louis Rey et de Marie Madeleine Perret,

célibataire

né à Chailly le dix-sept Septembre mil huit cent quarante-neuf

et

2. Roten Françoise Marie dite Janny Cuisinière,

de Chermen (Valais) domiciliée à Lausanne

fille de Charles Louis Roten et de Françoise Perret,

célibataire

née à Monthey le enze Mars mil huit cent cinquante-trois.

Les publications ont eu lieu à Gossens à Chermen et Lausanne, les neuf,
dix et dix-sept Décembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène H. Rey
Janny Roten

des témoins :

Favrat Louis
Moulin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Gossens, Chermen & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ursins & Chermen

1877

N^o 1.
Lädermann et Lädermann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil huit cent septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Lädermann Marius Louis, architecte, de Madiswyl (Berne) domicilié à Lausanne fils de Jean François David et de Louise Félicie Favrod, célibataire

né à Lausanne le premier février mil huit cent quarante sept et

2. Lädermann Marie, de Madiswyl (Berne) domiciliée à Vevey fille de Louis Lädermann et de Marie Huber, sa femme, célibataire,

née à Madiswyl le unze Janvier mil huit cent cinquante six.

Les publications ont eu lieu à Madiswyl, à Vevey & à Lausanne, les unze & treize Novembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marius Lädermann
Marie Lädermann

des témoins :

H. Cuirel
Clément Héber

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Madiswyl, Vevey & Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Madiswyl & Vevey

1877

N^o 2.

Willener & Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Willener Frédéric commis négociant
de Sigriswil (C^{lon} de Berne) domicilié à Lausanne,
fils de Frédéric Willener et de Elisabeth Herzog,
célibataire
né à Zofingue le dix deux mil huit cent cinquante-six.

et

2. Nicolet Caroline Elise couturière,
de Pizy domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Jules Nicolet, défunt et de Caroline Biddig, sa veuve,
célibataire
née à Lausanne le quatorze Décembre mil huit cent cinquante huit

Les publications ont eu lieu à Sigriswil, Pizy & Lausanne, les vingt trois
& vingt-six Décembre mil huit cent septante-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

F. Willener
C. Nicolet

des témoins :

H. Bumann
G. Bracker

L'officier de l'état civil :

J. B. Bumann

Papiers présentés :

Certificats des publications à Sigriswil
Pizy & Lausanne.
Autorisation de la mère de l'épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Sigriswil, Pizy & Lausanne

1877.

n° 3.

Rummel & Grossiger
née Lienhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

ab
Aujourd'hui seize Janvier _____ mil huit cent
septante-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rummel Gottlieb (Théophile) _____ ferblantier,
de Biemme, Canton de Berne, _____ domicilié à Lausanne, _____
fils de Pierre Rummel _____ et de Marguerite née Zwahlen, _____
célibataire _____
né à Biemme _____ le douze novembre mil huit cent cinquante-un.

et

2. Grossiger née Lienhard Elisabeth _____
de Pizy _____ domiciliée à Lausanne _____
fille de Jacob Lienhard _____ et de Marie née Liebenknecht, _____
veuve de Jean Grossiger, dès le huit février mil huit cent septante-six _____
née à Berne _____ le vingt-trois Décembre mil huit cent vingt-trois,

Les publications ont eu lieu à Biemme, à Pizy & à Lausanne, les vingt-sept,
vingt-huit et trente Décembre mil huit cent septante-six. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Theophile Rummel _____
Elisa Grossiger - Lienhard _____

des témoins :

H. G. _____
C. Schupbach _____

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificats des publications _____
Acte de décès du premier mari _____
de l'épouse _____

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bienne & Gimmel _____

1877

Registre des mariages A.

N° 4.

Jaquenoud & Butty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Jaquenoud Joseph Alexandre, Charretier,
de Promasens (Fribourg) domicilié à Lansanne,
fils de Joseph Jaquenoud et de Marie Anne née Maillard
veuf de Magdelaine Crausaz, dès le vingt-quatre février mil huit cent septante deux
né à Promasens le sept avril mil huit cent vingt-un.

et

2. Butty Marie Philomène, femme de chambre,
de Ursy (Fribourg) domiciliée à Lansanne,
fille de Hubert Butty et de Marie Joséphine Cerrapon,
célibataire
née à Ursy Villarsy le vingt-un Juin mil huit cent trente-cinq

Les publications ont eu lieu à Promasens, à Ursy et à Lansanne, les vingt-trois
et vingt-quatre Décembre mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

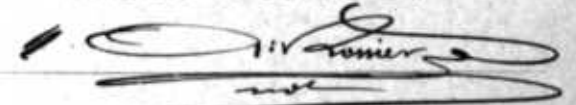
des époux :

Joseph Jaquenoud
Philomène Butty

des témoins :

Jr Le Augsburg
H. Golar

L'officier de l'état civil :



Papiers présentés :

Certificats de publication
Acte de décès de la première femme
de l'Époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Promasens et Ursy

1877.

N° 5

Giorgi & Scheiterberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giorgi Hyacinthe Faustin, tailleur de Pierre
de Gordevio (Cessin) domicilié à Lausanne,
fils de Pierre Giorgi et de Columba Laloli,
célibataire
né à Gordevio le huit Septembre mil huit cent cinquante-cinq,

et

2. Scheiterberg Isaline Dalinde,
de Donatze domiciliée à Lausanne,
fille de Louis Daniel Scheiterberg et de Marie Susanne Nanette Bubstel,
célibataire
née à Donatze le vingt-deux février mil huit cent cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Gordevio Donatze et Lausanne les neuf et
dix Décembre mil huit cent septante-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Giorgi Hyacinthe
Dalinde Scheiterberg

des témoins :

John Büchli
Edouard Cardy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat des publications
Consentement en faveur de l'épouse
mineure

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gordevio & Avenches

1878

N° 6.

Rossi-Minchi & Allosio
née Tamone.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trienté Janvier mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rossi-Minchi Jules Joseph Marié
de Osnavasse Novate (Italie) domicilié à Lausanne,
fils de ange Rossi-Minchi et de Jeanne Crosa-Penz,
Célibataire

né à Osnavasse le douze Septembre mil huit cent trienté huit
et

2. Allosio née Tamone Marie Victoire Pauline
de Suse-Surin (Italie) domiciliée à Lausanne,
fille de Charles Jean Tamone et de Maria Gallizia, sa femme,
veuve de Jaques Allosio, défunte le seize Juin mil huit cent septante trois,
née à Suze le trienté un Aout mil huit cent quarante-un

Les publications ont eu lieu à Osnavasse, Suze, Lausanne & au Consulat
d'Italie, les vingt-cinq Novembre & dix-sept Décembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Rossi Minchi Jules Joseph

Pauline Allosio

des témoins :

C. P. ...

Allosio ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Papiers présentés :

Certificats des publications

Déclaration Consulaire

Permis du Département de Justice & Police

1877.

N° 7

Meylan et Martignier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier (viente Janvier) mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Meylan Alfred Jules Louis, Jufimier Civil

de Lieu domicilié à Lausanne

fil de François Elie Meylan et de Adèle Julie née Méroz

célibataire

né à Corseaux le quatorze Janvier mil huit cent cinquante quatre

et

2. Martignier Adeline Fanchette, maîtresse de pension

de Eclépens domiciliée à Lausanne

filie de Jean Rodolphe Martignier et de Suzette Marianne née Baron

célibataire

née à Eclépens le dix Septembre mil huit cent cinquante trois.

Les publications ont eu lieu au Lieu, à Eclépens et à Lausanne, les treize
et quatorze Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Meylan
Adeline Martignier

des témoins :

Mroz
Martignier Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications au Lieu
à Eclépens et à Lausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Satta du Lieu

N° 8
Gaudin et Dutoit

Aujourd'hui premier Février mil huit cent
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gaudin Marc Henri agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Monnaz domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de David Henri Gaudin et de Marie Chibaud

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Monnaz le six Juillet mil huit cent vingt-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dutoit Livie, Tissotense

Lieu d'origine et de domicile :

de Bercher et de Moudon domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

filles de Jean Pierre Dutoit et de Marie Louise Imhoff, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Bercher le vingt-neuf Janvier mil huit cent quarante six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Monnaz, à Bercher, à Moudon & à Lausanne,
les dix, douze & treize Janvier mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Marc Henri Gaudin
Livie Dutoit

des témoins :

E. Coarthy
John Bihl

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Monnaz
Bercher, Moudon & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

S^t Cierges, Vuillens-le-Château
Moudon

1877

N^o 9
Müller et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Janvier mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Müller Pierre Charpentier
de Walterswyl (Solence) domicilié à Clarens
fils de Dionis Müller et de Catherine Bütschi, sa femme,
célibataire

né à Walterswyl le premier Janvier mil huit cent quarante quatre
et

2. Weber Marie Domestique
de Unterentfelden (Argovie) domiciliée à Aigle
fille de Jean Weber et de Marie Eridmann,
célibataire

née à Unterentfelden le vingt quatre Décembre mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Unterentfelden, Walterswyl, Clarens & Aigle, les
vingt huit, vingt-neuf & trente Décembre mil huit cent septante six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Pierre Müller Jean Bern.
Martin Weber Emile Samuel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisation de l'Off. de l'état civil
de Montreux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montreux, Walterswyl, Unterent
felden & Aigle

1877

N^o 10
Buzzi & Rindlisbacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Buzzi Niklaus Recusseurde Bangerten (Berne) domicilié à Lausannefils de Benedict Buzzi et de Madelaine née Roburger,célibatairené à Bangerten le vingt Décembre mil huit cent vingt-cinq

et

2. Rindlisbacher Anna Cuisinièrede Lützelfluh (Berne) domiciliée à Lausannefille de Christina Rindlisbacher et de _____célibatairenée à Lützelfluh le huit Avril mil huit cent quarante.

Les publications ont eu lieu à Bangerten, Lützelfluh & Lausanne, les trente
Décembre 1876 & premier Janvier 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Niklaus Buzzi
Anna Rindlisbacher

des témoins :

Christiane Buzzi
Arest Schick

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à Bangerten, Lützelfluh & Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bangerten & Lützelfluh

1877.

n^o 11.
Chapallaz & Cochez

Aujourd'hui premier février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapallaz Samuel Marc Louis Gypier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussy domicilié à Lausanne

Noms des parents :

fil de Jean Samuel Chapallaz et de Marie Louise Ravessoud,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Lausanne le quatorze Août mil huit cent cinquante deux
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cochez Louise Rodine Costurière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et du Mont domiciliée à Lausanne

Noms des parents :

fil de Louis Benjamin Cochez et de Marie Thierolph, sa femme,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Lausanne le vingt-cinq Novembre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussy le mont & Lausanne, les dix-seize
Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Chapallaz
Mariane Cochez

des témoins :

Adrien Bernaud
Chave Marc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications à
Lussy, au Mont & à Lausanne.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Romanel & Villars / Yver

Registre des mariages A.

N° 12

Matter & Mojonnier
nie Laurent.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Matter Friedrich Charcutier
de Kölliken (Argovie) domicilié à Lausanne
fils de Rudolph Matter et de Marquise Ryser, sa femme,
célibataire
né à Könitz (Bohème) le vingt-un août mil huit cent cinquante-six.

et

2. Mojonnier nie Laurent Jenny Marie Louise, Charcutière
de Mézières domiciliée à Lausanne,
fille de Noise Louis Laurent et de Jeanne Marie Madeleine Chapuis
veuve de Charles Jean Samuel Mojonnier, dès le 22 février 1875.
née à Lausanne le dix août mil huit cent quarante-sept.

Les publications ont eu lieu à Kölliken, Mézières & Lausanne, les dix, onze &
treize Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Friedrich Matter
Jenny Mojonnier

des témoins :

Marc Laurent
Fr. Bühler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications
Acte de décès du mari de l'Épouse

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Kölliken & Mézières.

1877

n° 13.

Ducet et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Ducet Marc François Louis, Employé
de Ecublens et de St Sulpice domicilié à Lausanne
fils de Marc François Ducet et de Marquise Duache,
célibataire
né à Lausanne le huit Mars mil huit cent cinquante

et

2. Barraud Marie Rosine Antoinette Georgine, rapissière
de Bussigny - Villars - Ciercelin domiciliée à Lausanne,
fille de Jean Pierre Samuel Barraud et de Marie Louise Georgine Despond,
célibataire
née à Lausanne le quinze avril mil huit cent cinquante-un.

Les publications ont eu lieu à Ecublens, St Sulpice, Bussigny, Villars - Ciercelin &
Lausanne, les douze & quinze Janvier mil huit cent septante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

J. Ducet
M. Barraud

des témoins :

M. Massmann
M. Barraud

L'officier de l'état civil :

J. P. L.

Papiers présentés :

Certificats des publications à Ecublens,
St Sulpice, Bussigny, Villars - Ciercelin
& Lausanne

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Bussigny, Ecublens & Bottens

Registre des mariages

N° III

Giroux et Curchod
née Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Giroux Pierre caletier,
de Lovattens domicilié à Genève,
fils de Pierre David Giroux et de Françoise Marie Bron,
célibataire

né à Lovattens le cinq Novembre mil huit cent quarante-six.

et

2. Curchod née Perret Eugénie domestique,
de Dommartin & Villars-Eiercelin domiciliée à Genève,
fille de Henri Samuel Perret et de Jeanne Marie Rose Dufour,
veuve de Jean Curchod décédé le quatorze Septembre mil huit cent septante-cinq
née à Fey le dix-sept Octobre mil huit cent quarante-neuf.

Les publications ont eu lieu à Lovattens, Genève, Dommartin & Villars-Eiercelin
les huit, dix et treize Janvier mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Giroux
Eugénie Curchod Perret

des témoins :

Pache Zanill
Gatabin Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève Lucens & Bottens

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisation de l'Officier de
l'Etat civil de Genève

1877.

N° 15

Delédevant & Vutterich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Delédevant Emile Henri** Notaire

de Bettens domicilié à Orbe

fil de Jean Louis Delédevant et de Suzanne Heniret, sa femme
célibataire

né à Boussens le quatorze février mil huit cent quarante-huit
et

2. **Vutterich Hortense** sans profession

de Gruet (Berne) domiciliée à Vuitteboeuf

fille de Jean François Frédéric et de Fanchette née Roulet, sa femme
célibataire

née à Vuitteboeuf le neuf Juin mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Bettens, Gruet, Orbe & Vuitteboeuf, les six, sept
& huit Janvier mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Delédevant
Hortense Vutterich

des témoins :

J. J. J. J.
G. D. D. D.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisation de l'officier de l'Etat
civil d'Orbe.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orbe, Gruet, Sullens &
Baulme

1877.

N° 15

Delédevant & Vutterich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil huit cent
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. **Delédevant Emile Henri** Notaire

de Bettens domicilié à Orbe

fil de Jean Louis Delédevant et de Suzanne Heniret, sa femme
célibataire

né à Boussens le quatorze février mil huit cent quarante-huit
et

2. **Vutterich Hortense** sans profession

de Grench (Berne) domiciliée à Vuitteboeuf

filie de Jean François Frédéric et de Fanchette née Roulet, sa femme
célibataire

née à Vuitteboeuf le neuf Juin mil huit cent quarante huit

Les publications ont eu lieu à Bettens, Grench, Orbe & Vuitteboeuf, les six, sept
& huit Janvier mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Delédevant
Hortense Vutterich

des témoins :

J. J. J. J.
G. G. G. G.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificats des publications &
autorisation de l'officier de l'Etat
civil d'Orbe.

Le mariage a été communiqué aux

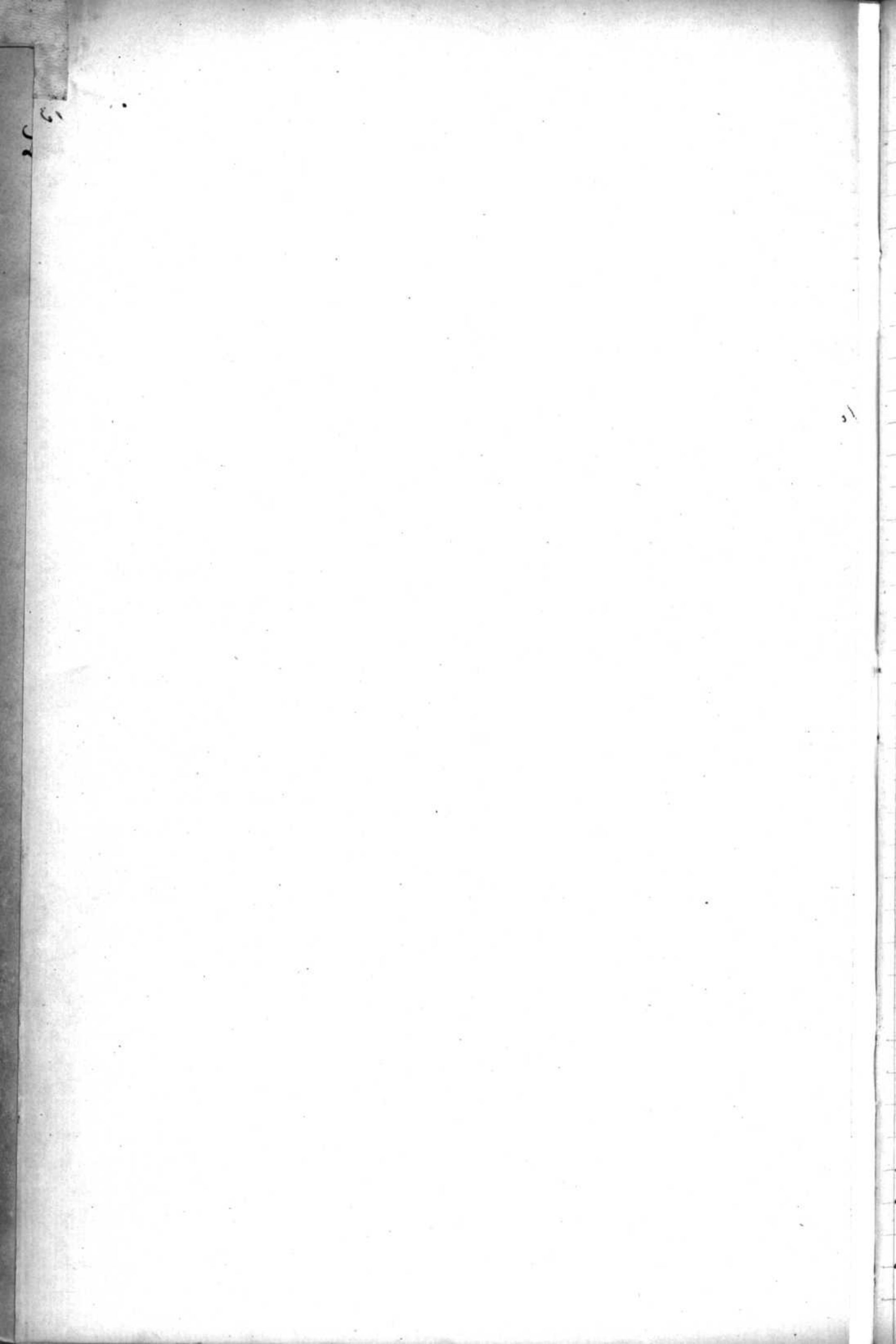
officiers de l'état civil de

Orbe, Grench, Sullens &
Baulme

1876.

Altman	x	Martinichgelzer	14.
Anet	x	Favre	87.
Antonini	x	Perrollin	107.
Aguet	x	Delacrausaz	137.
Adamina	x	Kallotton	247.
Aubert	x	Aubertet	259.
Aebi	x	Faney	324.
Abetel	x	Bron	370.
Abetel	x	Regamey nic Blanc	371.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



5

2

1876

Blanc & Perrin nie Nutz dit Profit 6.
 Bouraud & Chêne nie Girardet 13.
 Baro & Jäger 60.
 Bübler & Vallon nie Blanc 63.
 Burnens & Mottet nie Chavan 70.
 Blanc & Blanc 77.
 Bonnet & Moulin 80.
 Borgognon & Albert 92.
 Blanc & Marguerat 103.
 Bourgoz & Lavanchy 105.
 Bovey & Chapuis 115.
 Bachmann & Schenk 124.
 Beard & Cavernier 127.
 Bivvi & Tamin 134.
 Blanchard & Fernez 140.
 Blanchard & Campart 143.
 Barbey & Schaller 147.
 Boschetto & Andrioli 150.
 Bisig & Wehli 151.
 Birren & Derrys 161.
 Bessat & Chevalley 168.
 Bosse & Mayor 181.
 Bedoy & Dizerens 186.
 Brunner & Duperron 199.
 Besson & Lauthoy 219.
 Bovey & Lauthovers 226.
 Bovey & Charrot 227.
 Bovey & Mercier 231.
 Bébonx & Moulin 232.
 Brunner & Pittet nie Pache 243.
 Besson & Reybaz 248.
 Bébonx & Gaudard 250.
 Bouraud & Pavillard 251.
 Barbaz & Dummid 254.
 Barbaz & Hostetter 255.
 Bonjour & Mayor nie Deglon 256.
 Buvrier & Dommer 264.
 Bally & Favre 278.

Brun & Brunner 286
 Brélaz & Gonin 293
 Berner & Thommen 298.
 Bürgin & Henry 309
 Burnand & Nicolet 315.
 Blanc & Forneynie Bouvet 322.
 Blanc & Bonne 323
 Blanchard & Duvernie Pièce 325.
 Bübler & Martin nie Gradon 326
 Beetschen & Chapuis 327.
 Blanc & Barrilliet nie Monnet 328.
 Baumer & Joris 330.
 Braizat & Gestuz 345
 Baudet & Bauderie 359
 Baudet & Golaz 368
 Bovey & Chapuis 377.
 _____ 1877 _____
 Buvvi & Rindlisbacher 399

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

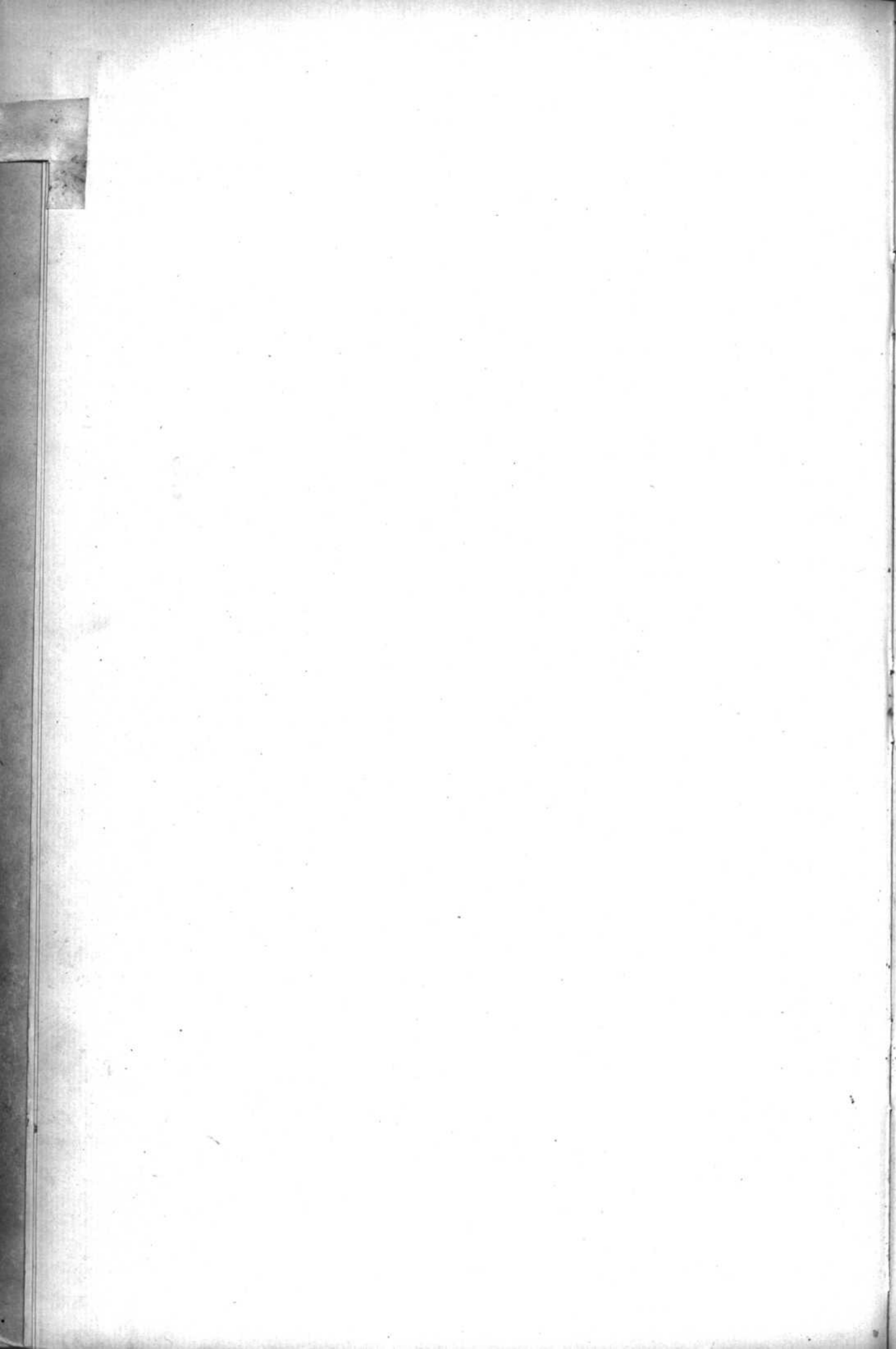
1876

Clerc & Rieber	née Grandclément	5.
Chapuisat	α Maire	13.
Court	α Pache	42.
Collet	α Lottioz	52.
Cavin	α Blanc	56.
Clerc	α Reybaz	62.
Corbaz	α Schertlin	68.
Charbonney	α Genier	72.
Caillet	α Schenck	76.
Corbaz	α Barbaz	88.
Chevalley	α Stoll	108.
Cardinaux	α Fallon	120.
Chapuis	α Rieber	125.
Chalet	α Delessert	132.
Crotaz & Bastianini	Parisod	138.
Chaudet	α Pradervand	141
Christin	α Miautor	152.
Criechon	α Croillet	167.
Chollet	α Serex	169.
Cousin	α Verbosc	173.
Capt	α Rapaz	176.
Cand	α Borgeaud	218
Correvon	α Mercier	223.
Cheniz	α Muller	224.
Clavel	α Nègre	246.
Chiocca	α Emery	263.
Crosset	α Barraud	273
Chappuis	α Dutoit	289
Chollet	α Imhof	304.
Criechon	α Degruddy	310.
Cachin	α Criechon	333.
Christin	α Légeret	374

1877

Chapallaz	α Corbaz	400
-----------	----------	-----

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1876.

Dicombarz	α	Bovet	23.	Delédevant	α	Kutterich	104
Desbrosses	α	Spiess	30.				
Dagon	α	Dumand	39.				
Dentan	α	Melley	67.				
Dufaux	α	Dussin	81.				
Duret	α	Birrer	84				
De Montö	α	Maguelin	109.				
Decoppet	α	Pillard	101.				
Déverin	α	Dutoit	96.				
Dixerens	α	Cardy	117.				
Ducommun	α	David-Rogeat	144				
Diemer	α	Aeschbach	153				
Dubois	α	Wagen	197.				
Détraz	α	Santonax	203.				
de Eschudi	α	Pienzieux	208				
Deriaz	α	Gachet	214.				
De Mestral	α	Grenier	212.				
Ducrot	α	Haldi	215				
Duvoisin	α	Rosset	262.				
De francesco	α	Bovet	267.				
Deraud	α	Clavel	279				
Delacrétaz	α	Francfort nee Bujard	294.				
Deliste	α	Guilloud	302				
Dutoit	α	Michod	303				
Dorny	α	Liithi	305				
Diety	α	Comod	314.				
Durki	α	Deperraz	317				
Delessert	α	Viret	334.				
Dutoit	α	Pachenie Imhoff	341				
Duncker	α	Favrod	349.				
Delapsierre	α	Bovey	352.				
Dubrit	α	Combré	361.				
Dufey	α	Serex	363.				
Duport	α	Ducros	369.				
Desponds	α	Montagnon	380.				
1877							
Ducrot	α	Barraud	402				

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876

Ellenberger	x	Kerchoznie Chabot 50
End	x	Chartier 235.
Emery	x	Rouge 301.
Eich	x	Dumard 337
Exquis	x	Huber 355.

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876

Fischer	α	Braun	31.
Fatio	α	Larpin	69.
Forestier	α	Cavin	106.
Flückiger	α	Wistaz	131.
Favre	α	Glandon	154.
Fuchs	α	Nicole	155.
Forney	α	Abetel	180.
Francfort	α	Fonjallaz	219.
Frey	α	Zläm	282.
Fäs	α	Jaques	285.
Flukiger	α	Maer	340.
Flum	α	Gimpert	346.
Favet	α	Totterand	379.
Favre	α	Pallotton	385.

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876

Girod	x	Böckel	24.
Gardel	x	Hager	29.
Garnier	x	Rey	33.
Gary	x	Marillat	41.
Grivel	x	Bernard	45.
Genayne	x	Guidoux	48.
Grand	x	Vincent	61.
Grobet	x	Firchaud	83.
Grassi	x	Richard	89.
Gonet	x	Briffat	111.
Gneblin	x	Gontsiev	112.
Girardet	x	Schonenbergerie	91.
Giddey	x	Bontems Bellay	123
Graden	x	Murbach	130.
Gallandot	x	Rosenbusch	158.
Glaus	x	Chatelet	162
Gues	x	Agasse	165
Glor	x	Ducrot	174.
Gues	x	Gues	182.
Gerber	x	Philippe	184
Germont	x	May	188.
Gues	x	Villiers	191
Gues	x	Villiers	192.
Gerber	x	Beimer	196
Guillond	x	Harvardnie	217
Glardon	x	Delisle Gribi	244
Golay	x	Clavelnie Preymeyer	258
Guerry	x	Arnauduz	274
Guignard	x	Prodolletnie Conod	288.
Gavin	x	Gues	299
Grussel	x	Paschoud	365.

1877

Giorgi	x	Scheiterberg	394
Gaudin	x	Dutoit	396.
Girona	x	Gurchodnie Perret	403.

G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876.

Hösli	a	Winteler	4.
Hünziker	x	Felger	8.
Hünziker	x	Kömeter	44.
Haussemer	x	Haussemer	75.
Herrmann	x	Kuser	98.
Huber	x	Furger	102.
Hugmann	x	Blanc	121.
Hugon	x	Bastian	136.
Henniond	x	Despont	156.
Harbacher	x	Mottier	166.
Hertig	x	Stettler	215.
Hugonet	x	Abetel	218.
Hennard	x	Regamey	284.
Hammerschmidt	x	Pache	306.
Humbert	x	Commeys	Cherpillod 336.
Hubegger	a	Regamey	382.
Hennard	x	Somard	387.

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876.

Jemme soit Jenni et	Fifian	34.
Jutzet	Gutmann	46.
Joly	Wagnières	64.
Jordan	Gillieron	86.
Jagnes	Bundet	113.
Janz	Gillieron	95.
Jaccottet &	Hammerlin in Borgaud	148.
Jaquillard	Clerc	157.
Jaquier	Ribet	189.
Jaquenoud	Roulet	190.
Jaquièrey	Guarnerod	266.
Jaton	Delessert	354.

1877.

Jaquenoud	Britty	393.
-----------	--------	------

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876.

Krieg	α	Magnin 9.
Kiener	α	Mellet 17.
Kessi	α	Kunz 38.
Krebs	α	Streitniediger 183.
Knenbistler	α	Burda 207.
Korber	α	Franzel 211
Klunge	α	Girod 261.
Kräutler	α	Henny 360

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1876.

Locher	α	Moser	18.
Liard	α	Abetel	58.
Ligeret	α	Cosand'nie-Bruis	104.
Léchaire	α	Gavin	171
Lavanchy	α	Eserspillod	177
Ligeret	α	Quillet	187.
Lebr	α	Ducrot	200.
Liardet	α	Goy nie-Pache	239.
Lecoultré	α	Baudet	265.
Lavanchy	α	Regarney	277.
Lacombe	α	Mächler	281
Lemoir	α	Jaquillard	295
Ligeret	α	Roulet	329
Lambelet	α	Girard	334.

1877.

Läderrmann α Läderrmann 390.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1876.

1877

Muntziler & Zimmermann 7.
 Mani & Beck 12.
 Moret & Millet 19.
 Meylan & Duruy 21.
 Michaud & Hürzeler 25.
 Maillard & Martin 73.
 Martin & Jaquet-veuve-François 82.
 Mieville & Dürst 114.
 Marguerat & Gillieron ^{De} 90
 Martini & Chesaux ^{Siebenthal} 100
 Mayor & Maillard 129.
 Magnemat & Rieber 175.
 Million & Carrard 193.
 Montandon & Camminé-Creud 194
 Meige & Jaccoud ^{nié} ^{Lundin} 195
 Möhr & Clerici 202
 Müller & Kreimbiühl 206
 Morerod & Dürst 222
 Mosimann & Kronenberg 229
 Masson & Harbel ^{nié} ^{Favre} 236
 Marsens & Siegenhaller 238.
 Mellet & Widmer 241.
 Mingard & Besson 257.
 Moiraz & Grobet 260.
 Meyer & Jomini 270.
 Muntzwyler & Rothlisberger 271
 Meinen & Biedermann 272
 Müller & Derammer 280.
 Martin & Durussel 300
 Masson & Mathys ^{nié} ^{Mestral} 308
 Marguerat & Parisod 313
 Mignot & Nicolier 320.
 Marnier & Penneyre 332.
 Morin & Dalloves 342
 Meyer & Collet 356.
 Mawer & Chanson 375.
 Matthey & Moser 383.
 Matthey & Jaques ^{nié} ^{Fontamary} 386.

Meylan & Mantignier 396
 Müller & Heber 398.
 Matter & Mojonnier ^{nié} ^{Laurent} 401.

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

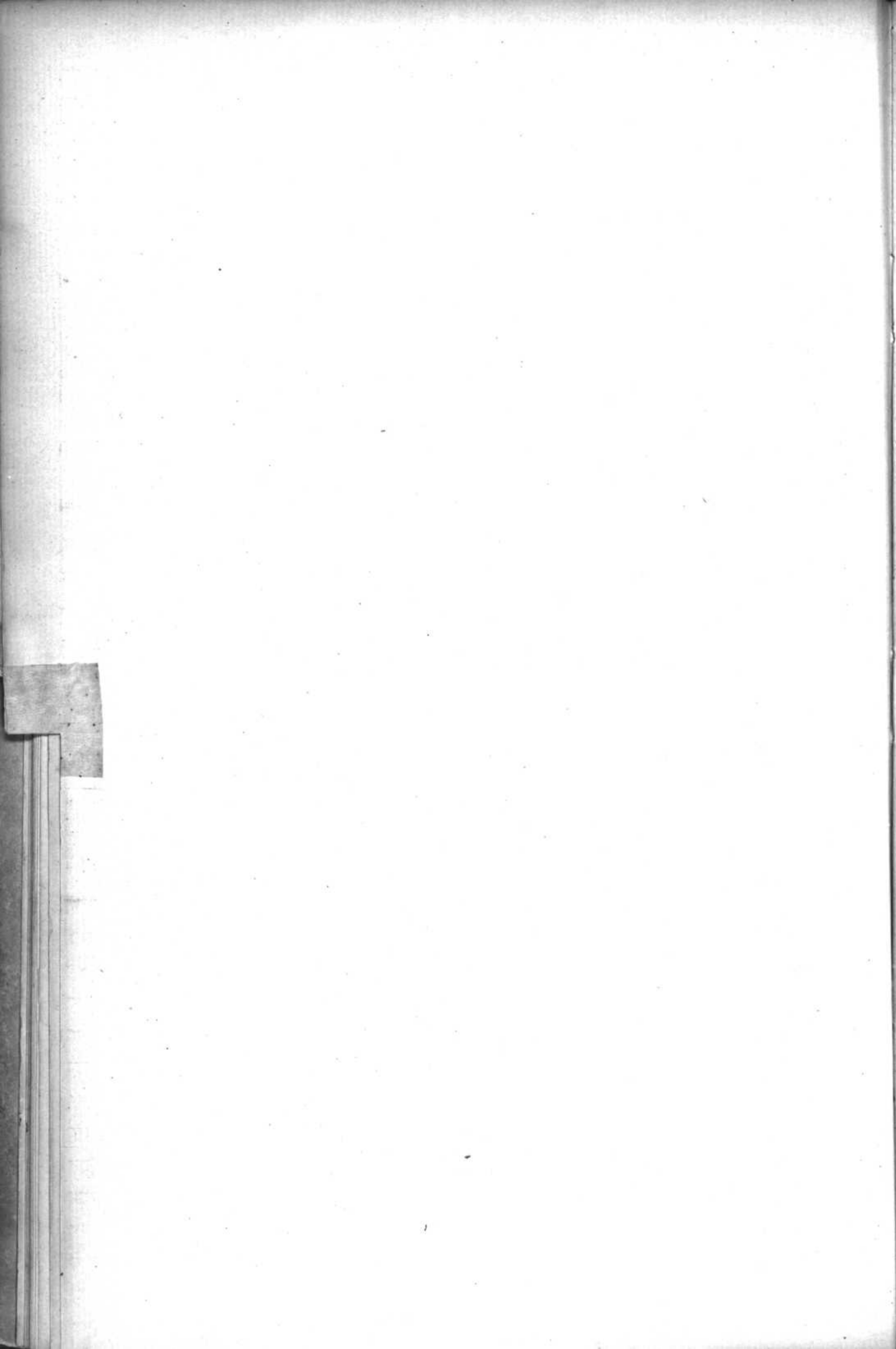
Y

Z

1876

Nicolet	x	Grobet 36.
Nicole	x	Holzschneider 54.
Noverraz	x	Girardet 99.
Novel	x	Gavillet 237.
Noverraz	x	Noverraz 366.
Nicaty	x	Pactse 367.

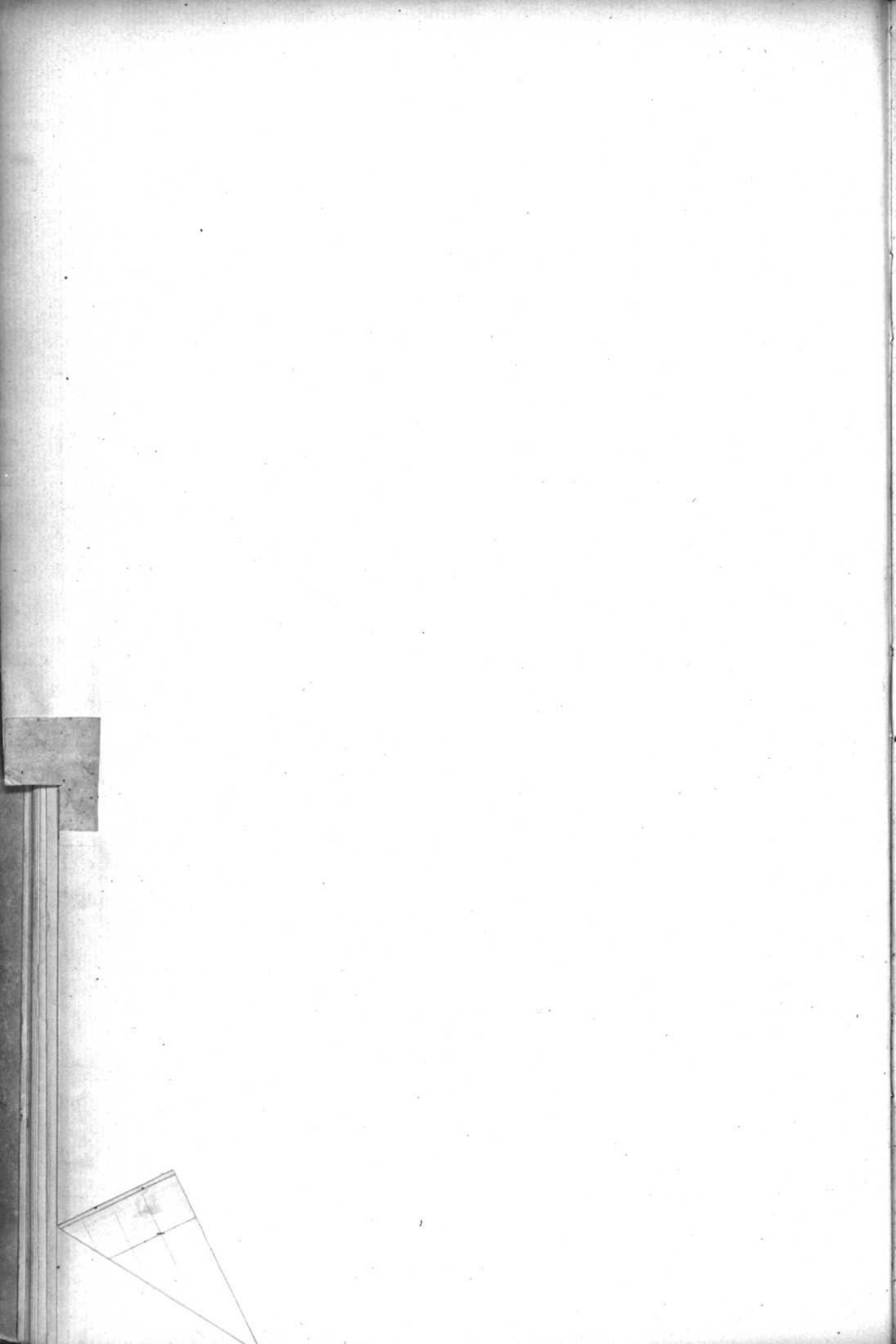
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1876

Otto & Baumgarten von Altmann 118.

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1876

Peytregnet	x	Heim	16
Preti	x	Deluche	20
Pache	x	Chapuis	47.
Pitton	x	Piquet	53.
Pamblanc	x	Rieben	57.
Pabud	x	Chauvy	78.
Porchet	x	Dutoit ne Savre	93.
Flüger	x	Kamm	135
Pabud	x	King	160.
Piaget	x	Bovard	172
Pabud	x	Chambetta	210.
Planer	x	Adlon	212
Pelet	x	Pelet	216.
Perret	x	Mojonnier	221
Pollet	x	Grobety ne Buvry	230
Pochon	x	Sturzinger	287
Paccard	x	Jaquier	291
Pache	x	Mellionet ne Reybaz	338
Piot	x	Décosterd	339.
Pabud	x	Dutoit	364
Pirovano	x	Prior	373.
Paltani	x	Bisesti	381.

P

Q

R

S

T

U

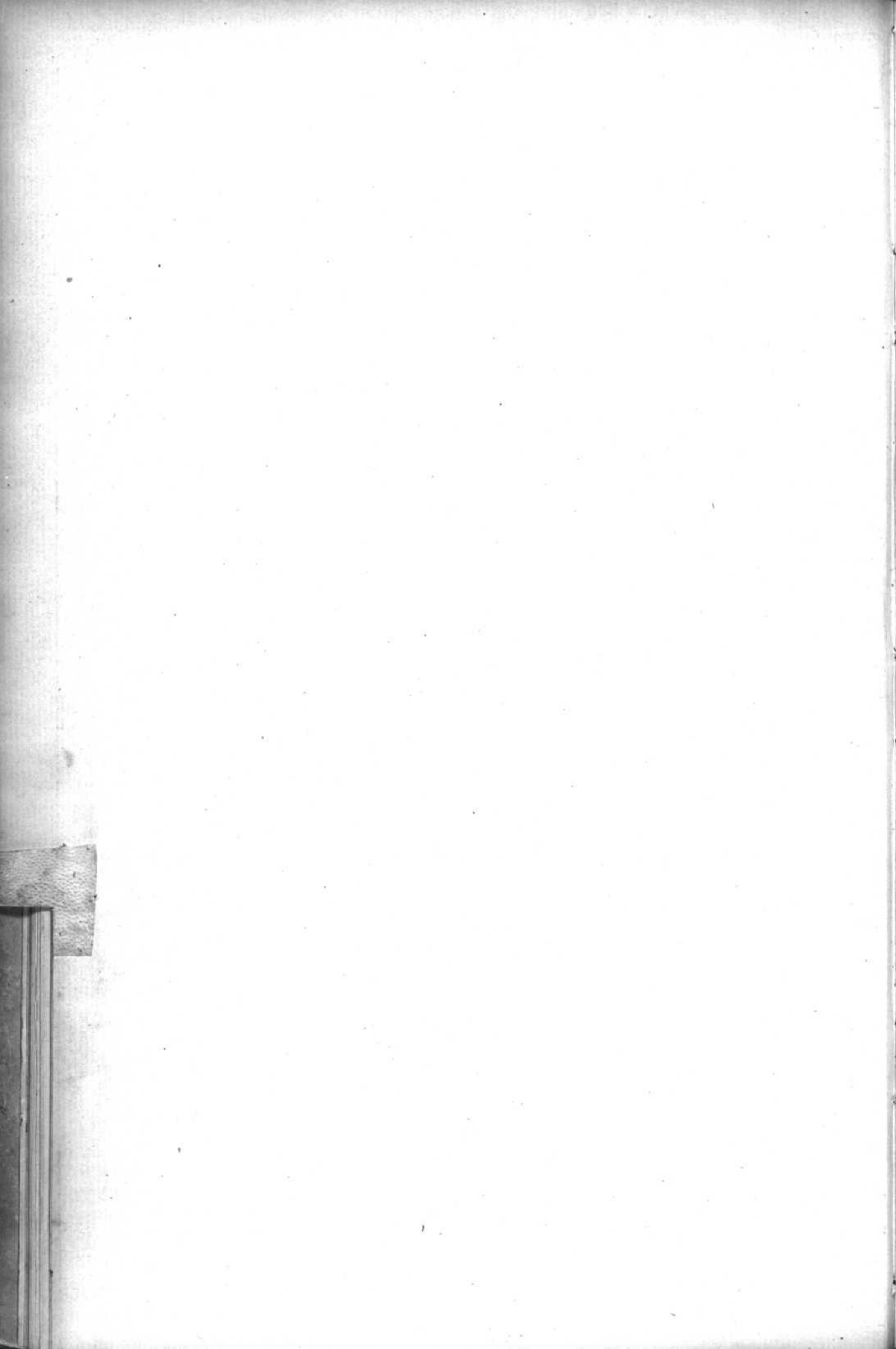
V

X

Y

Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



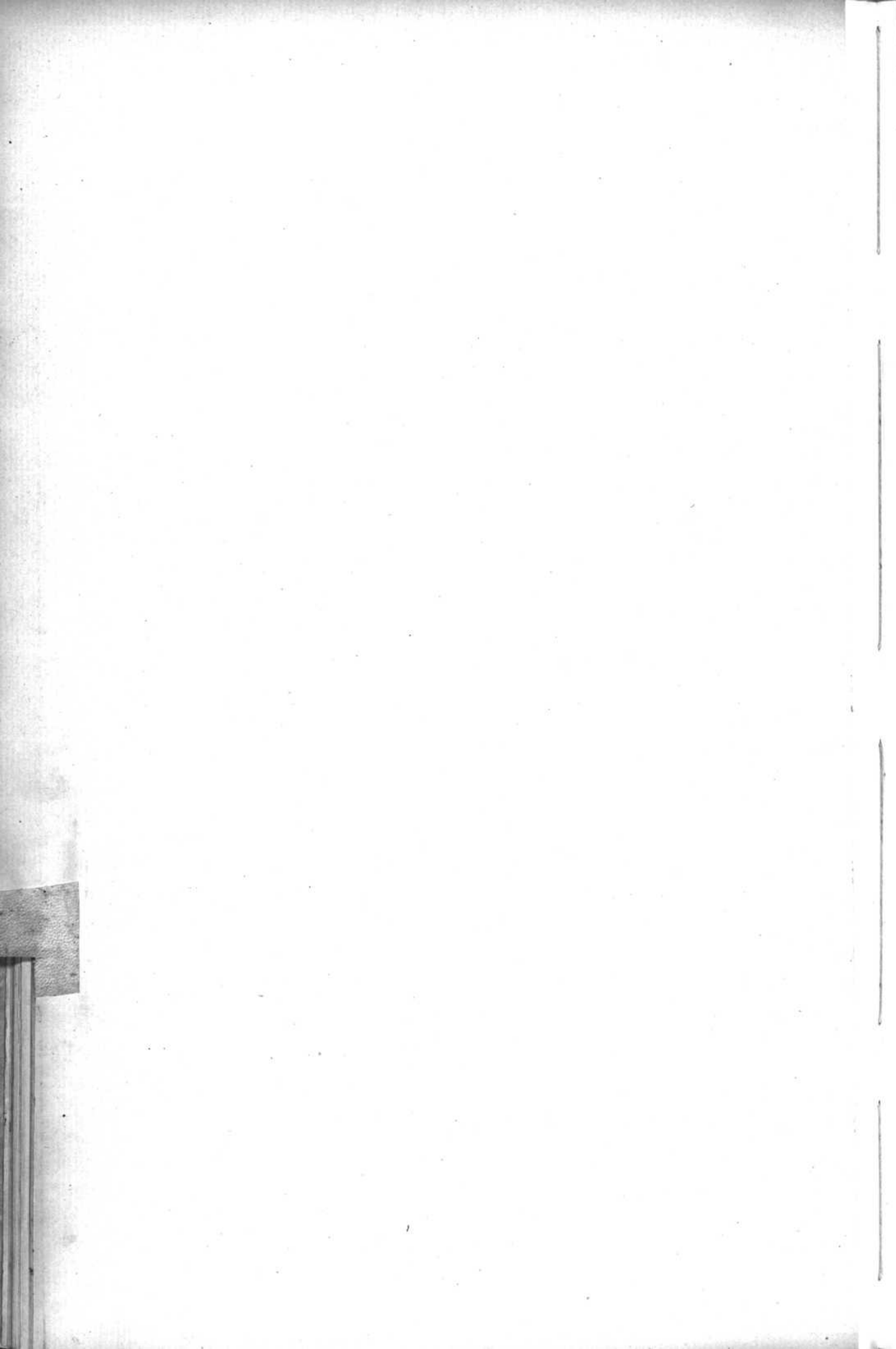
1876.

Rusillon	α	Blanc	11.
Roulet	α	Keller	26.
Rat	α	Kuffer	35.
Rieben	α	Amadruz	49.
Rueggsegger	α	Outevay	51.
Reybaz	α	Cherpillod	65.
Rubin	α	Fittet	71.
Regamey	α	Michel	79.
Röttlisberger	α	Brunner	97.
Robert	α	L'Esplattemier	116.
Rapsin	α	Dusserre	126.
Roy	α	Jaquillard	133.
Regamey	α	Pache	139.
Rinoldi	α	Duchêne	149.
Ramazza	α	Scheyder	205.
Ruffy	α	Maremdaz	228.
Rusillon	α	Coiffey ni Pies	233.
Rieben	α	Widmer	268.
Rey	α	Morel	275.
Regamey	α	Pache	276.
Robrbach	α	Stäbli	312.
Risacher	α	Magnin	348.
Ricossa	α	Porchet	358.
Rouffy	α	Petit	362.
Rey	α	Roten	389.

1877

Bummel	α	Grossiger nie	392.
Rossi-Ninchi	α	Allosio nie Lienhard Lammone	395.

R
S
T
U
V
X
Y
Z



1876.

Spielmann	x	Freiburgbaus	10.
Sonnard	x	Pasche	15.
Schwyzer	x	Kehrli	22.
Soulier	x	Roger	27.
Serfster	x	Gebriq	59
Schneider	x	Simmor	74.
Schanbacher	x	Straubnie Mischler	94.
Stähli	x	Künzi	142
Stettler	x	Ries	145
Schenk	x	Comi	163
Saintrame	x	Grossenbacher	185.
Schopfer	x	Bauer	204.
Stettler	x	Bransaz	225
Sabatier	x	Valotton	234.
Steiner	x	Bovard	253.
Schmidt	x	Storz	269.
Schutel	x	Dizerens	283
Schilliger	x	Canner	292
Sillig	x	Durand	296.
Sabatier	x	Drapel	311.
Jägessmann	x	Buffat	350
Schmitt + Moser	x	Letby	388.

S
T
U
V
X
Y
Z

1876

Banniger	α	Burquet 32.
Candy	α	Cothézy 85
Coytis	α	Brignon 110.
Crivier	α	Gilliard 198.
de Eschudi	α	Prenzioux 208.
Baillens	α	Lüdermann 297.
Eschantz	α	Lozeron 319.
Eggweiler	α	Pittier 343.
Breyvaud	α	Henry 378.

T
U
V
X
Y
Z

U

V

X

Y

Z

1876

Fernet	α	Nuber	1.
Weitz	α	Piaget	2.
Waldner	α	Burkhardt d.t	3.
Fillard	α	^{Müller} Farney	28.
Weidmann	α	Freiburghaus	37.
Wettach	α	Duflo	40.
Wenger	α	Krazenbühl	55.
Farney	α	Savoy	66.
Wagnière	α	Taurin	119.
Wernle	α	Ryser	159.
Weber	α	Kuch	170.
Widmann	α	Farre	178.
Talet	α	Erbonax	179.
Totet	α	Jennessoit Jenni	201.
Viscardi	α	Brillhart	209.
Verdan	α	Köhli	220.
Vonlaufen	α	Brunner	240.
Wysbrod	α	Mottaz	252.
Weissbrodt	α	Mermoud in Porchet	307.
Wagnière	α	Dubrit	316.
Wetzel	α	Seeberger	318.
Voget	α	Lacombe	321.
Wanner	α	Fontannaz	335.
Weidmann	α	Wenger	347.
Ferney	α	David	351.
Magniaux	α	Mottaz	353.
Wys	α	Wetli	357.
Wieland	α	Riss	372.
Fernez	α	Blanchoud	376.
Falotton	α	Matthey	384.
<hr/>			
Willener	α	Nicolet	391.

1877

V
X
Y
Z

Gersin

Y

Pouly

290

Z

1876

Zeender	α	Favez	122
Zumbach	α	Jacquier	128.
Zuber	α	Moret	146.
Zabneller	α	Williamy	164.
Zurbrügg	α	Noverraz	344.

Y

Z



